

eCH-0020 Norme d'interface - Motifs d'annonce Registre des personnes

Titre:	Norme d'interface - Motifs d'annonce Registre des personnes
Code:	eCH-0020
Type:	Norme
Stade:	Définie
VERSION:	3.0
Statut:	Remplacé
Validation	2015-02-25
Date de publication:	2015-04-27
Remplace	2.3
Langues	Allemand
Auteurs:	Groupe spécialisé Système d'annonces Thomas Steimer, Office fédéral de la justice, thomas.steimer@bj.admin.ch Martin Stingelin, Stingelin Informatik, martin.stingelin@stingelin-informatik.com
Editeur / distribution	Association eCH, Mainaustrasse 30, case postale, 8034 Zurich T 044 388 74 64, F 044 388 71 80 www.ech.ch / info@ech.ch

Condensé

Le présent document précise les motifs d'annonce pouvant engendrer des modifications de données dans les registres des habitants, ainsi que les codes à utiliser pour l'échange électronique de tels motifs d'annonce. A cet égard, la norme tient compte de l'échange d'annonces entre les registres des habitants et INFOSTAR, ZEMIS, les plateformes de données cantonales et les autres services de l'administration publique.

Sommaire

1	STATUT DU DOCUMENT	6
2	CHAMP D'APPLICATION.....	6
2.1	Scénarios de communication couverts	7
2.2	Délimitation.....	9
3	PRINCIPES	9
3.1	Principes généraux	9
3.2	Processus pour l'échange d'annonces.....	11
3.2.1	Annonces d'événement	11
3.2.2	Annonces d'annulation.....	11
3.2.3	Annonce de correction	12
3.2.4	Corrections des données.....	12
3.2.5	Annonces de synchronisation des données	13
3.2.6	Annonce de faits à l'avenir et terminaison d'annonces d'événement.....	13
3.2.7	Accusé de réception spécifique	13
3.3	Données à fournir.....	14
3.3.1	Données obligatoires par annonce	14
3.3.2	Indication des identifiants pour les personnes	14
3.3.3	Indication des relations	14
3.3.4	Indication des lieux d'événement.....	14
4	SPECIFICATION	16
4.1	Notation.....	16
4.2	Blocs d'information.....	17
4.2.1	personIdentification – Identifiants de personne	17
4.2.2	nameInfo – Informations concernant le nom	18
4.2.3	birthInfo – Informations concernant la naissance	19
4.2.4	religionData – Renseignements concernant la religion.....	21
4.2.5	maritalInfo – Informations concernant l'état civil.....	21
4.2.6	maritalInfoRestrictedMarriage – Informations concernant l'état civil en cas de mariage.....	22
4.2.7	nationalityData – Renseignements concernant la nationalité	23
4.2.8	deathData - Renseignements concernant le décès.....	24
4.2.9	contactData – Informations d'acheminement	25
4.2.10	personAdditionalData – Renseignements complémentaires concernant les personnes.....	25
4.2.11	politicalRightData – Droits politiques.....	26
4.2.12	placeOfOriginInfo – Informations concernant le lieu d'origine	26

4.2.13	residencePermitData – Catégorie d'étrangers.....	27
4.2.14	lockData – Mentions de blocage.....	27
4.2.15	jobData – Renseignements concernant l'activité professionnelle.....	28
4.2.16	maritalRelationship – Relation d'état civil.....	29
4.2.17	parentalRelationship – Relation parentale.....	30
4.2.18	guardianRelationship – Relation sur le droit de protection de l'enfant et de l'adulte.....	30
4.2.19	residenceData – Relation d'annonce.....	31
4.2.20	armedForcesData – Renseignements concernant l'obligation de service militaire.....	34
4.2.21	civilDefenceData – Renseignements concernant l'obligation de service de protection civile.....	35
4.2.22	fireServiceData – Renseignements concernant l'obligation de service du feu.....	35
4.2.23	healthInsuranceData – Renseignements concernant l'assurance maladie.....	36
4.2.24	matrimonialInheritanceArrangementData – Accords matrimoniaux et/ou successoraux.....	37
4.2.25	infostarPersonType - InfostarPerson.....	37
4.2.26	Accusé de réception spécifique.....	39
4.3	Gestion des fonctions / annonces.....	41
4.3.1	Annonce de base de données générale.....	41
4.3.2	Echange de clé.....	44
4.3.3	Demande de données.....	45
4.3.4	Echange de clés.....	47
4.3.5	Annonce des doublons.....	48
4.3.6	Supprimé dans le registre.....	50
4.4	Annonces d'événement.....	51
4.4.1	Adoption.....	51
4.4.2	Relation de l'enfant.....	53
4.4.3	Naturalisation d'étranger.....	55
4.4.4	Naturalisation de Suisses dans la commune.....	56
4.4.5	Libération du droit de cité de la commune.....	58
4.4.6	Déchéance de la nationalité suisse.....	60
4.4.7	Modification du droit de cité.....	61
4.4.8	Naissance.....	62
4.4.9	Mariage.....	64
4.4.10	Enregistrement d'un partenariat.....	67
4.4.11	Séparation.....	68
4.4.12	Annulation de la séparation.....	70
4.4.13	Divorce.....	71
4.4.14	Annulation de mariage.....	72
4.4.15	Dissolution d'un partenariat.....	74
4.4.16	Décès.....	76
4.4.17	Absence.....	77
4.4.18	Annulation de la déclaration d'absence.....	78
4.4.19	Changement d'état civil du/de la partenaire.....	79
4.4.20	Changement de nom.....	81
4.4.21	Changement de sexe.....	83
4.4.22	Arrivée.....	84

4.4.23	Déménagement (dans la commune)	87
4.4.24	Adresse d'acheminement	88
4.4.25	Départ	89
4.4.26	Changement de la relation d'annonce	90
4.4.27	Changement de religion	92
4.4.28	Changement d'employeur / modification de l'activité professionnelle.....	94
4.4.29	Mesure relevant du droit de protection de l'enfant et de l'adulte.....	95
4.4.30	Annulation de mesures relevant du droit de protection de l'enfant et de l'adulte.....	97
4.4.31	Changement de mesures relevant du droit de protection de l'enfant et de l'adulte	98
4.4.32	Changement de nationalité	99
4.4.33	Catégorie d'étrangers	101
4.4.34	Modification du blocage des données.....	103
4.4.35	Modification du blocage des documents.....	104
4.4.36	Modification de l'autorité parentale	106
4.4.37	Modification des renseignements concernant l'obligation de service militaire.....	108
4.4.38	Modification des renseignements concernant l'obligation de service de protection civile ...	109
4.4.39	Modification des renseignements concernant l'obligation de service du feu	110
4.4.40	Modification des renseignements concernant l'assurance maladie.....	111
4.4.41	Modification des accords matrimoniaux et/ou successoraux	112
4.5	Annonce de correction	113
4.5.1	Correction de la relation sur le droit de protection de l'enfant et de l'adulte	113
4.5.2	Correction de la relation parentale.....	114
4.5.3	Correction de la relation d'annonce	116
4.5.4	Correction des renseignements concernant l'employeur et l'activité professionnelle.....	117
4.5.5	Correction des identifiants	119
4.5.6	Correction des informations concernant le nom	120
4.5.7	Correction de la nationalité	121
4.5.8	Correction de l'adresse d'acheminement	122
4.5.9	Correction de la religion	123
4.5.10	Correction des informations concernant le lieu d'origine	124
4.5.11	Correction de la catégorie d'étrangers.....	125
4.5.12	Correction des informations concernant l'état civil.....	126
4.5.13	Correction Informations concernant la naissance.....	127
4.5.14	Correction des renseignements concernant le décès.....	129
4.5.15	Correction des renseignements complémentaires concernant les personnes	130
4.5.16	Correction des droits politiques.....	131
4.5.17	Correction de blocage des données	132
4.5.18	Correction de blocage des documents	133
5	CONSIDERATIONS DE SECURITE	134
6	EXCLUSION DE RESPONSABILITE - DROITS DE TIERS	134
7	DROITS D'AUTEUR.....	134

ANNEXE A – REFERENCES & BIBLIOGRAPHIE	135
ANNEXE B – COLLABORATION & VERIFICATION.....	135
ANNEXE C – ABREVIATIONS	136
ANNEXE D – GLOSSAIRE	136
ANNEXE E – MODIFICATIONS PAR RAPPORT A LA VERSION 2.3.....	137
ANNEXE F – DOCUMENTS VALABLES	138
ANNEXE G DEPENDANCES DE LA VERSION 3.0	139
ANNEXE H TRAITEMENT DES EVENEMENTS	140

1 Statut du document

Remplacé: Le document a été remplacé par une nouvelle version, plus actuelle. S'il reste possible de l'utiliser, il est toutefois recommandé d'avoir recours à la nouvelle version.

2 Champ d'application

Les services des habitants sont mandatés par le législateur pour tenir les registres des habitants et notifier les organismes administratifs habilités, des inscriptions et modifications des données personnelles. Le présent document spécifie:

- les motifs d'annonce possibles, qui rendent nécessaires les modifications des données des registres des habitants et entraînent une annonce aux systèmes environnants,
- les codes, qui doivent être utilisés pour l'échange électronique des motifs d'annonce
- et les données, qui doivent être transmises à d'autres organismes selon les événements correspondants.

La norme ne décrit pas les conditions, en partie très complexes, selon lesquelles un événement se produit. Cela est régi par diverses lois, ordonnances et prescriptions et fait partie des connaissances techniques des collaborateurs au sein des services des habitants.

Le présent document **n'aborde pas** les événements qui n'entraînent pas de modification des données dans les registres des habitants, mais qui peuvent toutefois être éventuellement des déclencheurs d'annonces. Par exemple: obligation d'éducation préélémentaire, service du feu, majorité, consultations, élections.

Les annonces, qui, dans le contexte de départ / arrivée, sont échangées directement entre les registres des habitants des communes concernées, ne sont pas non plus traitées dans ces pages. Ces annonces ainsi que le processus correspondant sont décrites dans la norme eCH-0093.

Ne sont prises en compte que les données qui:

- figurent dans les registres des habitants
- sont tenues à jour par les services des habitants, c.-à.-d. pour lesquelles il existe un devoir d'annonce.

Il incombe donc aux cantons de prévoir leurs propres réglementations concernant l'échange de données ne correspondant pas aux principes préalablement décrits.

L'existence d'un motif d'annonce ne peut pas d'obligation d'échange d'informations. Pour la transmission de ces informations, des principes légaux correspondants sont nécessaires (voir également chapitre 5).

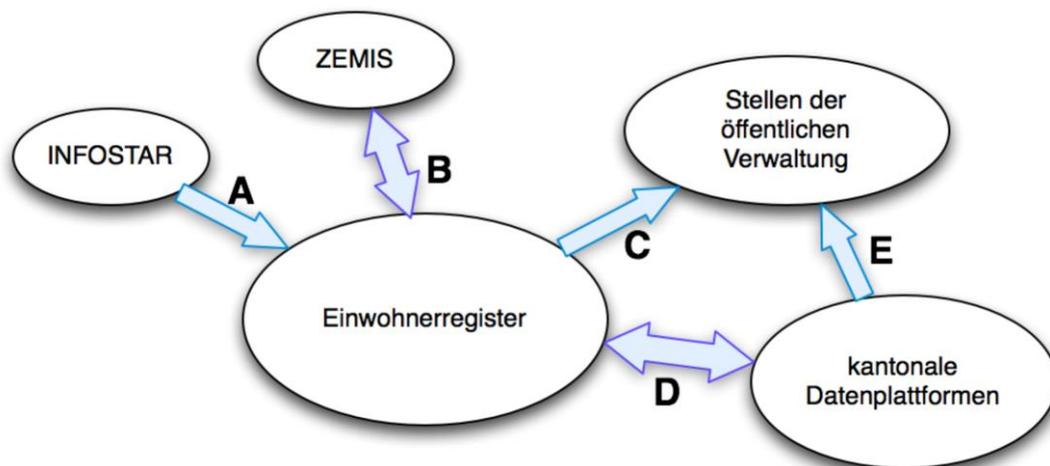
Les paquets de données définis dans le présent document peuvent aussi être utilisés par d'autres systèmes pour l'échange de données, comme les registres fédéraux INFOSTAR, Ordipro et ZEMIS par exemple.

Le codage du registre fédéral (federalRegister) est prévu comme suit pour les événements concernés:

- 1 = INFOSTAR
- 2 = Ordipro
- 3 = ZEMIS

2.1 Scénarios de communication couverts

La présente norme traite de plusieurs relations de communication distinctes dans le contexte des registres des habitants. Toutes les annonces d'événement décrites aux chapitres 4.3, 4.4 ainsi que 4.5 ne sont pas pertinentes pour toutes ces relations de communication. Pour cette raison et dans un souci d'en accroître l'accessibilité, toutes les relations de communication couvertes par le domaine d'application sont répertoriées dans la suite du document. Il est en outre précisé, pour chacune des annonces d'événement, si son utilisation est, le cas échéant, autorisée uniquement pour des scénarios de communication spécifiques.



A: Flux d'annonce d'INFOSTAR au registre des habitants.

Il s'agit là d'annonces d'état civil au registre des habitants.

[IMPÉRATIF] Si ce scénario de communication est le seul figurant pour une annonce, celle-ci peut être utilisée exclusivement pour la communication entre INFOSTAR et le registre des habitants. Exemple «Adoption».

B: Flux d'annonce entre ZEMIS et les registres des habitants

Informations concernant les étrangers,

C: Flux d'annonce des registres des habitants vers n'importe quel organisme de l'administration publique

Transmission de données personnelles nouvellement inscrites ou modifiées aux organismes administratifs autorisés.

D: Concertation et synchronisation entre les registres des habitants et les plateformes de données.

E: Flux d'annonce entre une plateforme de données cantonale et n'importe quelle application spécialisée

Outre les autres fonctionnalités, la plateforme de données cantonale peut aussi proposer de transmettre les annonces eCH-0020 à n'importe quelle application spécialisée ou organisation autorisée. A cet égard, les possibilités suivantes peuvent être envisageables avec la plateforme de données cantonale:

Filtrage des types d'annonce

En fonction des bases légales, le système destinataire ne reçoit que des types d'annonce particuliers. Ainsi, les seules annonces transmises par exemple sont celles qui sont pertinentes dans le contexte «Déménagement et changement d'adresse».

Filtrage des attributs

En fonction des principes légaux, le système destinataire n'est jamais autorisé à recevoir certains attributs. Les attributs «Religion» et «Etat civil» sont par exemple exclus de toutes les annonces.

Afin de recevoir un schéma d'annonce valide malgré un filtrage par attribut, on utilise normalement les Forgiving Schemes d'eCH-0020 pour la transmission dans ces cas de figure.

Conversion de l'annonce

Afin d'éviter que le système destinataire ne doive maîtriser chaque version de l'interface, la plateforme de données cantonale se charge de convertir les annonces eCH-0020 dans la version souhaitée. Il est d'ailleurs possible à cet égard de convertir dans une version tant antérieure (ex. d'eCH-0020 version 3 en eCH-0020 version 1), que plus récente (ex. d'eCH-0020 version 2 en eCH-0020 version 3).

Les exemples actuels des systèmes, qui reçoivent des annonces de la part de la plateforme cantonale des données eCH-0020:

- Administration des contributions
- Service des automobiles
- Milva (administration militaire cantonale)
- EVOK (exécution électronique de la loi sur l'assurance maladie)
- Paroisses (paroisses de droit public)
- iCampus (solution scolaire pour les cantons)

- **[RECOMMANDÉ]** Si plusieurs scénarios de communication utilisent un même événement (ex. naissance), mais que tous les fournisseurs ne peuvent fournir tous les attributs (ex. la relation d'annonce ne peut être annoncée à INFOSTAR), les caractéristiques correspondantes sont alors définies comme facultatives.
- **[RECOMMANDÉ]** Si une situation est échangée uniquement dans un scénario de communication (ex. adoption), une annonce explicite est définie pour ce contexte.
- **[RECOMMANDÉ]** Si des informations, qui sont utilisées dans plusieurs scénarios de communication, font défaut dans une annonce (ex. information concernant la déclaration de départ personnelle en cas de départ pour ZEMIS), ces informations ne sont reprises que si cette information figure également dans le registre des habitants.

2.2 Délimitation

La présente norme ne se substitue pas aux instructions spécifiques quant à la façon de traiter une affaire et sur les annonces à déclencher.

Par principe, le fait que la norme contient une caractéristique particulière ne peut mener à la conclusion que cette information doit également être implémentée dans une application de logiciel spécifique. Il faut à cet égard tenir compte des directives spécifiques correspondantes.

3 Principes

3.1 Principes généraux

En ce qui concerne l'annonce d'événement relevant du domaine du registre des habitants, il faut observer les principes suivants:

- **[IMPÉRATIF]** Toutes les modifications de données doivent être signalées au moyen d'événements.
- **[IMPÉRATIF]** Chaque annonce spécialisée doit uniquement contenir les données concernant une personne (ainsi que, le cas échéant, les relations de cette personne avec les partenaires correspondants, pertinentes pour cette annonce).
- **[IMPÉRATIF]** Les caractéristiques d'identification doivent toujours être livrées.
- **[RECOMMANDÉ]** Les identifiants ne doivent contenir aucun caractère non-imprimable, aucun caractère spécial ni aucun caractère d'édition.
- **[IMPÉRATIF]** Dans le cas des attributs, il faut par principe toujours indiquer la valeur après l'événement. Les faits divergents sont conservés de façon explicite auprès des annonces d'événement correspondantes.
- **[IMPÉRATIF]** Les informations relatives à différents motifs d'annonce ne doivent pas être regroupées dans une annonce d'événement.
- **[IMPÉRATIF]** L'annonce Base de données générale (baseDelivery) ne remplace pas les autres motifs d'annonce spécifiques et doit être utilisé uniquement pour l'établissement ou la comparaison de registres.

- **[RECOMMANDÉ]** En cas de problème dans le contexte du ,comparaison base de données générale', les modifications ,perdues' doivent être identifiées.
- **[RECOMMANDÉ]** Les renseignements concernant le numéro OFS de la commune (municipalityId) doivent toujours être fournis quand ils sont connus, car les désignations (communenname) ne peuvent garantir l'absence d'ambiguïté dans l'affectation.
- **[RECOMMANDÉ]** Les renseignements concernant les pays (le nom du pays et l'identifiant du pays (countryId)) doivent être fournis selon les nomenclatures de l'OFS.
- **[IMPÉRATIF]** Il faut toujours fournir toutes les informations connues avec l'événement, même lorsque l'élément correspondant est facultatif.
- **[IMPÉRATIF]** Si les informations ne sont plus livrées, la situation n'est plus considérée comme existante et peut être supprimée respectivement terminée dans le système destinataire.
- **[IMPÉRATIF]** Les corrections de données, pour lesquelles il n'y a pas d'événement explicite, doivent être annoncées comme événement de correction.
- **[IMPÉRATIF]** Concernant les annonces d'événement avec une date de validité spécifique (ex. date de naissance en cas de naissance, date de décès en cas de décès, date d'arrivée en cas d'arrivée etc.), celle-ci doit concorder avec l'eventDate et, le cas échéant, avec le «valable à partir de» de l'annonce. Exemple de la naissance: date de naissance = 02.03.2012, date de l'événement = 02.03.2012.
- **[IMPÉRATIF]** Un élément facultatif ne doit pas être livré vide. Si l'information n'est pas connue, l'élément facultatif ne peut être transmis.
Exemple validité pour la catégorie d'étrangers.

Variante 1 L'information est connue et doit donc être transmise.

```
<eCH-0011:residencePermit>
  <eCH-0011:residencePermit>02</eCH-0011:residencePermit>
  <eCH-0011:residencePermitValidFrom>2010-12-31
</eCH-0011:residencePermitValidFrom>
  <eCH-0011:residencePermitValidTill>2011-12-31
  </eCH-0011:residencePermitValidTill>
</eCH-0011:residencePermit>
```

Variante 2 L'information n'est pas connue, l'élément n'est donc pas transmis.

```
<eCH-0011:residencePermit>
  <eCH-0011:residencePermit>02</eCH-0011:residencePermit>
</eCH-0011:residencePermit>
```

3.2 Processus pour l'échange d'annonces

[eCH-0058] décrit les processus détaillés pour la transmission et l'utilisation des annonces d'événement. Il existe différents scénarios ou «Use Cases» dans lesquels l'échange d'annonces est nécessaire. On peut donc établir une distinction entre les types d'annonce suivants:

- Annonces d'événement
- Annonces d'annulation
- Annonces de correction
- Corrections de données
- Annonces de synchronisation des données

3.2.1 Annonces d'événement

Les annonces d'événement sont envoyées lorsqu'un événement technique conduit à l'enregistrement ou à la modification des données dans le registre des habitants, ce qui doit être transmis à un autre organisme. Ce type d'annonce est décrit au point 4.4.

3.2.2 Annonces d'annulation

Les annonces d'annulation sont envoyées lorsqu'un des deux cas suivants apparaît:

- Un événement déjà annoncé l'a été pour une mauvaise personne.
- Un événement déjà annoncé ne s'est pas produit et n'aurait pas dû être annoncé.

Dans de tels cas de figure, l'annonce s'effectue selon la même structure que celle utilisée pour une livraison incorrecte. Une telle annonce sera marquée en tant qu'annonce «à annuler» s'effectue dans l'enveloppe technique, tel que décrit dans la norme [eCH-0058]. Les conséquences d'une annonce d'annulation peuvent être complexes. Dans un contexte normal, les systèmes de réception ne pourront pas traiter ce type de message sans intervention manuelle.

L'annulation n'est qu'une simple information et n'a aucun effet sur les données. Elle stipule uniquement que l'événement n'a pas eu lieu. Toutes les modifications de données nécessaires doivent, par la suite, être annoncées au moyen de corrections de données. Une nais-

sance ou une arrivée peuvent être annulées au moyen de <Supprimer une personne du registre>.

3.2.3 Annonce de correction

Les annonces de correction sont envoyées, quand une annonce d'événement était défectueuse, mais que le motif d'annonce et la personne étaient corrects.

Dans ces cas-là, l'annonce suit la même structure que la livraison d'origine. Dans l'enveloppe spécifique, l'annonce est marquée comme «correction» (cf. [eCH-0058]).

3.2.4 Corrections des données

Les corrections des données sont annoncées lorsque les données sont modifiées dans le registre des habitants mais que le motif en question ne correspond à aucun des motifs d'annonce / annonces d'événement décrits au chapitre 4.4. Les définitions des annonces correspondantes figurent au 4.5.

La séquence d'origine selon laquelle les données ont été créées ne doit pas être prise en compte. Les faits sont toujours annoncés tel qu'ils se présentent désormais au moment de l'annonce de correction. Concernant les corrections, toutes les modifications ultérieures sont écrasées, c.-à.-d. elles doivent être à nouveau annoncées, si elles sont toujours valables. Ceci vaut également pour les modifications dans le passé.

L'exemple suivant illustre cette situation au moyen de l'annonce d'adresses d'acheminement.

Le 1.4.2009, une adresse d'acheminement est annoncée avec comme date d'événement le 1.4.2009 sans «valable jusqu'à»

Adresse	Date d'événement	Date valable jusqu'à	Action
Bahnhofstrasse 3	1.4.2009		1 = nouveau

Le 5.5.2009, trois adresses d'acheminement, valables à l'avenir seulement, sont annoncées.

Adresse	Date d'événement	Date valable jusqu'à	Action
Thunstrasse 8	30.6.2009	01.08.2009	1 = nouveau
Marktplatz 1	02.08.2009	30.09.2009	1 = nouveau
Bahnhofstrasse 3	01.10.2009		1 = nouveau

Le 1.6.2009, une correction doit à présent être effectuée. L'adresse valable à l'origine à compter du 30.6. est valable dès le 15.6. et ce pour une durée indéterminée.

Adresse	Date d'événement	Date valable jusqu'à	Action
Thunstrasse 8	15.06.2009		1 = nouveau

3.2.5 Annonces de synchronisation des données

Les annonces de synchronisation des données permettent de comparer les registres ayant au moins une partie du contenu identique. Ces annonces sont décrites au chapitre 4.3.

3.2.6 Annonce de faits à l'avenir et terminaison d'annonces d'événement

Les explications suivantes ne concernent pas le thème des «annulations» ou des «corrections» d'événements livrés à tort, qui fait l'objet d'une description séparée au chapitre 3.2.2.

Chaque événement est par principe transmis avec une date d'événement spécifique. La date d'événement est transmise tant dans le cadre d'annonce spécifique («eventDate» du «header» dans eCH-0058) que dans la partie technique de l'annonce. Si la date d'événement peut être dans le futur pour quelques événements, une telle éventualité n'est pas autorisée pour d'autres.

[IMPÉRATIF] La date d'événement dans le cadre d'annonce spécifique doit concorder avec la date d'événement dans la partie technique de l'annonce.

[IMPÉRATIF] La date d'événement livrée est toujours la date à partir de laquelle le fait annoncé est valide.

Se reporter au tableau en annexe G pour savoir si la date d'un événement spécifique peut se trouver dans le futur ou pas.

Quelques annonces d'événement peuvent avoir une validité limitée, c.-à.-d. le fait annoncé avec l'événement est valable uniquement jusqu'à un moment particulier, d'autres événements sont par principe valables jusqu'à leur annulation explicite. Se reporter au tableau en annexe G pour savoir quels sont les événements pouvant être livrés avec une telle terminaison et quels sont ceux qui ne peuvent l'être. Les événements correspondants disposent d'une «Date valable jusqu'à» facultative.

3.2.7 Accusé de réception spécifique

L'accusé de réception spécifique est effectué au moyen d'un eCH-0058 eventReport.

La norme eCH-0020 définit la structure technique pour l'accusé de réception spécifique

- negativeReport pour les accusés de réception négatifs

- positiveReport pour les accusés de réception positifs

Ces structures sont utilisées dans eCH-0058:eventReport:positiveReport:notice respectivement dans eCH-0058:eventReport:negativeReport:notice.

3.3 Données à fournir

Les données sur lesquelles reposent les annonces décrites dans cette norme sont décrites dans le modèle de données Données personnelles dans les normes eCH-0011 et eCH-0021.

3.3.1 Données obligatoires par annonce

Chaque annonce d'événement doit être fournie avec des informations de caractère général. Parmi ces informations générales, on peut notamment citer la date de l'événement. Les informations de caractère général sont décrites dans [eCH-0058].

3.3.2 Indication des identifiants pour les personnes

Concernant les motifs d'annonce décrits des «identifiants de personnes selon eCH-0044», **toutes** les caractéristiques d'identification sont toujours comprises. Ceci vaut particulièrement pour les caractéristiques: **nom**, **prénom(s)**, **sexe** et **date de naissance**.

3.3.3 Indication des relations

Lors de l'annonce d'événements, il faut indiquer toutes les relations avec d'autres personnes qui sont pertinentes au vu du contexte de l'annonce correspondante, dans la mesure où les données correspondantes figurent dans le registre des habitants.

Si, dans chacune des descriptions des motifs d'annonce, on parle de relation à «xy», alors tous les attributs nécessaires sont toujours concernés. Ce faisant, les données d'identification de la personne concernée sont toujours fournies en indiquant des caractéristiques d'identification (attributs clé).

Concernant les relations parents/enfant, l'information Autorité parentale doit toujours être livrée dans la mesure où elle est disponible.

La relation peut en outre être complétée en indiquant une adresse postale complète. Toutefois, cette adresse ne doit être indiquée que si la personne concernée par la relation n'est pas elle-même domiciliée dans la commune. Si la personne est domiciliée dans la commune, l'adresse est déjà fournie par son propre lieu de résidence et ne doit donc pas être livrée de manière redondante, sous peine d'entraîner des différences.

3.3.4 Indication des lieux d'événement

Lors de la livraison des lieux d'événement (commune en Suisse), les renseignements suivants doivent être fournis:

- l'HistoryId au moment de l'événement
- le numéro OFS de la commune actuelle
- le nom de la commune actuelle.

Concernant la livraison de lieux d'événement à l'étranger, il, dans la mesure du possible, fournir le numéro OFS du pays.

4 Spécification

Tous les motifs d'annonces valables dans le domaine du registre des habitants sont répertoriés et indiqués ci-dessous.

Dans la mesure où une norme de base définie n'est pas explicitement mentionnée dans les spécifications suivantes ainsi que dans les documents indiqués en annexe pour un élément, les définitions selon eCH-0011 s'appliquent.

Si des motifs d'annonce supplémentaires doivent être ajoutés, ceux-ci sont alors insérés à la fin.

Chaque événement dispose d'un point d'extension (extension, xs:anyType) qui peut être utilisé pour des extensions spécifiques (par ex. extensions cantonales).

4.1 Notation

Pour les définitions suivantes des types de données, les symboles suivants sont utilisés:

Sélection	
Séquence de plusieurs éléments	
Élément facultatif	
Élément facultatif, apparaissant plusieurs fois	
Élément à livrer impérativement	
Élément impératif, apparaissant plusieurs fois	

4.2 Blocs d'information

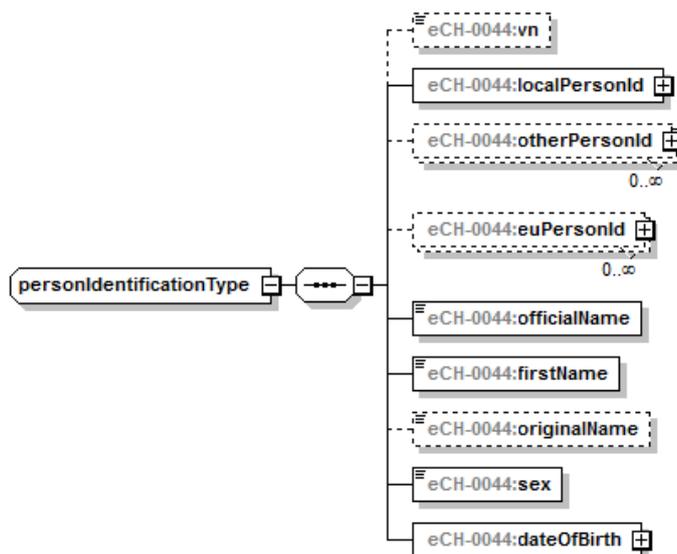
Dans un souci de garantir que les caractéristiques à échanger concernant toutes les annonces soient prises en compte de manière uniforme, les caractéristiques relatives sont regroupées en blocs d'information. Dans la mesure où cela est possible et judicieux, on utilise non pas des caractéristiques individuelles mais des blocs entiers dans toutes les annonces. Dans la suite du document, ces blocs d'informations sont répertoriés avec leurs caractéristiques. Concernant les annonces, seuls ces blocs sont ensuite référencés. Quant aux caractéristiques, qui sont disponibles tant dans un bloc d'informations que dans les identifiants (ex. date de naissance), les valeurs dans les blocs d'information font foi.

4.2.1 personIdentification – Identifiants de personne

Les informations concernant les identifiants se composent exclusivement des caractéristiques définies dans la norme eCH-0044 «Norme concernant les données Echange d'Identifications de personne».

Les caractéristiques suivantes sont échangées:

- Numéro d'assuré AVS (facultatif) – vn, eCH-0044:vnType
- Identifiant local de personne (impératif) – localPersonId, eCH-0044:namedPersonIdType
- Autre identifiant de personne (facultatif) – otherPersonId, eCH-0044:namedPersonIdType
- Identifiant UE de personne (facultatif) – euPersonId, eCH-0044:namedPersonIdType
- Nom officiel (impératif) – officialName, eCH-0044:baseNameType
- Prénoms (impératif) – firstName, eCH-0044:baseNameType
- Nom de célibataire (facultatif) – originalName, eCH-0044:baseNameType
- Sexe (impératif) – sex, eCH-0044:sexType
- Date de naissance (impératif) – dateOfBirth, eCH-0044:datePartiallyKnownType

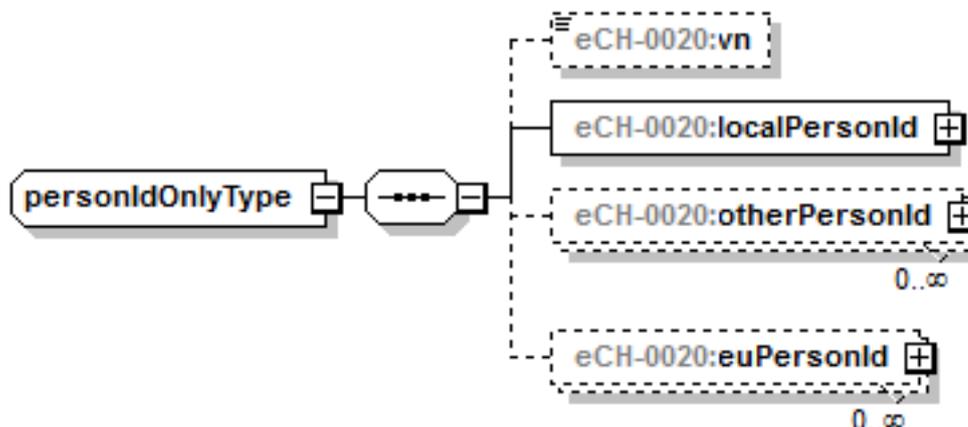


4.2.1.1 personIdOnly – Identifiants techniques de personne

Les identifiants de personne selon eCH-0044 contiennent également des caractéristiques techniques (nom officiel, prénoms, nom de célibataire, sexe et date de naissance). Dans certaines situations toutefois, seuls les identifiants techniques (N° AVS13, identifiant local de personne, autres identifiants de personne, identifiant UE de personne) sont échangés.

Les caractéristiques suivantes sont échangées:

- Numéro d'assuré AVS (facultatif) – vn, eCH-0044:vnType
- Identifiant local de personne (impératif) – localPersonId, eCH-0044:namedPersonIdType
- Autre identifiant de personne (facultatif) – otherPersonId, eCH-0044:namedPersonIdType
- Identifiant UE de personne (facultatif) – euPersonId, eCH-0044:namedPersonIdType



4.2.2 nameInfo – Informations concernant le nom

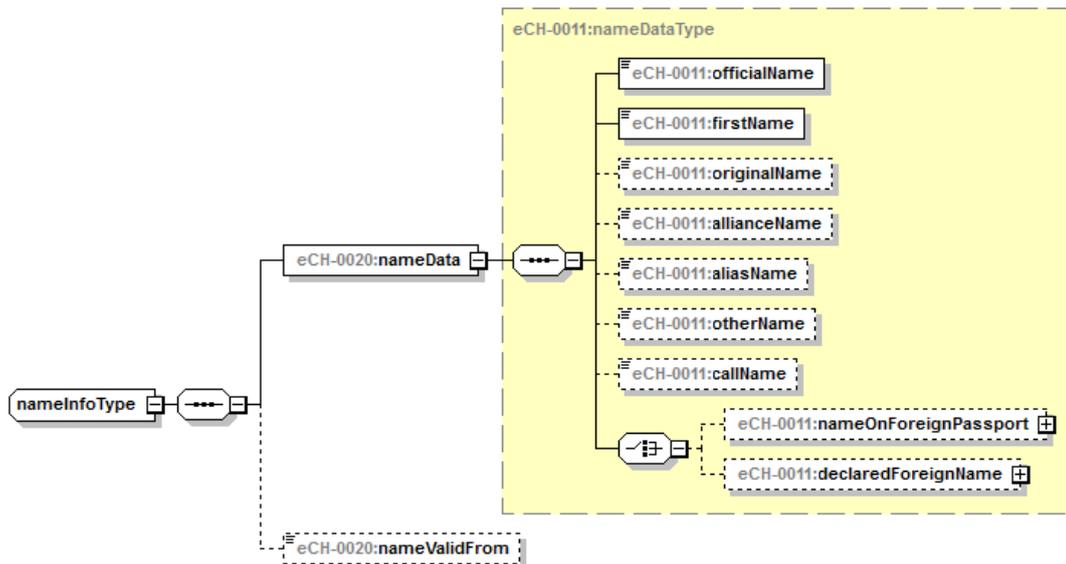
Les informations de validité générale reposent sur eCH-0011 «Norme concernant les données Données personnelles», les renseignements concernant la validité des renseignements relatifs au nom sont définis localement dans eCH-0020.

Les caractéristiques suivantes sont échangées:

- Renseignements relatifs au nom (impératif) – nameData, eCH-0011:nameDataType
 - Nom officiel (impératif) – officialName
 - Prénoms (impératif) – firstName
 - Nom de célibataire (facultatif) – originalName
 - Nom d'alliance (facultatif) – allianceName
 - Alias (facultatif) – aliasName
 - Autre nom (facultatif) – otherName
 - Nom usuel (facultatif) – callName
 soit
 - Nom dans le passeport étranger (facultatif) – nameOnForeignPassport
 soit

Nom étranger selon la déclaration (facultatif) – declaredForeignName
(le nom étranger selon la déclaration concerne uniquement ZEMIS)

- Noms valables à partir de (facultatif) - nameValidFrom



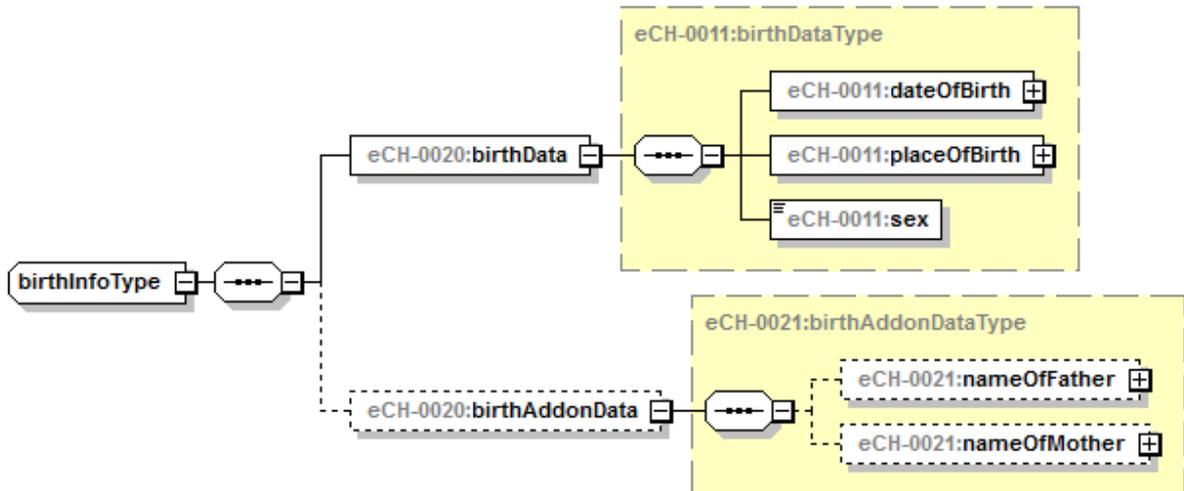
4.2.3 birthInfo – Informations concernant la naissance

Les informations concernant la naissance proviennent de deux normes.

Les informations de validité générale reposent sur eCH-0011 «Norme de données Données personnelles» (birthData), celles qui sont spécifiquement pertinentes dans le contexte des services des habitants reposent sur eCH-0021 «Norme concernant les données Données complémentaires relatives aux personnes» (birthAddonData)

Les caractéristiques suivantes sont échangées:

- Renseignements concernant la naissance (impératif) – birthData, eCH-0011:birthDataType
 - Date de naissance (impératif) – dateOfBirth
 - Lieu de naissance (impératif) – placeOfBirth
 - Sexe (impératif) – sex
- Renseignements complémentaires concernant la naissance (facultatif) – birthAddonData, eCH-0021:birthAddonDataType
 - Nom du père (facultatif) – nameOfFather
 - Nom de la mère (facultatif) – NameOfMother

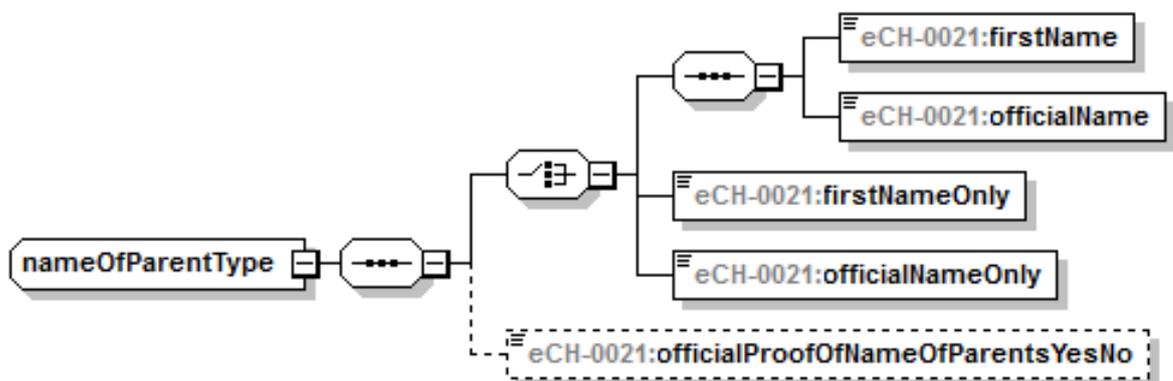


4.2.3.1 nameOfParent - Nom des parents

Les informations concernant les noms des parents se composent des caractéristiques définies dans eCH-0021 «Norme concernant les données Données complémentaires relatives aux personnes» respectivement eCH-0044 «Norme concernant les données Echange d'identifications de personne».

Les caractéristiques suivantes sont échangées:

- Prénoms (impératif) – firstName, eCH-0044:officialFirstNameType
 - Nom officiel (impératif) – officialName, eCH-0044:baseNameType
- soit
- Prénoms (impératif) – firstNameOnly, eCH-0044:officialFirstNameType
- soit
- Nom officiel (impératif) – officialNameOnly, eCH-0044:baseNameType
- Justificatif officiel du nom des parents (facultatif) – officialProofOfNameOfParentsYesNo, xs:boolean

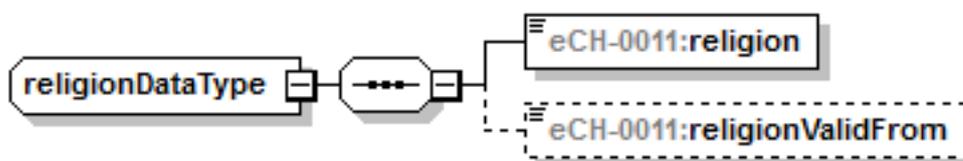


4.2.4 religionData – Renseignements concernant la religion

Les renseignements concernant la religion se composent des caractéristiques définies dans eCH-0011 «Norme de données Données personnelles». Les renseignements sur la validité des renseignements concernant la religion sont définis localement dans eCH-0020.

Les caractéristiques suivantes sont échangées:

- Confession (impératif) – religion, eCH-0011:religionType
- Renseignements concernant la religion valable à partir de (facultatif) – religionValidFrom, xs:date



4.2.5 maritalInfo – Informations concernant l'état civil

Les informations concernant l'état civil se composent des caractéristiques définies dans eCH-0011 «Norme de données Données personnelles» (maritalData) respectivement eCH-0021 «Norme concernant les données Données complémentaires des personnes» (maritalDataAddon).

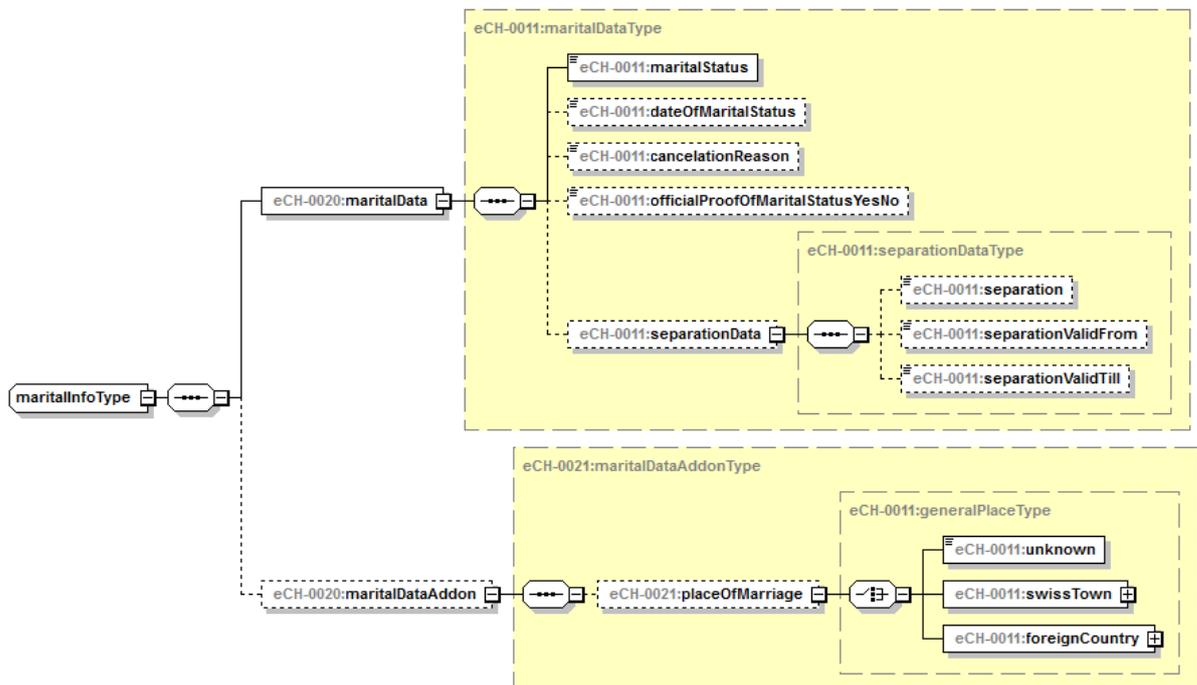
Les caractéristiques suivantes sont échangées:

Renseignements d'état civil

- Etat civil (impératif) – maritalStatus, eCH-0011:maritalStatusType
- Date d'état civil (facultatif) – dateOfMaritalStatus, xs:date
- motif de la dissolution (facultatif) – cancelationReason, eCH-0011:partnerShipAbolitionType
- Justificatif officiel d'état civil (facultatif) – officialProofOfMaritalStatusYesNo, xs:boolean
- Séparation (facultatif) – separation, eCH-0011:separationType
- Date de séparation (facultatif) – dateOfSeparation, xs:date
- Date valable jusqu'à la séparation (facultatif) – separationTill, xs:date

Renseignements complémentaires concernant l'état civil

- Lieu du mariage (facultatif) – placeOfMarriage, eCH-0011:generalPlaceType



4.2.6 maritalInfoRestrictedMarriage – Informations concernant l'état civil en cas de mariage

La saisie de événements d'état civil Mariage et Enregistrement de partenariat doit toujours – à l'exception de l'arrivée – reposer sur un justificatif officiel. La caractéristique «Justificatif officiel d'état civil» ne doit ainsi pas être fournie pour ces événements.

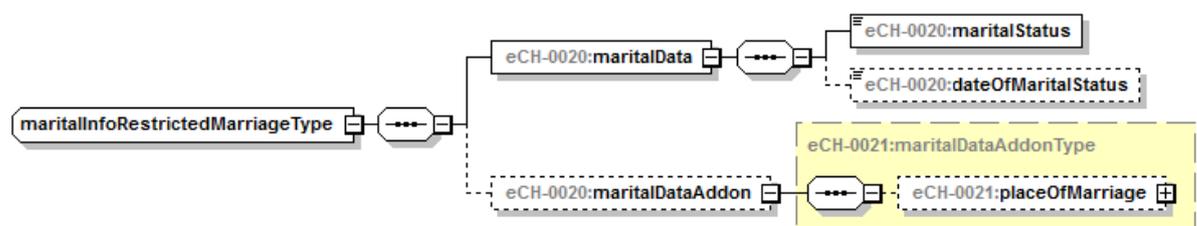
Les caractéristiques suivantes sont échangées:

Renseignements d'état civil

- Etat civil (impératif) – maritalStatus, eCH-0011:maritalStatusType
- Date d'état civil (facultatif) – dateOfMaritalStatus, xs:date

Renseignements complémentaires concernant l'état civil

- Lieu du mariage (facultatif) – placeOfMarriage, eCH-0011:generalPlaceType



4.2.7 nationalityData – Renseignements concernant la nationalité

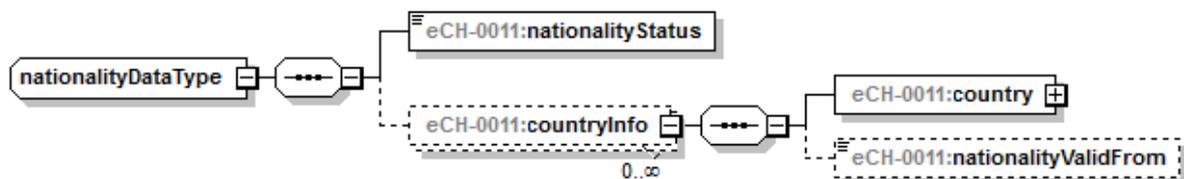
Les informations concernant la nationalité se composent des caractéristiques définies dans eCH-0011 «Norme de données Données personnelles» respectivement eCH-0008 «Norme concernant les données Etats et territoires».

Attention: seul INFOSTAR est autorisé à fournir plusieurs nationalités, dans la mesure où cela est pertinent. Si INFOSTAR fournit plusieurs nationalités, il incombe aux services des habitants de déterminer quelle nationalité est pertinente pour l'inscription au registre des habitants et l'annonce aux autres organismes.

Aucun renseignement concernant la validité, eu égard au statut, n'est échangé, et ce de façon délibérée. Il est donc impossible d'établir un historique au niveau du statut. Aucune source fiable, qui permettrait une mise à jour correct dans le registre des habitants, n'existe pour cette information.

Les caractéristiques suivantes sont échangées:

- Statut de la nationalité (impératif) – nationalityStatus, eCH-0011:nationalityStatusType
- Information concernant les nationalités (facultatif, multiple) - countryInfo
 - Nationalité (facultatif) – country, eCH-0008:countryType
 - Renseignements concernant la nationalité valable à partir de (facultatif) – nationalityValidFrom, xs:date



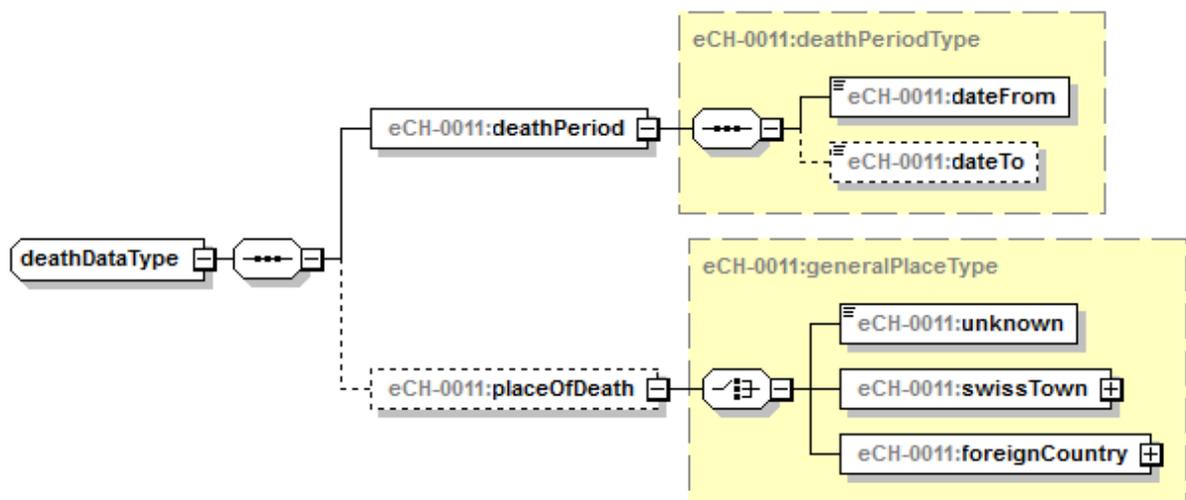
4.2.8 deathData - Renseignements concernant le décès

Les informations reposent sur eCH-0011 «Norme de données Données personnelles»,

Attention: seul INFOSTAR peut annoncer une période de décès (indication de à). Les services des habitants déterminent la date de décès à inscrire au registre des habitants sur la base du période de décès. Pour les annonces du registre des habitants à d'autres organismes, seule la DateDe – selon la date de décès figurant dans le registre des habitants – peut être échangée.

Les caractéristiques suivantes sont échangées:

- Renseignements concernant le décès (impératif) – deathData, eCH-0011:deathDataType
 - Période de décès (impératif) – deathPeriod
 - Date de (impératif) – dateFrom
 - Date à (facultatif) - dateTo
 - Lieu de décès (facultatif) – placeOfDeath, eCH-0011:generalPlaceType

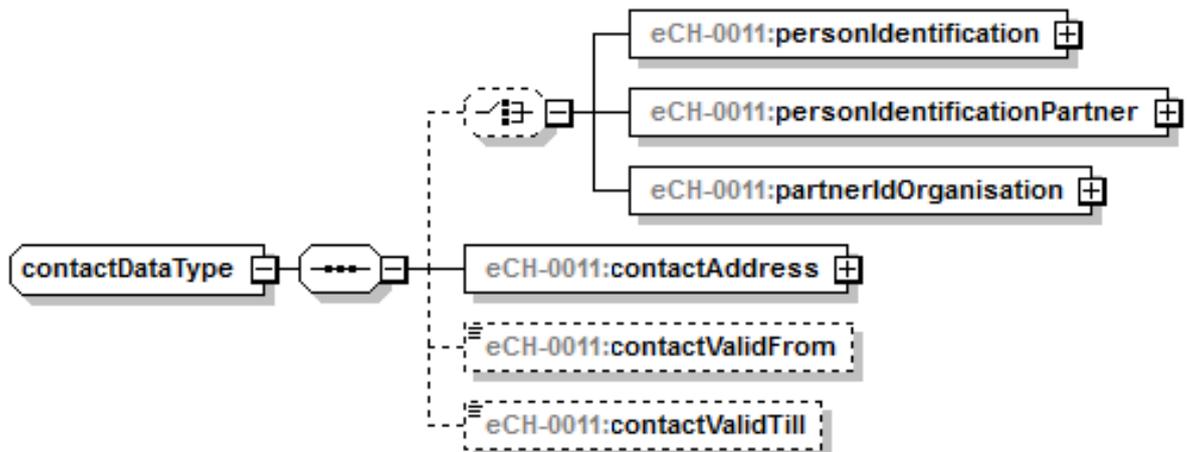


4.2.9 contactData – Informations d’acheminement

Les informations d’acheminement se composent des caractéristiques définies dans eCH-0011 «Norme de données Données personnelles», eCH-0010 «Norme concernant les données Adresse postale pour les personnes physiques, les entreprises, les organisations et les autorités» respectivement eCH-0044 «Norme concernant les données Echange d’identifications de personne» (l’adresse d’acheminement est une adresse d’acheminement postal sans référence explicite à un fait spécifique comme les impôts par exemple).

Les caractéristiques suivantes sont échangées:

- Identifiants de personne (facultatif) – personIdentification, eCH-0044:personIdentificationType ou personIdentificationPartner, eCH-0044:personIdentificationLightType ou partnerIdOrganisation, eCH-0011:partnerIdOrganisationType
- Adresse d’acheminement (impératif) – contactAddress, eCH-0010:mailAddressType
- Informations d’acheminement valable de (facultatif) – contactValidFrom, xs:date
- Informations d’acheminement valable jusqu’à (facultatif) – contactValidTill, xs:date



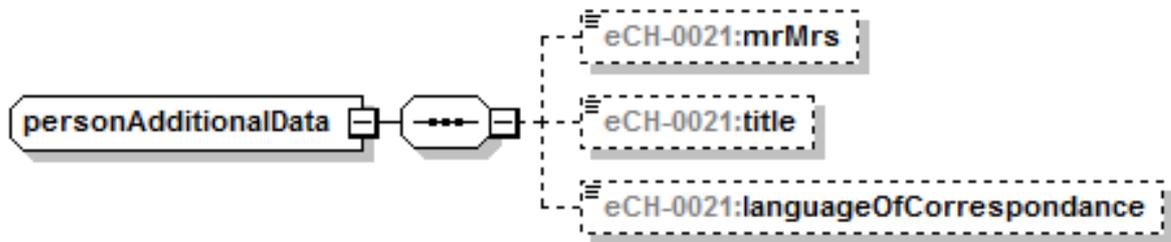
4.2.10 personAdditionalData – Renseignements complémentaires concernant les personnes

Les renseignements complémentaires concernant les personnes proviennent de deux normes.

La langue de correspondance provient d’eCH-0011 «Norme de données Données personnelles», les renseignements concernant la civilité et le titre d’eCH-0010 «Norme concernant les données Adresse postale pour les personnes physiques, entreprises, organisations et autorités».

Les caractéristiques suivantes sont échangées:

- Civilité (facultatif) – mrMrs, eCH-0010:mrMrsType
- Titre (facultatif) – title, eCH-0010:titleType
- Langue de correspondance (facultatif) – languageOfCorrespondance, eCH-0011:languageType

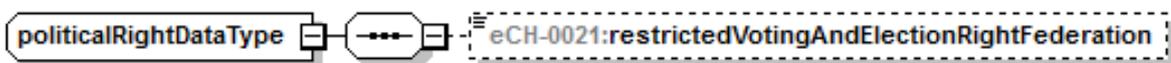


4.2.11 politicalRightData – Droits politiques

Les informations concernant les droits politiques proviennent d'eCH-0011, mais sont importées depuis eCH-0021 à des fins de constitutions de blocs. Pour une description spécifique, voir eCH-0011.

Les caractéristiques suivantes sont échangées:

- Restriction du droit de vote au niveau fédéral (facultatif) – `restrictedVotingAndElectionRightFederation`, `xs:boolean`



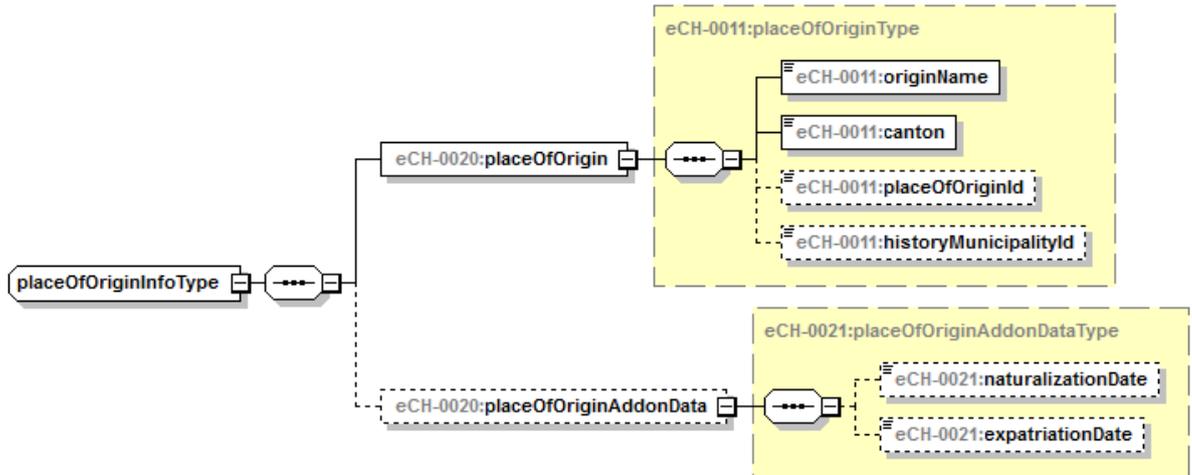
4.2.12 placeOfOriginInfo – Informations concernant le lieu d'origine

Les informations concernant le lieu d'origine proviennent de deux normes.

Les informations de validité générale reposent sur eCH-0011 «Norme de données Données personnelles» (`placeOfOrigin`), celles qui sont pertinentes de manière spécifique dans le contexte des services des habitants sur eCH-0021 «Norme concernant les données Données complémentaires des personnes» (`placeOfOriginAddon`).

Les caractéristiques suivantes sont échangées:

- Renseignements sur le lieu d'origine (impératif) – `placeOfOrigin`, eCH-0011:`placeOfOriginType`
 - Lieu d'origine (impératif) – `originName`
 - Canton (impératif) – `canton`
 - Clé du lieu d'origine (facultatif) – `placeOfOriginId`
 - `HistoryId` du lieu d'origine (facultatif) - `historyMunicipalityId`
- Renseignements complémentaires concernant le lieu d'origine (facultatif) – `placeOfOriginAddonData`, eCH-0021:`placeOfOriginAddonDataType`
 - Date de naturalisation (facultatif) – `naturalizationDate`
 - Date de libération du droit de cité (facultatif) – `expatriationDate`

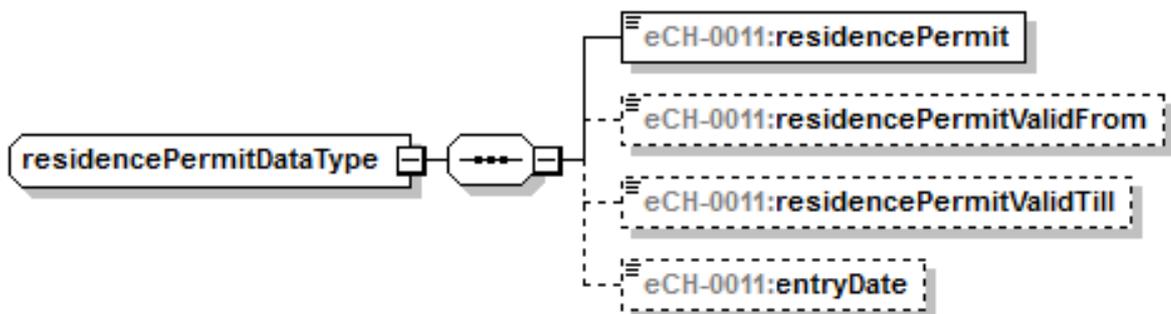


4.2.13 residencePermitData – Catégorie d'étrangers

Les informations concernant la catégorie d'étrangers se composent des caractéristiques définies dans eCH-0011 «Norme de données Données personnelles», eCH-0006 «Norme concernant les données Catégories d'étrangers» respectivement eCH-0044 «Norme concernant les données Echange d'identifications de personne».

Les caractéristiques suivantes sont échangées:

- Catégorie d'étrangers (impératif) – residencePermit, eCH-0006:residencePermitType
- Catégorie d'étrangers valable à partir de (facultatif) – residencePermitValidFrom, xs:date
- Catégorie d'étrangers valable jusqu'à (facultatif) – residencePermitValidTill, xs:date



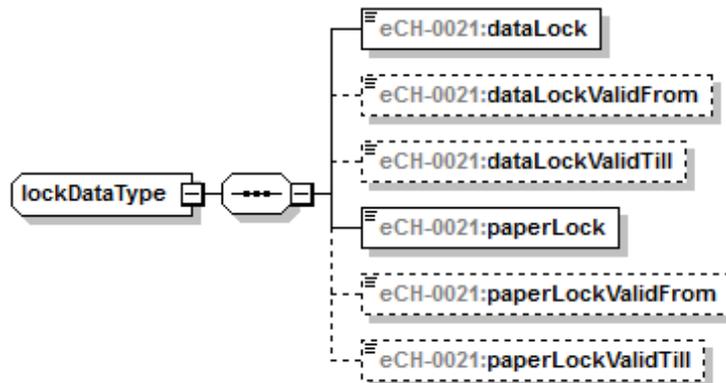
4.2.14 lockData – Mentions de blocage

Les informations concernant les mentions de blocage se composent exclusivement de caractéristiques définies dans eCH-0021 «Norme concernant les données Données complémentaires des personnes».

Les caractéristiques suivantes sont échangées:

- Blocage des données (impératif) – dataLock, eCH-0021:dataLockType
- Blocage des données valable à partir de (facultatif) – dataLockValidFrom, xs:date

- Blocage des données valable jusqu'à (facultatif) – dataLockValidTill, xs:date
- Blocage des documents (impératif) – paperLock, eCH-0021:paperLockType
- Blocage des documents valable à partir de (facultatif) – paperLockValidFrom, xs:date
- Blocage des documents valable jusqu'à (facultatif) – paperLockValidTill, xs:date

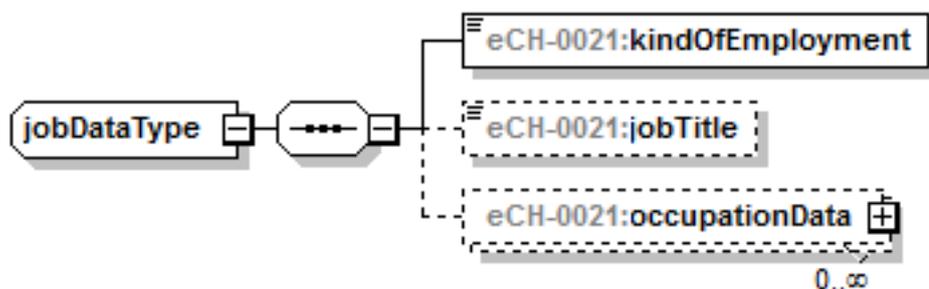


4.2.15 jobData – Renseignements concernant l'activité professionnelle

Les renseignements concernant l'activité professionnelle se composent des caractéristiques définies dans eCH-0021 «Norme concernant les données Données complémentaires des personnes».

Les caractéristiques suivantes sont échangées:

- Statut professionnel (impératif) – kindOfEmployment, xs:string
- Désignation de l'activité professionnelle (facultatif) – jobTitle, xs:token
- Renseignements concernant l'employeur (facultatif, multiple) – occupationData, eCH-0021:occupationDataType

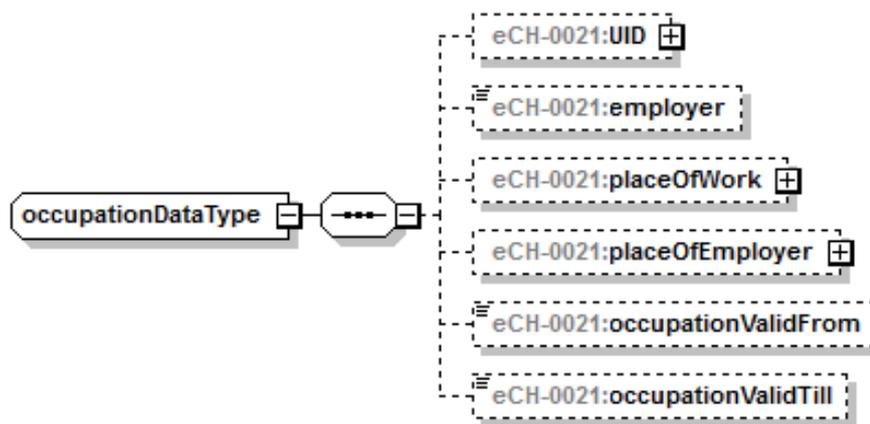


4.2.15.1 occupationData – Renseignements concernant l'employeur

Les renseignements concernant l'employeur se composent des caractéristiques définies dans eCH-0021 «Norme concernant les données Données complémentaires des personnes» respectivement eCH-0010 «Norme concernant les données Adresse postale pour les personnes physiques, entreprises, organisations et autorités».

Les caractéristiques suivantes sont échangées:

- Employeur (facultatif) – employer, xs:token
- IDE de l'employeur (facultatif) – uid, eCH-0021:uidStructureType
- Lieu de travail (facultatif) – placeOfWork, eCH-0010:addressInformationType
- Lieu de l'employeur (facultatif) – placeOfEmployer, eCH-0010:addressInformationType
- Renseignements concernant l'employeur valable à partir de (facultatif) – employerValidFrom, xs:date
- Renseignements concernant l'employeur valable jusqu'à (facultatif) – employerValidTill, xs:date

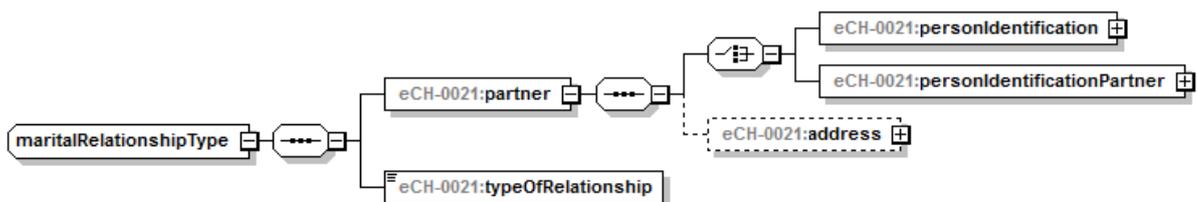


4.2.16 maritalRelationship – Relation d'état civil

Les informations concernant la relation d'état civil se composent des caractéristiques définies dans eCH-0021 «Norme concernant les données Données complémentaires des personnes», eCH-0010 «Norme concernant les données Adresse postale» respectivement eCH-0044 «Norme concernant les données Echange d'identifications de personne».

Les caractéristiques suivantes sont échangées:

- Identification du partenaire (impératif) – partnerIdentification, eCH-0044:personIdentificationType ou partnerIdentificationPartner, eCH-0044:personIdentificationLightType
- Adresse du partenaire (facultatif) – address, eCH-0010:personMailAddressType
- Type de relation (impératif) – typeOfRelationship, eCH-0021:typeOfRelationshipType

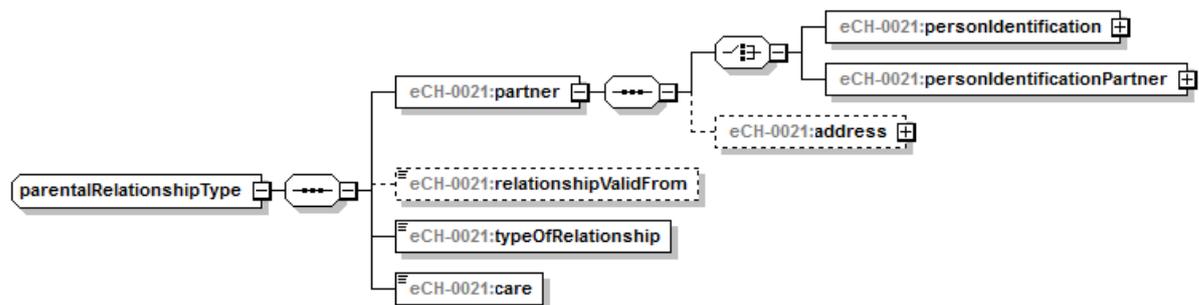


4.2.17 parentalRelationship – Relation parentale

Les informations concernant la relation parentale se composent des caractéristiques définies dans eCH-0011 «Norme de données Données personnelles», eCH-0021 «Norme concernant les données Données complémentaires des personnes», eCH-0010 «Norme concernant les données Adresse postale pour les personnes physiques, entreprises, organisations et autorités» respectivement eCH-0044 «Norme concernant les données Echange d'identifications de personne».

Les caractéristiques suivantes sont échangées:

- Identification du partenaire (impératif) – partnerIdentification, eCH-0044:personIdentificationType ou partnerIdentificationPartner, eCH-0044:personIdentificationLightType
- Adresse du partenaire (facultatif) – address, eCH-0010:personMailAddressType
- Relation valable à partir de (facultatif) – relationshipValidFrom, xs:date
- Type de relation (impératif) – typeOfRelationship, eCH-0021:typeOfRelationshipType
- Autorité parentale (impératif) – care, eCH-0021:careType



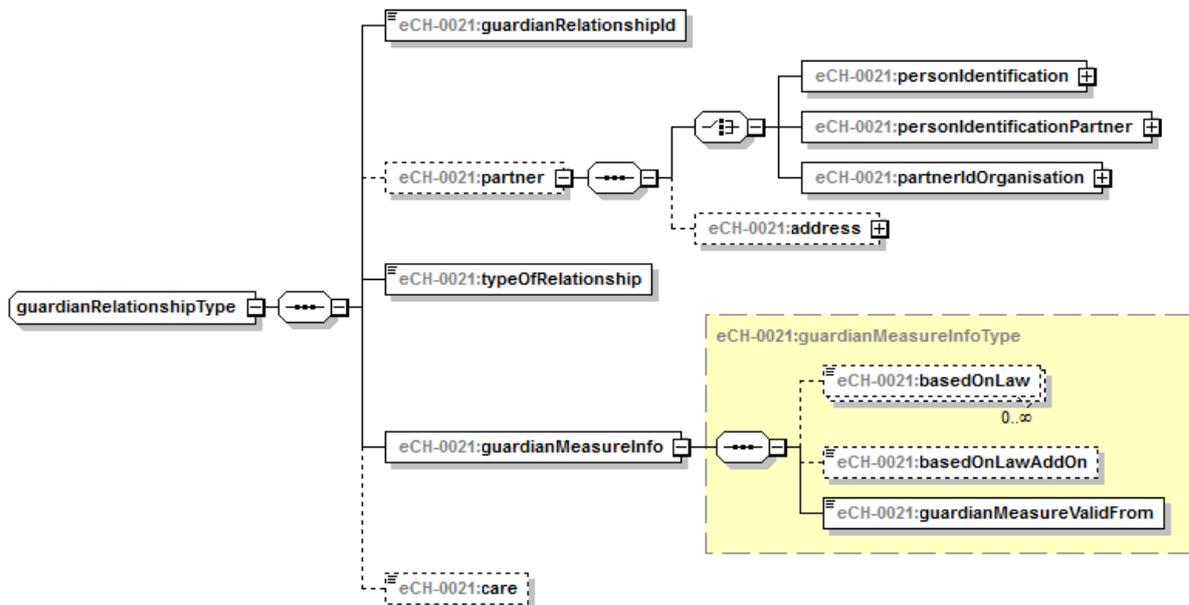
4.2.18 guardianRelationship – Relation sur le droit de protection de l'enfant et de l'adulte

Les informations concernant la relation sur le droit de protection de l'enfant et de l'adulte se composent des caractéristiques définies dans eCH-0011 «Norme de données Données personnelles», eCH-0021 «Norme concernant les données Données complémentaires des personnes», eCH-0010 «Norme concernant les données Adresse postale pour les personnes physiques, entreprises, organisations et autorités» respectivement eCH-0044 «Norme concernant les données Echange d'identifications de personne».

Les caractéristiques suivantes sont échangées:

- Identifiant de la relation (impératif) – guardianRelationshipId
- Identification du partenaire (facultatif) – partnerIdentification, eCH-0044:personIdentificationType ou partnerIdentificationPartner, eCH-0044:personIdentificationLightType ou partnerIdOrganisation, eCH-0011:partnerIdOrganisation

- Adresse du partenaire (facultatif) – address, eCH-0010:personMailAddressType
- Type de relation (impératif) – typeOfRelationship, eCH-0021:typeOfRelationshipType
- Information concernant les mesures (impératif) - guardianMeasureInfo
 - Base légale (facultatif, multiple) – basedOnLaw, eCH-0021:basedOnLawType
 - Articles de loi supplémentaires (facultatif) – basedOnLawAddOn, xs:token
 - Mesure valable à partir de (impératif) – guardianMeasureValidFrom, xs:date



- Autorité parentale (facultatif) – care, eCH-0021:careType

4.2.19 residenceData – Relation d'annonce

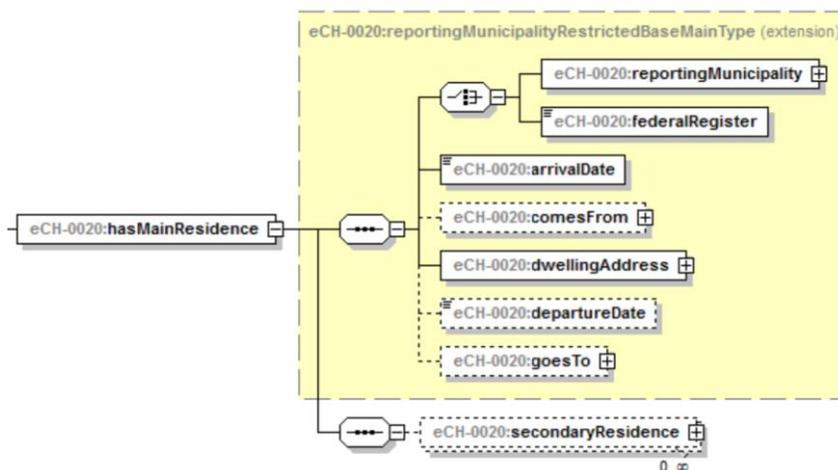
Les informations concernant la relation d'annonce se composent des caractéristiques définies dans eCH-0011 «Norme de données Données personnelles», eCH-0007 «Norme concernant les données Communes» respectivement eCH-0010 «Norme concernant les données Adresse postale pour les personnes physiques, entreprises, organisations et autorisés».

Il existe trois types distincts de la relation d'annonce, qui sont répertoriés en détail ci-dessous.

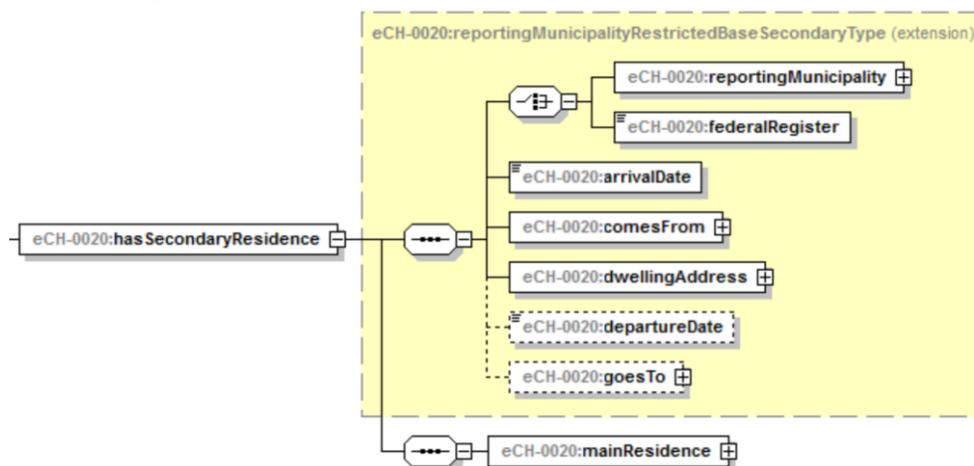
- Relation d'annonce Etablissement – hasMainResidence
- Relation d'annonce Séjour – hasSecondaryResidence
- Autre relation d'annonce – hasOtherResidence

Le type de relation d'annonce (établissement, séjour, autre) est représenté dans le schéma en tant que Choice.

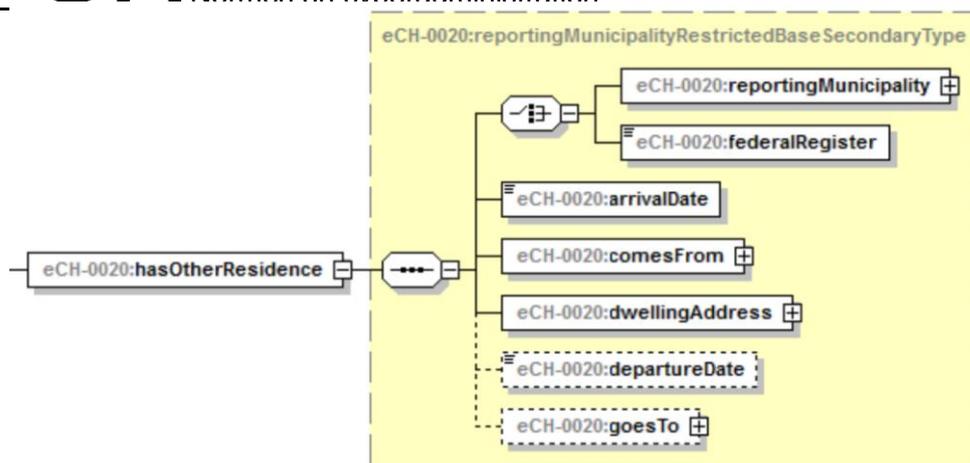
4.2.19.1 Etablissement – hasMainResidence



4.2.19.2 Séjour – has-



4.2.19.3 Autre relation d'annonce - hasOtherResidence

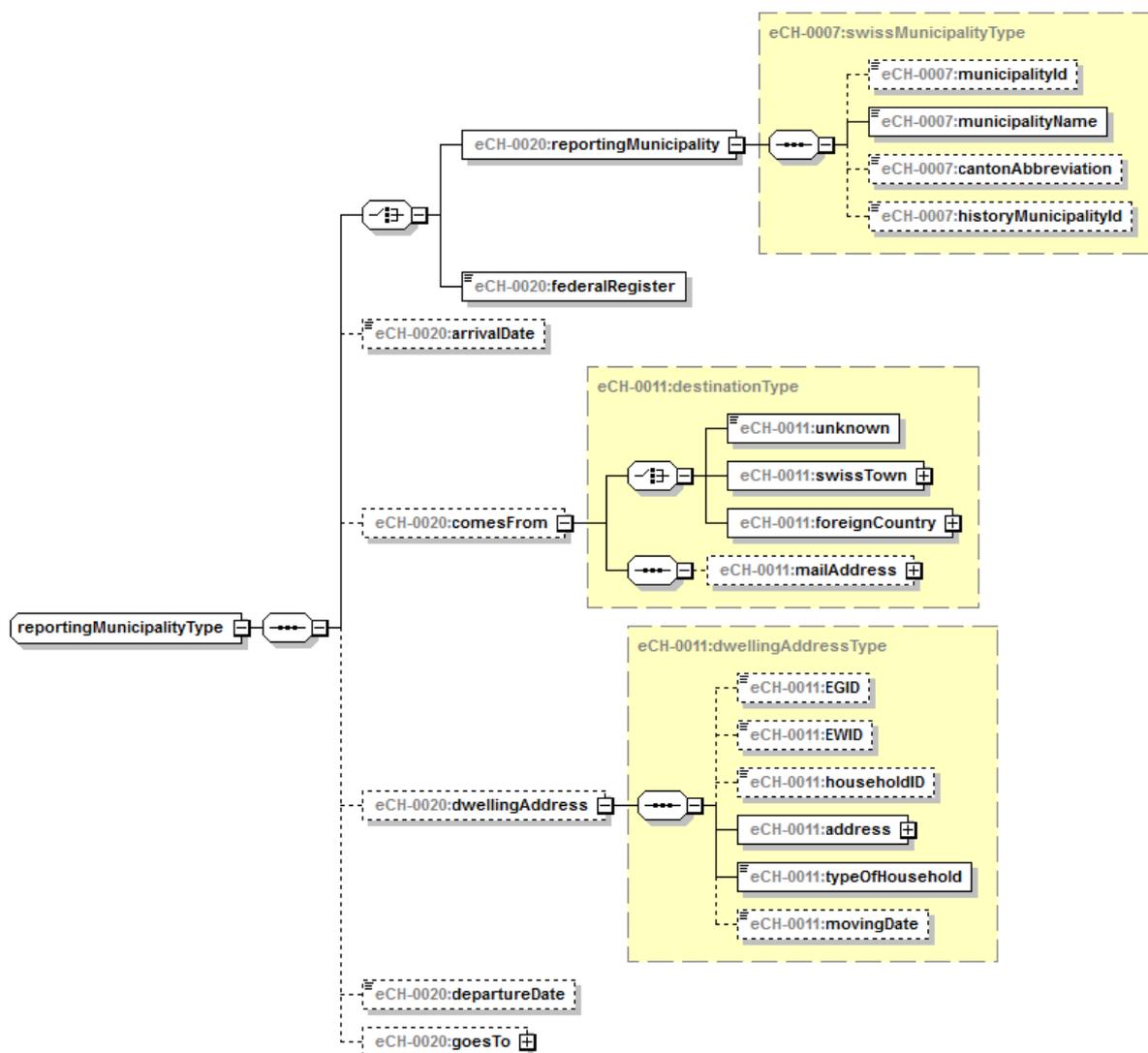


En fonction de l'événement (arrivée, déménagement, départ), différentes caractéristiques sont nécessaires voire impératives. Ceci est représenté dans le schéma XML par le «restrictedType» correspondant.

Les caractéristiques suivantes sont échangées:

- Commune d'annonce – reportingMunicipality, eCH-0007:swissMunicipalityType
- Registre fédéral – federalRegister, eCH-0020:federalRegisterType, voir chapitre 4.2.19.4
- Date d'arrivée– arrivalDate, xs:date
- Lieu d'origine – comesFrom, eCH-0011:destinationType
- Adresse de résidence – dwellingAddress, eCH-0011:dwellingAddressType
- Date de départ – xs:date

- Lieu de départ – goesTo, eCH-0011:destinationType



4.2.19.4 federalRegister - Registre fédéral

Le codage du registre fédéral est prévu comme suit:

- 1 = INFOSTAR
- 2 = Ordipro
- 3 = ZEMIS

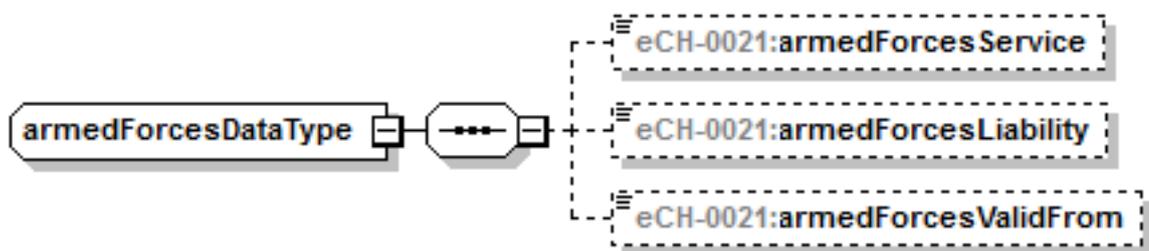
4.2.20 armedForcesData – Renseignements concernant l’obligation de service militaire

Les informations concernant l’obligation de service militaire se composent exclusivement de caractéristiques définies dans eCH-0021 «Norme concernant les données Données com-

plémentaires des personnes». Les mêmes informations sont transmises pour les personnes effectuant un service civil.

Les caractéristiques suivantes sont échangées:

- Obligation de service militaire (facultatif) – armedForcesService, eCH-0021:yesNoType
- Obligation de service de remplacement (facultatif) – armedForcesLiability, eCH-0021:yesNoType
- Renseignements concernant l'obligation de service militaire valable à partir de (facul-



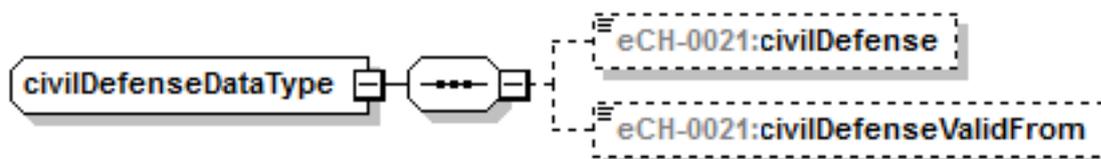
tatif) – armedForcesValidFrom, xs:date

4.2.21 civilDefenceData – Renseignements concernant l'obligation de service de protection civile

Les informations concernant l'obligation de service de protection civile se composent exclusivement de caractéristiques définies dans eCH-0021 «Norme concernant les données Données complémentaires des personnes».

Les caractéristiques suivantes sont échangées:

- Obligation de service de protection civile (facultatif) – civilDefense, eCH-0021:yesNoType
- Renseignements concernant l'obligation de service de protection civile valable à partir de (facultatif) – civilDefenseValidFrom, xs:date



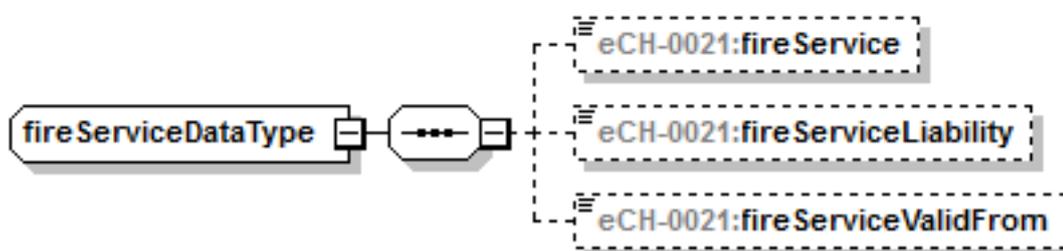
4.2.22 fireServiceData – Renseignements concernant l'obligation de service du feu

Lorsqu'il est question ici de service du feu, il s'agit toujours du service de protection contre le feu.

Les informations concernant le service du feu se composent exclusivement de caractéristiques définies dans eCH-0021 «Norme concernant les données Données complémentaires des personnes».

Les caractéristiques suivantes sont échangées:

- Obligation de service du feu (facultatif) – fireService, eCH-0021:yesNoType
- Obligation de service du feu de remplacement (facultatif) – fireServiceLiability, eCH-0021:yesNoType
- Renseignements concernant l’obligation de service du feu valable à partir de (facultatif) – fireServiceValidFrom, xs:date



4.2.23 healthInsuranceData – Renseignements concernant l’assurance maladie

Les renseignements concernant l’obligation d’assurance maladie selon la LAMal se composent des caractéristiques définies dans eCH-0021 «Norme concernant les données Données complémentaires des personnes» respectivement eCH-0010 «Norme concernant les données Adresse postale pour les personnes physiques, entreprises, organisations et autorités».

Les caractéristiques suivantes sont échangées:

- Détenteur d’une assurance maladie (impératif) – healthInsured, eCH-0021:yesNoType
- Assurance maladie (facultatif) –
Nom de l’assurance maladie – insuranceName, eCH-0021:baseNameType
adresse de l’assurance maladie – insuranceAddress, eCH-0010:organisationMailAddressType
- Renseignements concernant l’assurance maladie valable à partir de (facultatif) – healthInsuranceValidFrom, xs:date

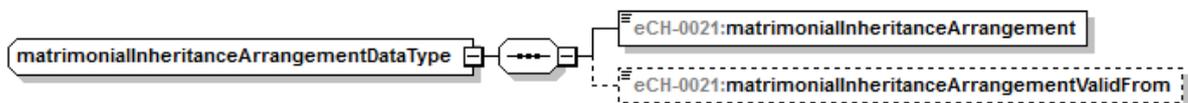


4.2.24 matrimonialInheritanceArrangementData – Accords matrimoniaux et/ou successoraux

Les renseignements concernant l'existence d'accords matrimoniaux et/ou successoraux se composent des caractéristiques définies dans eCH-0021 «Norme concernant les données Données complémentaires des personnes» respectivement eCH-0010 «Norme concernant les données Adresse postale pour les personnes physiques, entreprises, organisations et autorités».

Les caractéristiques suivantes sont échangées:

- Accord matrimonial et/ou successoral oui/non (impératif) – matrimonialInheritanceArrangement, eCH-0021:yesNoType
- Accord matrimonial et/ou successoral valable à partir de (facultatif) – matrimonialInheritanceArrangementValidFrom, xs:date

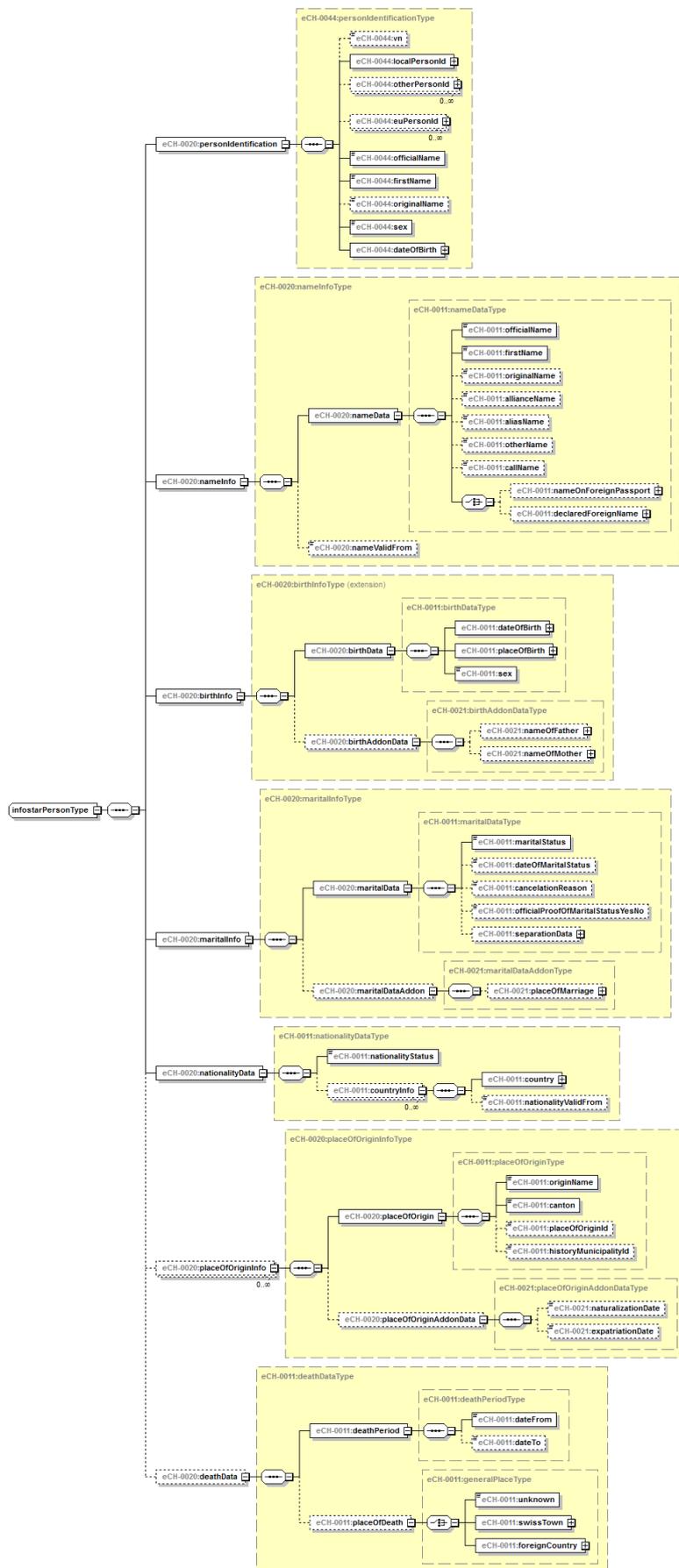


4.2.25 infostarPersonType - InfostarPerson

L'infostarPersonType définit de manière spécifique les données personnelles nécessaires pour les annonces INFOSTAR. L'InfostarPerson se compose exclusivement de blocs déjà décrits au préalable dans ce document.

Les caractéristiques suivantes sont échangées:

- Identifiants de personne (impératif) – personIdentification, voir chapitre 4.2.1
- Informations concernant le nom (impératif) – nameInfo, voir chapitre 4.2.2
- Informations concernant la naissance (impératif) – birthInfo, voir chapitre 4.2.3
- Informations concernant l'état civil (impératif) – maritalInfo, voir chapitre 4.2.5
- Renseignements concernant la nationalité (impératif) – nationalityData, voir chapitre 4.2.7
- Informations concernant le lieu d'origine (facultatif, multiple) – placeOfOriginInfo, voir chapitre 4.2.12
- Renseignements concernant le décès (facultatif) – deathData, voir chapitre 4.2.8



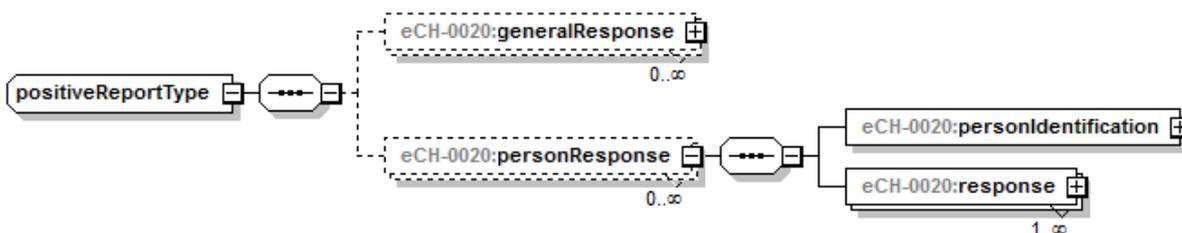
4.2.26 Accusé de réception spécifique

L'accusé de réception spécifique définit la structure pour la concrétisation du positiveReport ou du negativeReport dans eCH-0058 eventReport.

4.2.26.1 Accusé de réception positif

Les caractéristiques suivantes sont échangées dans le cas d'un accusé de réception positif:

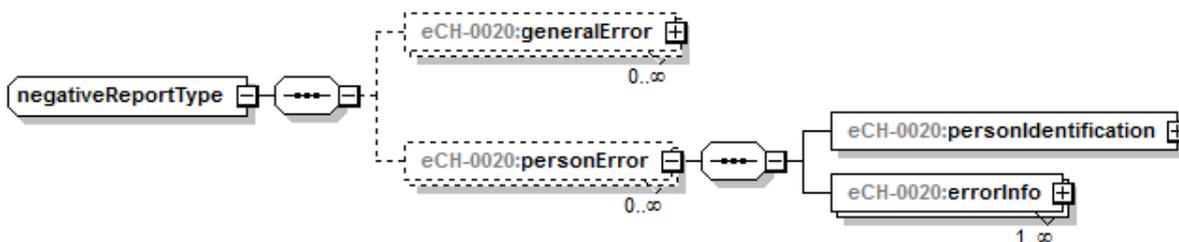
- Réponse générale (facultatif, multiple) – generalResponse, voir 4.2.26.3
- Réponse personnelle (facultatif, multiple) – personResponse
 - Identifiants de personne (impératif) – personIdentification, voir eCH-0044:personIdentificationType
- Réponse (impératif, multiple) – response, voir chapitre 4.2.26.3.



4.2.26.2 Accusé de réception négatif

Les caractéristiques suivantes sont échangées dans le cas d'un accusé de réception négatif:

- Réponse générale (facultatif, multiple) – generalResponse, voir 4.2.26.3.
- Réponse personnelle (facultatif, multiple) – personResponse
 - Identifiants de personne (impératif) – personIdentification, voir eCH-0044:personIdentificationType
 - Réponse (impératif, multiple) – response, voir chapitre 4.2.26.3



4.2.26.3 infoType

Les caractéristiques suivantes sont échangées pour les informations détaillées:

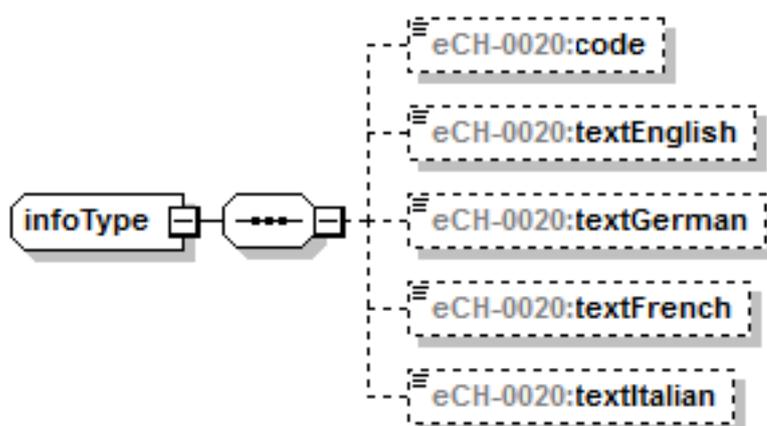
Code

Sert à transmettre les codes de statut et d'erreur.

Les valeurs autorisées ainsi que leur signification doivent être définies dans le cadre d'une implémentation concrète.

textEnglish, textGerman, textFrench, textItalian

Texte libre dans la langue correspondante



4.3 Gestion des fonctions / annonces

Les annonces de synchronisation des données permettent de comparer les registres ayant au moins une partie du contenu identique.

4.3.1 Annonce de base de données générale

Préfixe baseDelivery

Description de l'événement:

A définir par les registres participants.

L'annonce de base de données générale permet d'élaborer respectivement de comparer les registres. La date de livraison de cette annonce est à déterminer à partir des registres concernés. Seules les données valides au moment de la livraison doivent être fournies.

Les données dont la validité est à venir doivent être annoncées avec des événements séparés.

Il est à noter que certains cantons interdisent l'échange de l'information concernant la religion (religion).

L'annonce de base de données générale contient les données concernant les personnes à la date de l'annonce (eventDate). Les partenaires d'interface doivent définir si et dans quelle ampleur les personnes décédées ou parties doivent être annoncées en supplément lors de l'annonce de base de données générale.

L'élément «comesFrom» définit le lieu d'arrivée de la personne. Si la personne est née dans la commune, le lieu d'arrivée doit rester vide (l'élément «comesFrom» n'est pas livré).

Concernant la transmission du lieu du mariage, il convient de respecter les règles correspondantes qui varient d'un canton à l'autre.

Données de l'événement

Les informations suivantes concernant la personne doivent être transmises:

- Identifiants de personne (impératif) – personIdentification, voir chapitre 4.2.1
- Informations concernant le nom (impératif) – nameInfo, voir chapitre 4.2.2
- Informations concernant la naissance (impératif) – birthInfo, voir chapitre 4.2.3
- Renseignements concernant la religion (impératif) – religionData, voir chapitre 4.2.4
- Informations concernant l'état civil (impératif) – maritalInfo, voir chapitre 4.2.5
- Renseignements concernant la nationalité (impératif) – nationalityData, voir chapitre 4.2.7

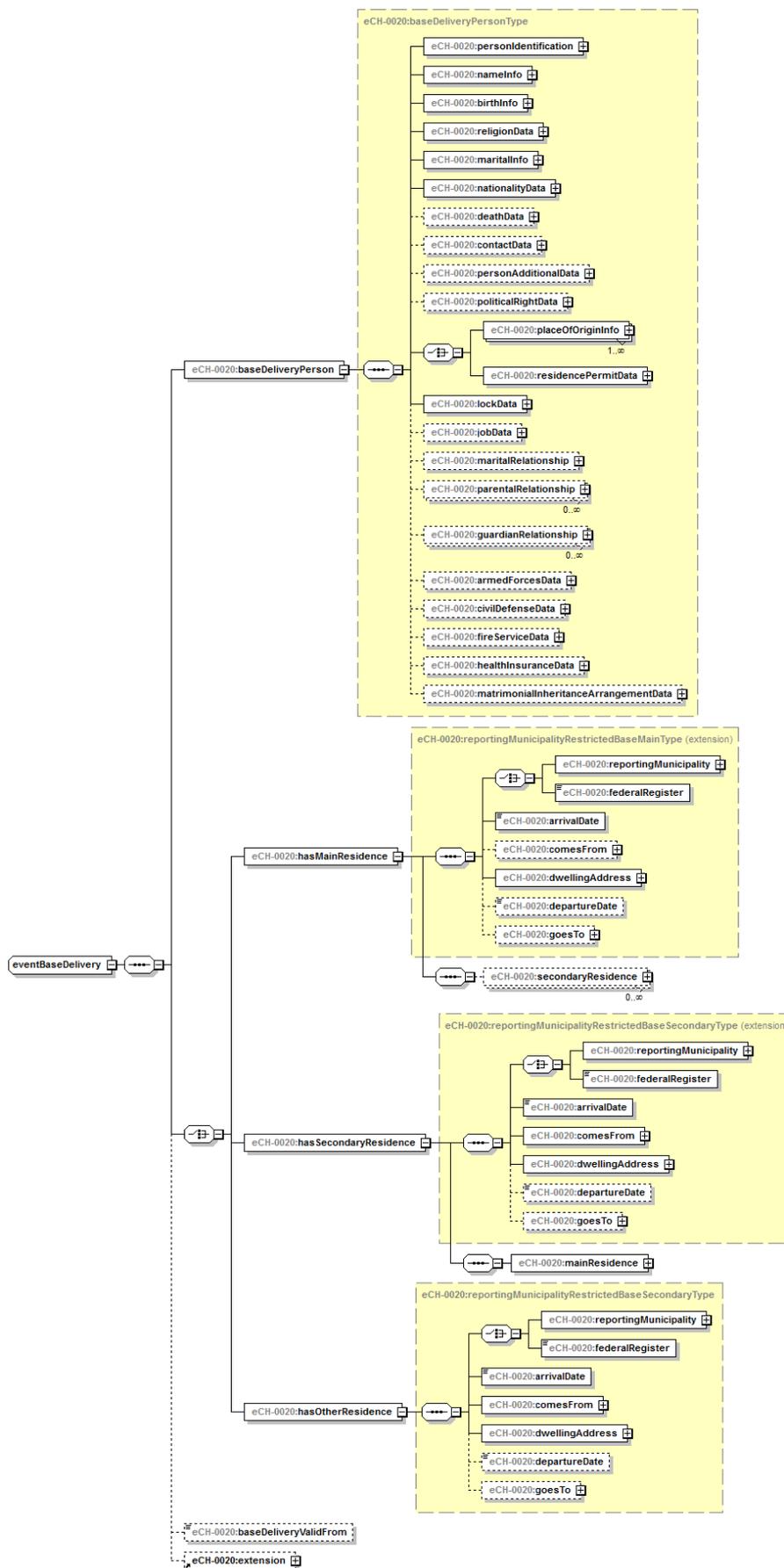
- Renseignements concernant le décès (facultatif) – deathData, voir chapitre 4.2.8
- Informations d'acheminement (facultatif) – contactData, voir chapitre 4.2.9
- Renseignements complémentaires concernant les personnes (facultatif) – personAdditionalData, voir chapitre 4.2.10
- Droits politiques (facultatif) – politicalRightData, voir chapitre 4.2.11

Concernant les Suisses

- Informations concernant le lieu d'origine (impératif, multiple) – placeOfOriginInfo, voir chapitre 4.2.12

Concernant les étrangers

- Catégorie d'étrangers (impératif) – residencePermitData, voir chapitre 4.2.13
- Mentions de blocage (impératif) – lockData, voir chapitre 4.2.14
- Renseignements concernant l'activité professionnelle (facultatif, multiple) – jobData, voir chapitre 4.2.15.
- Relation d'état civil (facultatif) – maritalRelationship, voir chapitre 4.2.16.
- Relation parentale (facultatif, multiple) – parentalRelationship, voir chapitre 4.2.17
- Relation sur le droit de protection de l'enfant et de l'adulte (facultatif, multiple) – guardianRelationship, voir chapitre 4.2.18.
- Renseignements concernant l'obligation de service militaire (facultatif) – armedForcesData, voir chapitre 4.2.20
- Renseignements concernant l'obligation de service de protection civile (facultatif) – civilDefenceData, voir chapitre 4.2.21
- Renseignements concernant l'obligation de service du feu (facultatif) – fireServiceData, voir chapitre 4.2.22
- Renseignements concernant l'assurance maladie (facultatif) – healthInsuranceData, voir chapitre 4.2.23
- Accords matrimoniaux et/ou successoraux (facultatif) – matrimonialInheritanceArrangementData, voir chapitre 4.2.24
- Relation d'annonce (impératif) – residenceData, voir chapitre 4.2.19
- Livraison globale valable à partir de (facultatif) – baseDeliveryValidFrom
- Extension (facultatif) - extension



4.3.2 Echange de clé

Préfixe keyExchange

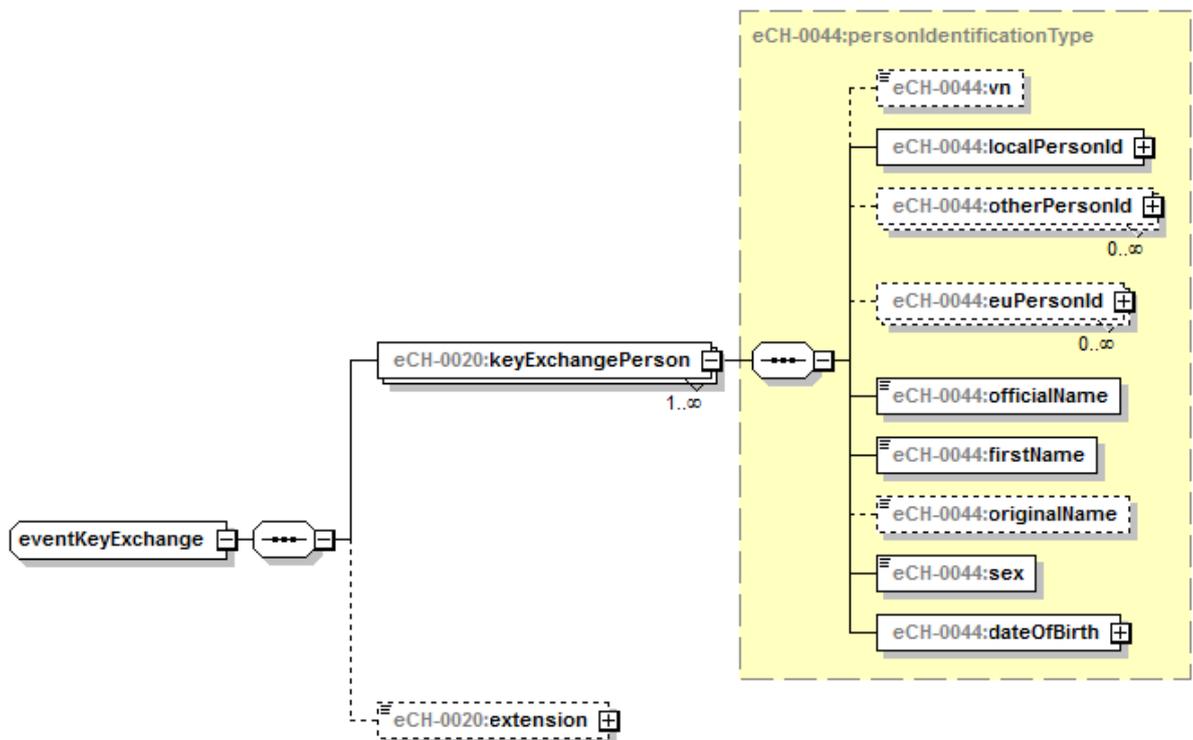
Description de l'événement: à définir par les registres participants.

L'annonce fournit les identifiants disponibles (eCH-0044) relatifs à 1 – n personnes, afin que celles-ci puissent être suivies dans le registre destinataire. Lors de l'échange de cet événement, toutes les clés disponibles doivent être échangées dans la mesure où cela est possible et légal. Outre l'officialName, le firstName, sex et la dateOfBirth, la «personIdentification» contient également le numéro d'assuré AVS et donne la possibilité d'affecter un nombre quelconque aux attributs de clé indiqués.

Données de l'événement

Les informations suivantes concernant la personne doivent être transmises:

- Identifiants de personne (impératif, multiple) – keyExchangePerson, voir personIdentification chapitre 4.2.1
- Extension (facultatif) – extension



4.3.3 Demande de données

Préfixe dataRequest

Description de l'événement: le destinataire a besoin d'informations.

La demande de données doit être utilisée uniquement pour l'échange de données entre organismes officiels habilités.

La demande de données peut en principe s'effectuer pour la base de données générale (tous les habitants d'une commune) ou uniquement pour une seule personne. En guise de réponse, le système interrogé délivre l'événement «Annonce base de données générale».

Si l'événement est transmis sans personIdentification, toutes les personnes du registre interrogé doivent alors être livrées.

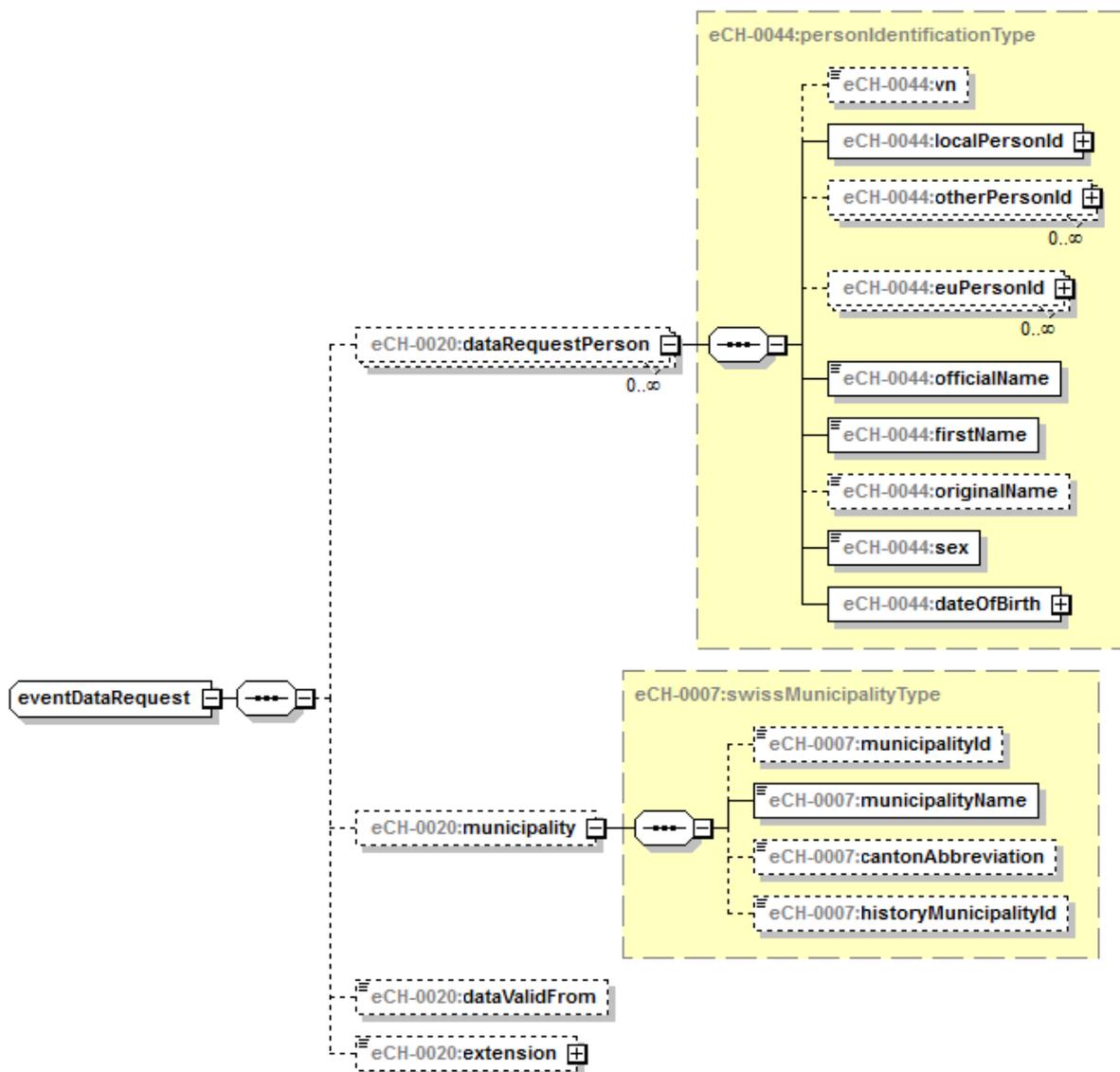
Si aucune date de référence n'est indiquée, les données à fournir sont les données actuelles.

Afin que l'identification de la personne demandée puisse s'effectuer avec une grande fiabilité dans le registre source, toutes les clés existantes doivent être transmises dans la mesure du possible.

Données de l'événement

Les informations suivantes concernant la personne doivent être transmises:

- Identifiants de personne (facultatif, multiple) – requestPersonIdentification, voir personIdentification chapitre 4.2.1
- Commune (facultatif) – municipality, eCH-0007:swissMunicipalityType
- Date de référence (facultatif) - dataValidFrom
- Extension (facultatif) - extension



4.3.4 Echange de clés

Préfixe identificationConversion

Pertinent pour les scénarios de communication suivants, voir aussi chapitre 2.1

- C: Registre des habitants aux organismes de l'administration publique
- D: Echange avec des plateformes de données
- E: Plateformes de données aux organismes de l'administration publique

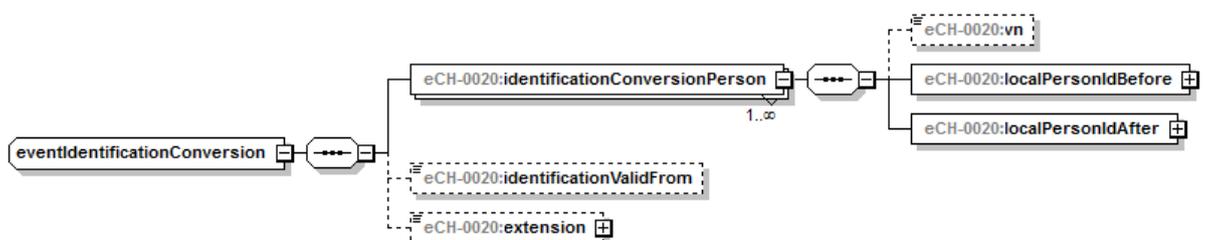
Description de l'événement: lors d'un changement de logiciel de contrôle des habitants, il est fréquent que les clés locales d'une personne changent aussi. Un tel changement de logiciel de contrôle des habitants est rarement effectué de manière automatisée et implique en règle générale des interventions manuelles. Les clés modifiées de toutes les personnes concernées peuvent être échangées avec cet événement. En outre, les plateformes de données peuvent s'en servir pour annoncer les clés actuelles et nouvelles aux systèmes associés.

L'événement se distingue de l'événement «Correction identifiants» uniquement par le fait que plusieurs personnes peuvent être livrées simultanément. Voir donc aussi chapitre 4.5.5.

Données de l'événement

Les informations suivantes concernant la personne doivent être transmises:

- Renseignements concernant la personne (impératif, multiple) - correctIdentificationPerson
 - Numéro d'assuré AVS (facultatif) – vn, eCH-0044:vnType
 - Identifiant local de personne ancien (impératif) – localPersonIdBefore, eCH-0044:namedPersonIdType
 - Identifiant local de personne nouveau (impératif) – localPersonIdAfter, eCH-0044:namedPersonIdType
- Identifiants valable à partir de (facultatif) – identificationValidFrom, xs:date
- Extension (facultatif) – extension



4.3.5 Annonce des doublons

Préfixe announceDuplicate

Pertinent pour les scénarios de communication suivants, voir aussi chapitre 2.1

C: Registre des habitants aux organismes de l'administration publique

D: Echange avec des plateformes de données

E: Plateformes de données aux organismes de l'administration publique

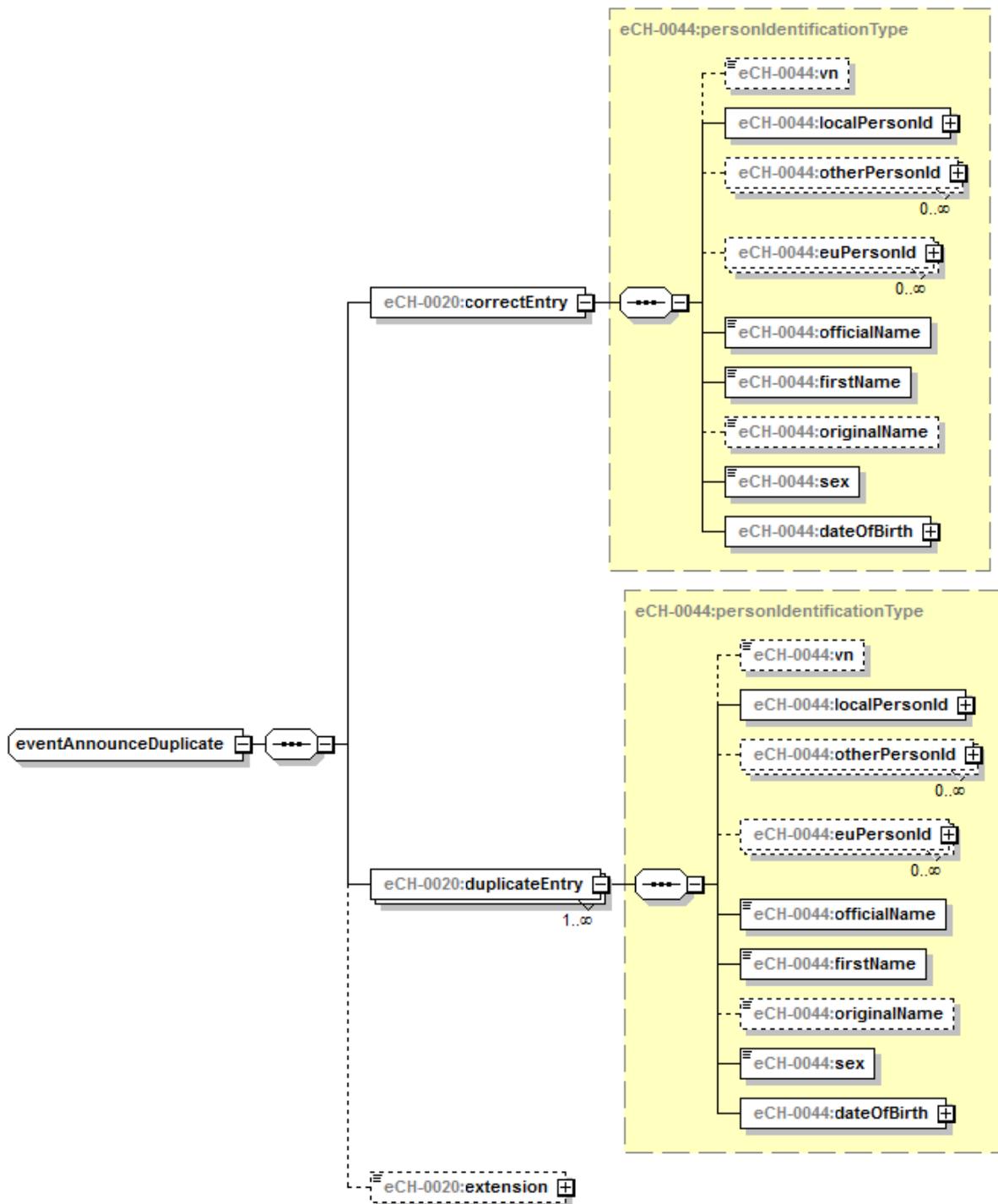
Description de l'événement: dans un registre, plusieurs entrées redondantes portent des clés différentes pour une même personne. Cet événement permet de définir quelle est la bonne entrée et quelles sont celles qui doivent être traitées comme doublons. Il appartient au destinataire de déterminer si les doublons chez le destinataire doivent être supprimés ou simplement signalés en tant que tel.

Les erreurs d'annonce concernant les personnes doivent être non pas corrigées par l'événement «Annonce de doublons», mais rectifiées au moyen d'annulation et de terminaison de la relation d'annonce.

Données de l'événement

Les informations suivantes concernant la personne doivent être transmises:

- Entrée correcte (impératif) – correctEntry, voir chapitre 4.2.1
- Doublet (impératif) – duplicateEntry, voir chapitre 4.2.1
- Extension (facultatif) - extension



4.3.6 Supprimé dans le registre

Préfixe deletedInRegister

Pertinent pour les scénarios de communication suivants, voir aussi chapitre 2.1

- C: Registre des habitants aux organismes de l'administration publique
- D: Echange avec des plateformes de données
- E: Plateformes de données aux organismes de l'administration publique

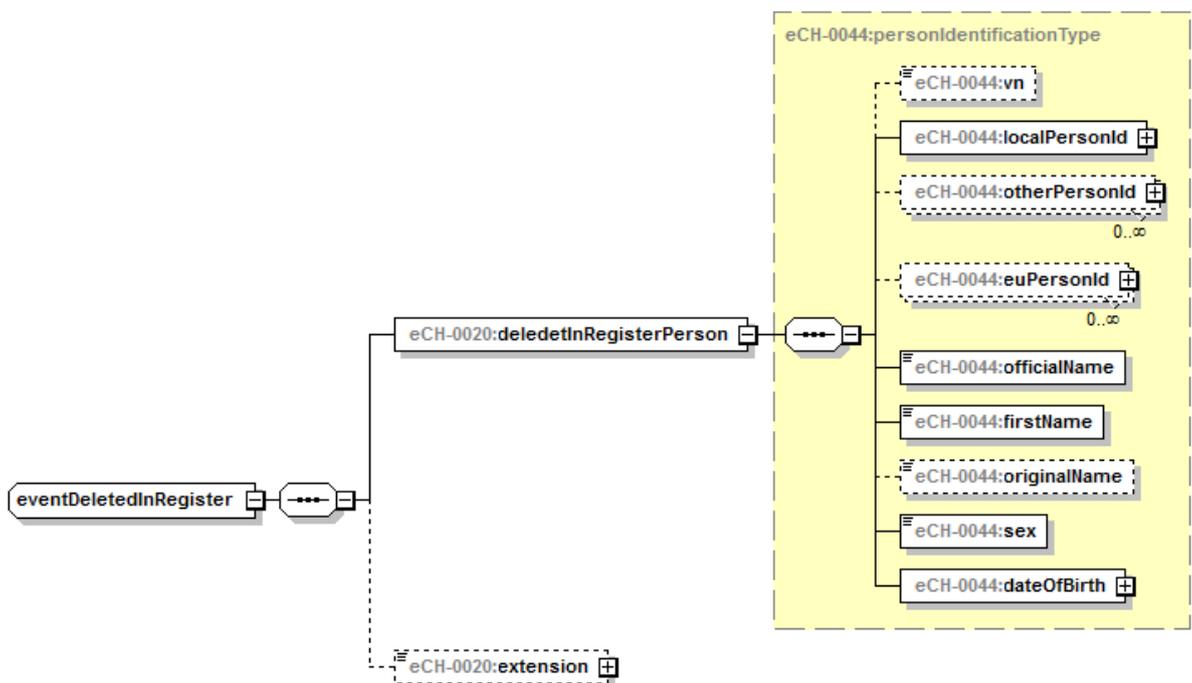
Description de l'événement:

Annnonce selon laquelle une entrée particulière est supprimée physiquement dans le registre expéditeur. Le destinataire doit impérativement supprimer les entrées qui se trouvent chez lui.

Données de l'événement

Les informations suivantes concernant la personne doivent être transmises:

- Renseignements concernant la personne (impératif) – deletedInRegisterPerson, voir chapitre 4.2.1
- Extension (facultatif) – extension



4.4 Annonces d'événement

Les annonces d'événement sont envoyées, quand un événement spécifique entraîne, dans le registre des habitants, des modifications des données, qui doivent être transmises à d'autres organismes.

4.4.1 Adoption

Préfixe adoption

Pertinent pour les scénarios de communication suivants, voir aussi chapitre 2.1

A: Son utilisation est autorisée uniquement pour la communication d'INFOSTAR avec le registre des habitants.

Description de l'événement:

Inscription de l'adoption d'une personne enregistrée dans INFOSTAR. L'événement est annoncé uniquement par INFOSTAR aux registres des habitants.

INFOSTAR

Dans le cas d'une adoption, l'annonce d'événement Adoption est transmise avec les renseignements concernant l'enfant et les parents. Si des modifications de nom et/ou de lieu d'origine ainsi que de nationalité sont nécessaires, celles-ci sont annoncées avec les annonces d'événement spécifiques.

Toutes les annonces d'événement, qui appartiennent à la même adoption, doivent être marquées comme faisant partie d'un même ensemble au moyen d'uniqueBusinessId (eCH-0058).

RDH

L'événement Adoption est traité par les services des habitants en tant qu'événement de correction dans le registre des habitants.

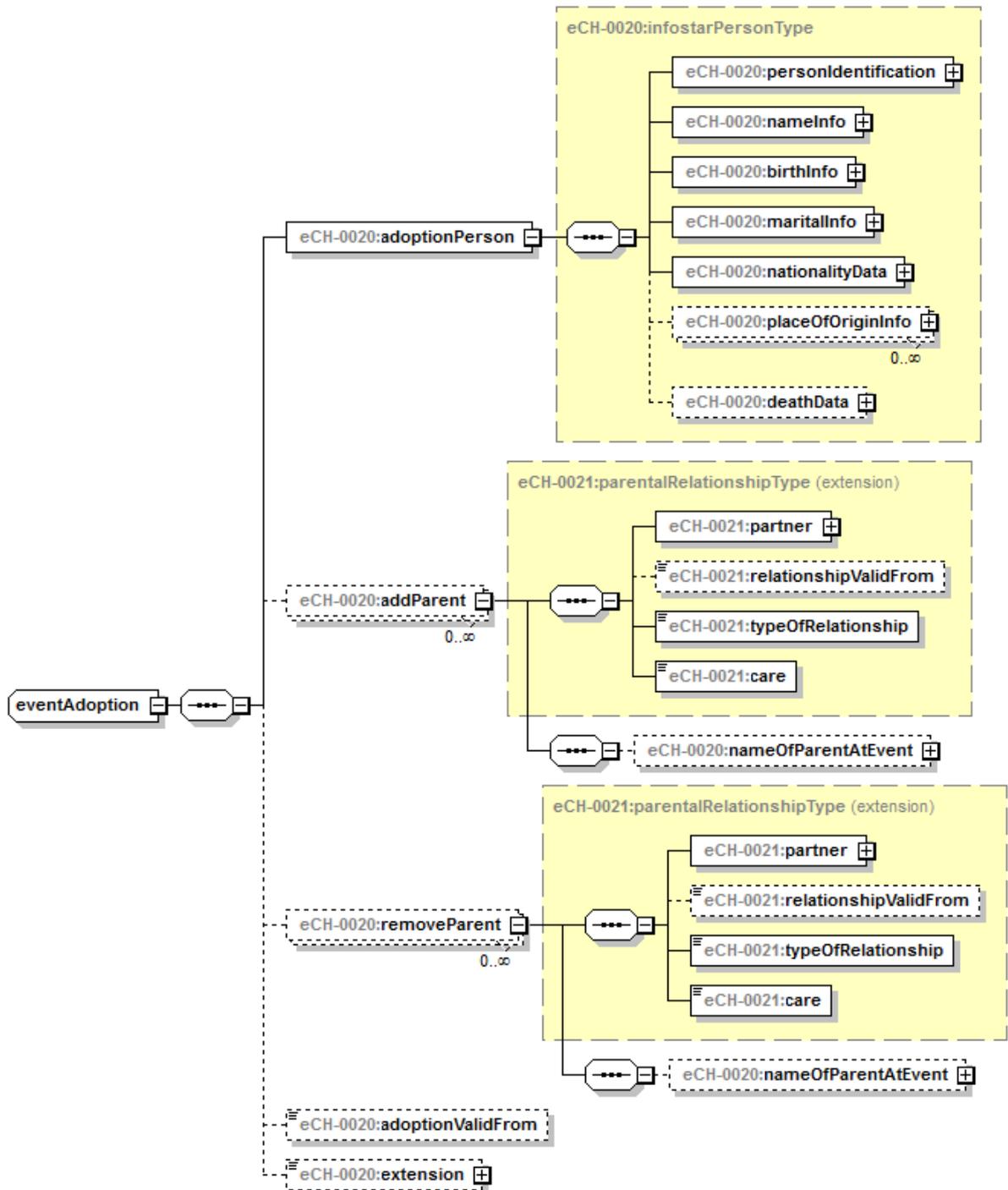
Important: toutes les données personnelles (l'ancien nom également!) ne doivent pas être intégrées à un historique respectivement doivent être supprimées de l'historique. Le registre des habitants ne doit contenir aucune référence à l'adoption. Voir Annexe H Traitement des événements pour eCH-0020, V3.

Principe: l'événement Adoption doit être traité manuellement et au cas par cas dans le registre des habitants. Il faut pour cela disposer de connaissances spécifiques, la personne responsable à cet égard est compétente du traitement.

Données de l'événement

Les informations suivantes concernant la personne doivent être transmises:

- Renseignements concernant la personne (impératif) – adoptionPerson, voir infostarPerson chapitre 4.2.25
- Parent qui doit être ajouté (facultatif, multiple) – addParent, voir parentalRelationship chapitre 4.2.17 et nameOfParent chapitre 4.2.3.1.
- Parent qui doit être retiré (facultatif, multiple) – removeParent, voir parentalRelationship chapitre 4.2.17 et nameOfParent chapitre 4.2.3.1.
- Adoption valable à partir de (facultatif) – adoptionValidFrom, xs:date
- Extension (facultatif) - extension



4.4.2 Relation de l'enfant

Préfixe childRelationship

Pertinent pour les scénarios de communication suivants, voir aussi chapitre 2.1

A: Son utilisation est autorisée exclusivement pour la communication d'INFOSTAR avec les registres des habitants.

Description de l'événement:

Suppression ou justification de la relation de l'enfant. L'événement est annoncé uniquement par INFOSTAR aux registres des habitants.

INFOSTAR

Lors de la saisie de la relation de l'enfant, l'annonce d'événement Relation de l'enfant est transmise avec les renseignements concernant l'enfant et les parents. Toutes les annonces d'événement, qui font partie de l'inscription Relation de l'enfant, doivent être désignées comme faisant partie d'un même ensemble au moyen de l'uniqueBusinessId (eCH-0058).

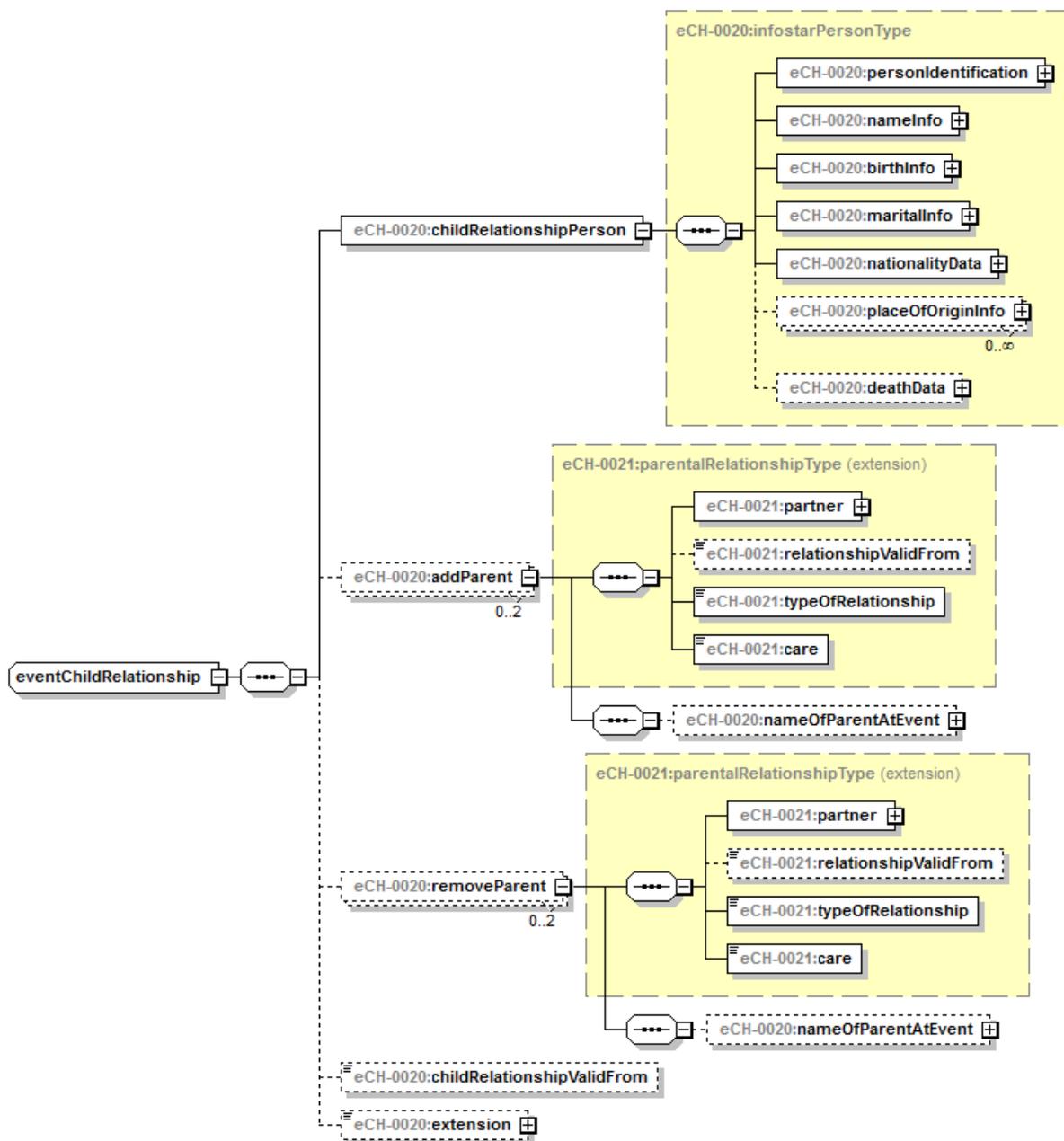
EWR

L'événement Relation de l'enfant est traité par les services des habitants en tant qu'événement de correction dans le registre des habitants.

Données de l'événement

Les informations suivantes concernant la personne doivent être transmises:

- Renseignements concernant la personne (impératif) – childRelationshipPerson, voir infostarPerson chapitre 4.2.1
- Parent qui doit être ajouté (facultatif, multiple) – addParent, voir parentalRelationship chapitre 4.2.17 et nameOfParent chapitre 4.2.3.1
- Parent qui doit être retiré (facultatif, multiple) – removeParent, voir parentalRelationship chapitre 4.2.17 et nameOfParent chapitre 4.2.3.1
- Relation de l'enfant valable à partir de (facultatif) – childRelationshipValidFrom, xs:date
- Extension (facultatif) - extension



4.4.3 Naturalisation d'étranger

Préfixe naturalizeForeigner

Pertinent pour les scénarios de communication suivants, voir aussi chapitre 2.1

A: INFOSTAR au registre des habitants

C: Registre des habitants aux organismes de l'administration publique

D: Echange avec des plateformes de données

E: Plateformes de données aux organismes de l'administration publique

Description de l'événement:

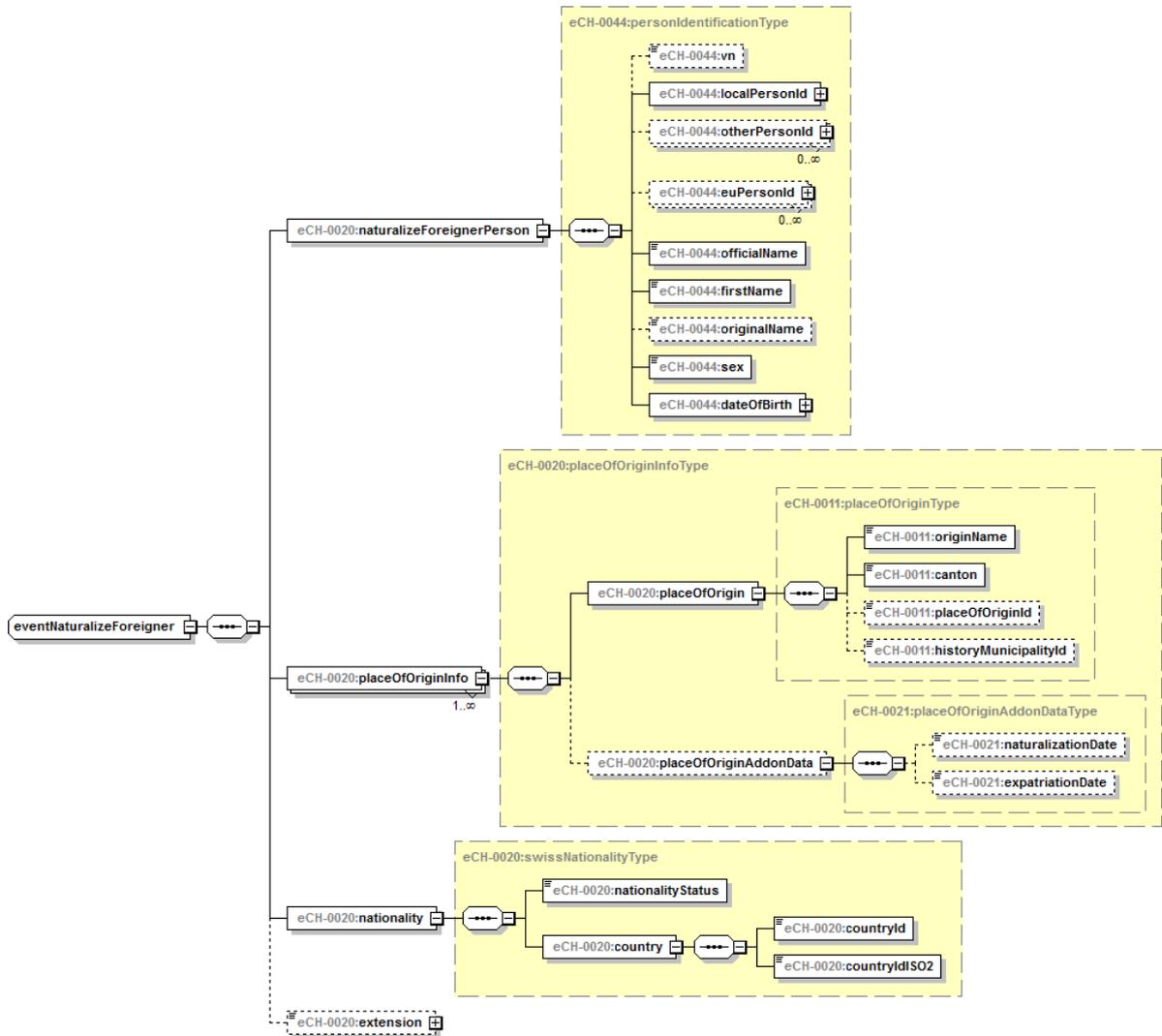
Saisie d'une naturalisation d'un étranger pour un ou plusieurs lieux d'origine en Suisse.

Concernant cet événement, la nationalité doit toujours être réglée sur ,CH'.

Données de l'événement

Les informations suivantes concernant la personne doivent être transmises:

- Identifiants de personne (impératif) – naturalizeForeignerPerson, voir personIdentification chapitre 4.2.1
- Informations concernant le lieu d'origine (impératif, multiple) – placeOfOriginInfo, voir chapitre 4.2.12
- Nationalité CH (impératif) – nationality
- Extension (facultatif) – extension



4.4.4 Naturalisation de Suisses dans la commune

Préfixe naturalizeSwiss

Pertinent pour les scénarios de communication suivants, voir aussi chapitre 2.1

- A: INFOSTAR au registre des habitants
- C: Registre des habitants aux organismes de l'administration publique
- D: Echange avec des plateformes de données
- E: Plateformes de données aux organismes de l'administration publique

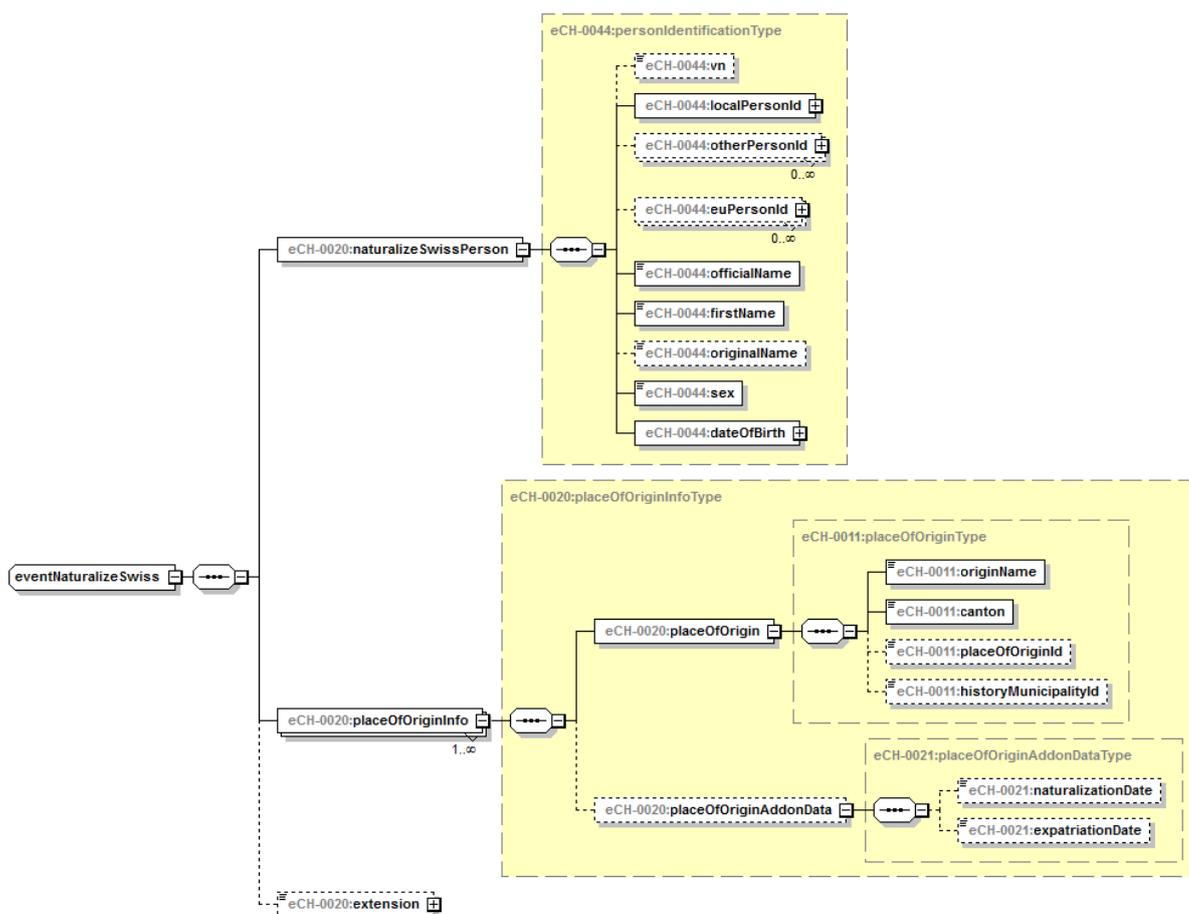
Description de l'événement:

Saisie de la naturalisation d'un Suisse dans un ou plusieurs lieux d'origine en Suisse. Seuls le ou les nouveaux lieux d'origine à saisir doivent être fournis. La livraison de lieux d'origine déjà existants n'est pas autorisée.

Données de l'événement

Les informations suivantes concernant la personne doivent être transmises:

- Identifiants de personne (impératif) – naturalizationSwissPerson, voir personIdentification chapitre 4.2.1
- Informations concernant le lieu d'origine (impératif, multiple) – placeOfOriginInfo, voir chapitre 4.2.12
- Extension (facultatif) - extension



4.4.5 Libération du droit de cité de la commune

Préfixe undoCitizen

Pertinent pour les scénarios de communication suivants, voir aussi chapitre 2.1

A: INFOSTAR au registre des habitants

C: Registre des habitants aux organismes de l'administration publique

D: Echange avec des plateformes de données

E: Plateformes de données aux organismes de l'administration publique

Description de l'événement:

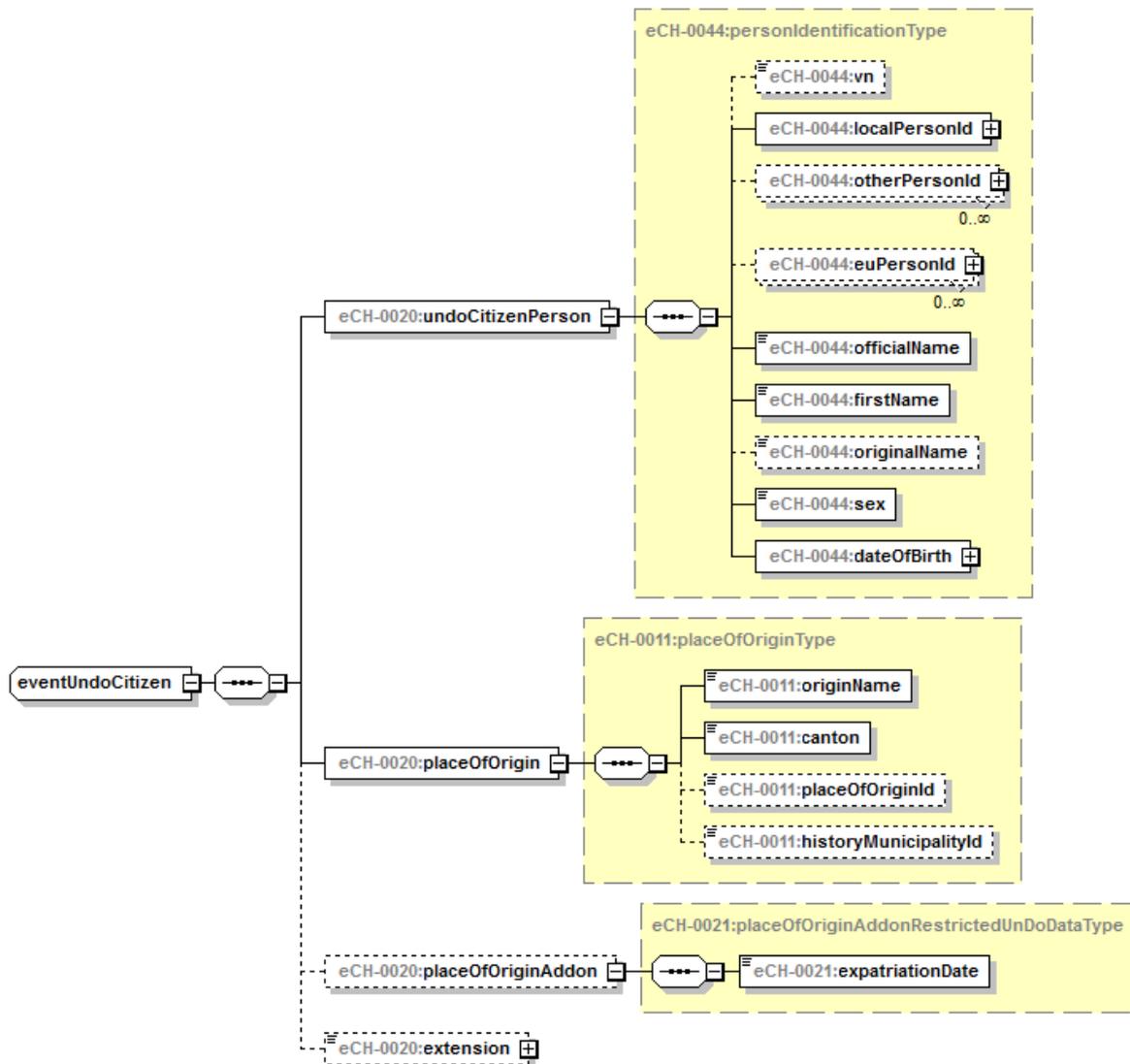
Saisie de la libération du droit de cité d'une commune suisse.

Un événement doit être livré pour chaque lieu d'origine avec libération. Le lieu d'origine devant être supprimé est fourni.

Données de l'événement

Les informations suivantes concernant la personne doivent être transmises:

- Identifiants de personne (impératif) – undoCitizenPerson, voir personIdentification chapitre 4.2.1
- Renseignements sur le lieu d'origine (impératif) – placeOfOrigin, voir chapitre 4.2.12
- Renseignements complémentaires concernant le lieu d'origine (facultatif) – placeOfOriginAddon, voir chapitre 4.2.12
- Extension (facultatif) - extension



4.4.6 Déchéance de la nationalité suisse

Préfixe undoSwiss

Pertinent pour les scénarios de communication suivants, voir aussi chapitre 2.1

- A: INFOSTAR au registre des habitants
- C: Registre des habitants aux organismes de l'administration publique
- D: Echange avec des plateformes de données
- E: Plateformes de données aux organismes de l'administration publique

Description de l'événement:

Saisie de la déchéance de la nationalité suisse pour un étranger.

Un ressortissant étranger ayant obtenu la nationalité suisse peut en être déchu. Le droit de cité suisse est supprimé et la nationalité étrangère est rétablie avec la catégorie d'étrangers correspondante selon les renseignements fournis dans l'annonce.

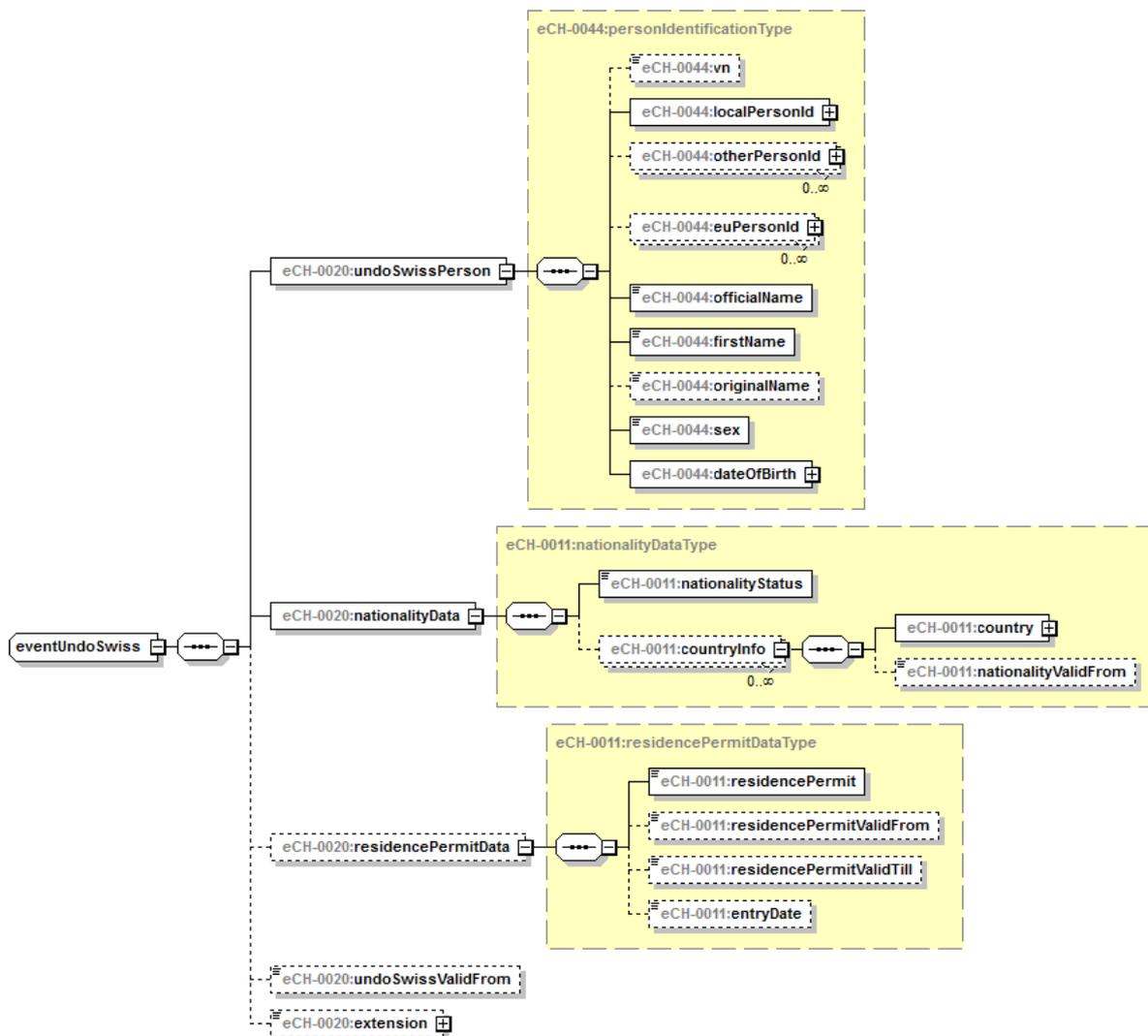
Si la libération du droit de cité a des répercussions sur le droit de cité des enfants, ceci doit faire l'objet d'une annonce distincte pour l'enfant.

La valeur «Non attribué» est également autorisée concernant la catégorie d'étrangers.

Données de l'événement

Les informations suivantes concernant la personne doivent être transmises:

- Identifiants de personne (impératif) – undoSwissPerson, voir personIdentification chapitre 4.2.1
- Renseignements concernant la nationalité (impératif) – nationality, voir chapitre 4.2.7
INFOSTAR peut fournir plusieurs nationalités. Il incombe aux services des habitants de déterminer celle qui doit figurer dans le registre des habitants et les annonces.
- Catégorie d'étrangers (facultatif) – residencePermitData, voir chapitre 4.2.13
- Date valable à partir de (facultatif) – undoSwissValidFrom, xs:date
- Extension (facultatif) - extension



4.4.7 Modification du droit de cité

Préfixe changeOrigin

Pertinent pour les scénarios de communication suivants, voir aussi chapitre 2.1

- A: INFOSTAR au registre des habitants
- C: Registre des habitants aux organismes de l'administration publique
- D: Echange avec des plateformes de données
- E: Plateformes de données aux organismes de l'administration publique

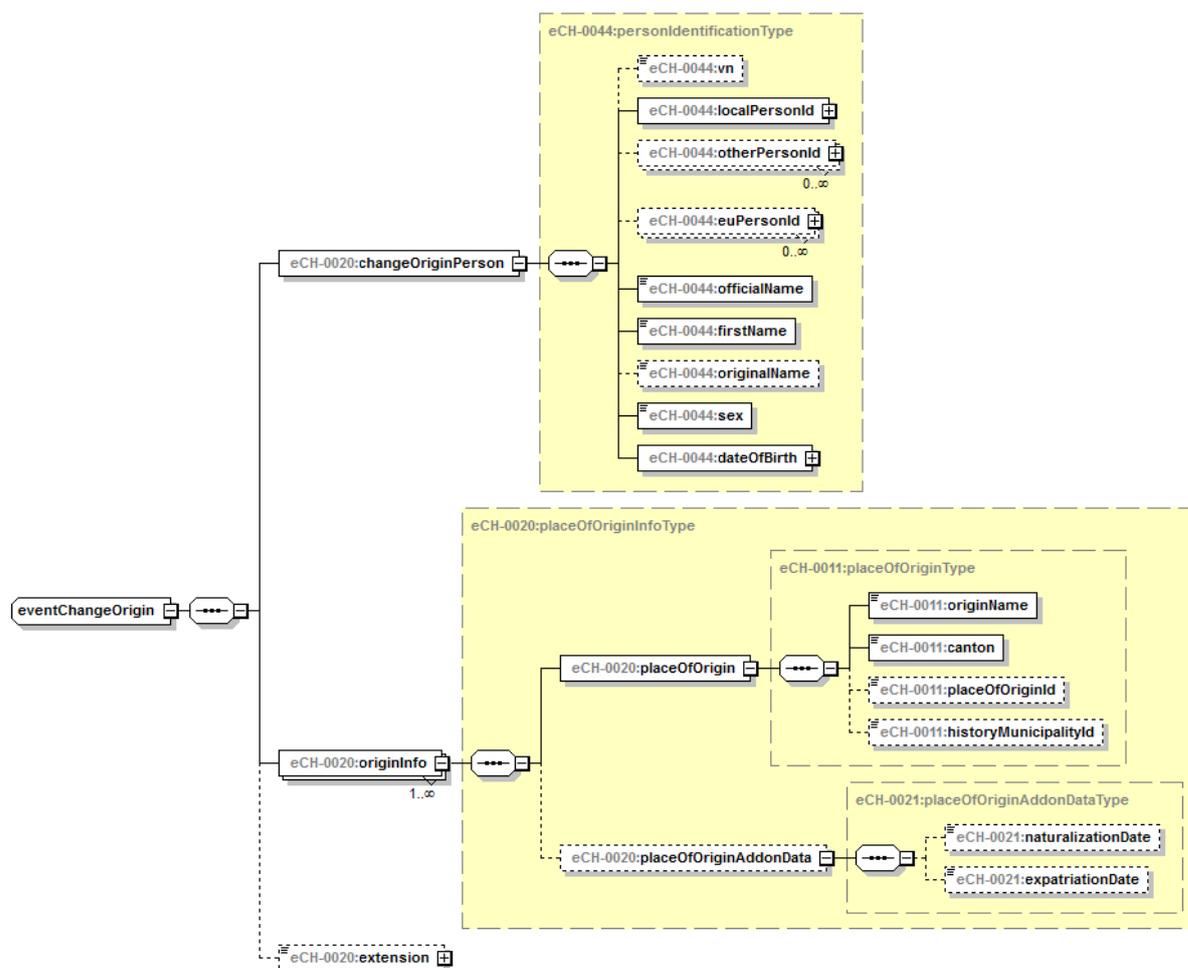
Description de l'événement:

Saisie de droits de cité modifiés. Tous les lieux d'origine actuellement valides doivent être annoncés.

Données de l'événement

Les informations suivantes concernant la personne doivent être transmises:

- Renseignements concernant la personne (impératif) – changeOriginPerson, voir personIdentification chapitre 4.2.1.
- Informations concernant le lieu d'origine (impératif, multiple) – originInfo, voir chapitre 4.2.12.
- Extension (facultatif) - extension



4.4.8 Naissance

Préfixe birth

Pertinent pour les scénarios de communication suivants, voir aussi chapitre 2.1.

- A: INFOSTAR au registre des habitants
- C: Registre des habitants aux organismes de l'administration publique
- D: Echange avec des plateformes de données
- E: Plateformes de données aux organismes de l'administration publique

Description de l'événement:

Saisie d'une naissance avec toutes les données personnelles requises.

Les renseignements concernant la catégorie d'étrangers ne sont pas impératifs, car ils sont, pour certains, encore inconnus lors de la naissance. Une notification ultérieure requiert un recours à une annonce d'événement séparée.

Indication: INFOSTAR n'intègre pas les renseignements concernant la relation d'annonce et ne fournit donc pas la structure facultative pour la relation d'annonce.

Indication: INFOSTAR annonce sous le nom du père et le nom de la mère les renseignements concernant le moment de la naissance.

Données de l'événement

Les informations suivantes concernant la personne doivent être transmises:

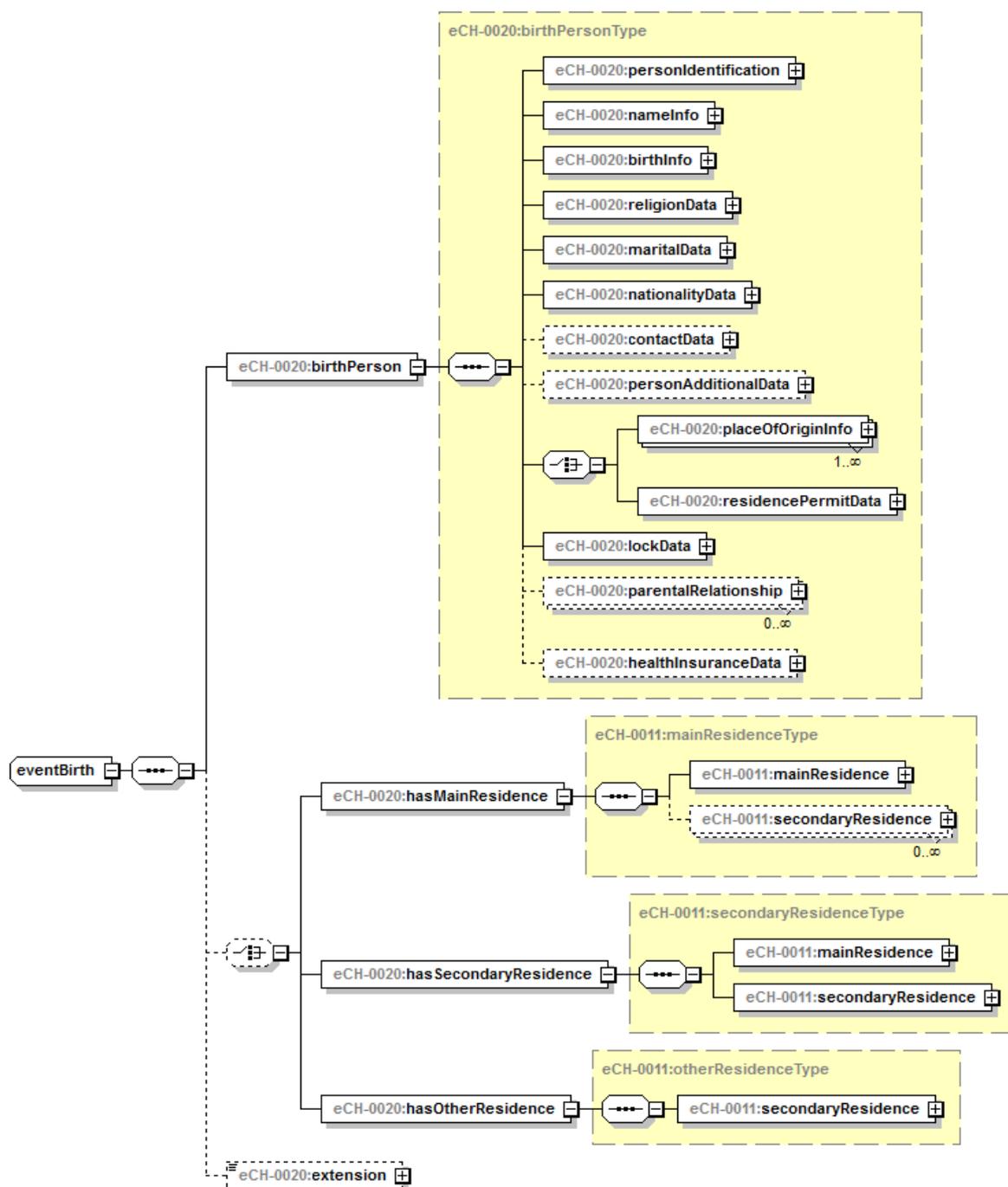
- Renseignements concernant la personne (impératif) - birthPerson
 - Identifiants de personne (impératif) – personIdentificationbirthPerson, voir chapitre 4.2.1.
 - Informations concernant le nom (impératif) – nameInfo, voir chapitre 4.2.2
 - Informations concernant la naissance (impératif) – birthInfo, voir chapitre 4.2.3
 - Renseignements concernant la religion (impératif) – religionData, voir chapitre 4.2.4
 - Informations concernant l'état civil (impératif) – maritalInfo, voir chapitre 4.2.5
 - Renseignements concernant la nationalité (impératif) – nationalityData, voir chapitre 4.2.7
 - Informations d'acheminement (facultatif) – contactData, voir chapitre 4.2.9
 - Renseignements complémentaires concernant les personnes (facultatif) – personAdditionalData, voir chapitre 4.2.10

Concernant les Suisses

- Informations concernant le lieu d'origine (impératif, multiple) – placeOfOriginInfo, voir chapitre 4.2.12

Concernant les étrangers

- Catégorie d'étrangers (impératif) – residencePermitData, voir chapitre 4.2.13.
- Mentions de blocage (impératif) – lockData, voir chapitre 4.2.14
- Relation parentale (facultatif, multiple) – parentalRelationship, voir chapitre 4.2.17
- Renseignements concernant l'assurance maladie (facultatif) – healthInsuranceData, voir chapitre 4.2.23
- Relation d'annonce (facultatif) – residenceData, voir chapitre 4.2.19
- Extension (facultatif) - extension



4.4.9 Mariage

Préfixe mariage

Pertinent pour les scénarios de communication suivants, voir aussi chapitre 2.1

- A: INFOSTAR au registre des habitants
- C: Registre des habitants aux organismes de l'administration publique
- D: Echange avec des plateformes de données
- E: Plateformes de données aux organismes de l'administration publique

Description de l'événement:

Saisie d'un mariage.

Dans le cas d'un mariage, les deux partenaires doivent être fournis avec leur nom avant le mariage. Un éventuel changement de nom doit être fourni avec l'événement correspondant «Changement de nom». Le mariage ainsi que l'événement en dépendant «Changement de nom» doivent être marqués comme faisant partie d'un même ensemble au moyen d'uniqueIdBusinessCase (voir [eCH-0058]).

- La valeur d'état civil est toujours: 2 = marié(e).

Exemple:

Hans Muster épouse Vreni Huber. Vreni Huber prend le nom de son époux.

Annonce1: **mariage de Hans Muster** avec son épouse Vreni Huber

Annonce2: **mariage de Vreni Huber** avec son époux Hans Muster

Annonce3: **changement de nom de Vreni Huber** en Vreni Muster

Il convient, concernant la transmission du lieu du mariage, de respecter les règles correspondantes qui varient d'un canton à l'autre.

Données de l'événement

Les informations suivantes concernant la personne doivent être transmises:

- Renseignements concernant la personne (impératif) – marriagePerson, voir personIdentification chapitre 4.2.1
- Informations concernant l'état civil en cas de mariage (impératif) – maritalInfoRestrictedMarriage, voir chapitre 4.2.6
- Relation des partenaires (facultatif) – maritalRelationship, voir chapitre 4.2.16
- Extension (facultatif) - extension

4.4.10 Enregistrement d'un partenariat

Préfixe partnership

Pertinent pour les scénarios de communication suivants, voir aussi chapitre 2.1

- A: INFOSTAR au registre des habitants
- C: Registre des habitants aux organismes de l'administration publique
- D: Echange avec des plateformes de données
- E: Plateformes de données aux organismes de l'administration publique

Description de l'événement:

Saisie d'un partenariat.

La règle concernant le nom est la même que pour le mariage.

L'enregistrement ainsi que l'événement en dépendant «Changement de nom» doivent être marqués comme faisant partie d'un même ensemble au moyen d'uniqueldBusinessCase (voir eCH-0058).

- La nouvelle valeur d'état civil est 6 = lié(e) par un partenariat enregistré

Données de l'événement

Les informations suivantes concernant la personne doivent être transmises:

- Renseignements concernant la personne (impératif) – partnershipPerson, voir personIdentification chapitre 4.2.1
- Informations concernant l'état civil pour l'enregistrement d'un partenariat (impératif) – maritalInfoRestrictedMarriage, voir chapitre 4.2.6.
- Relation des partenaires (facultatif) – partnershipRelationship, voir chapitre 4.2.16.
- Extension (facultatif) - extension

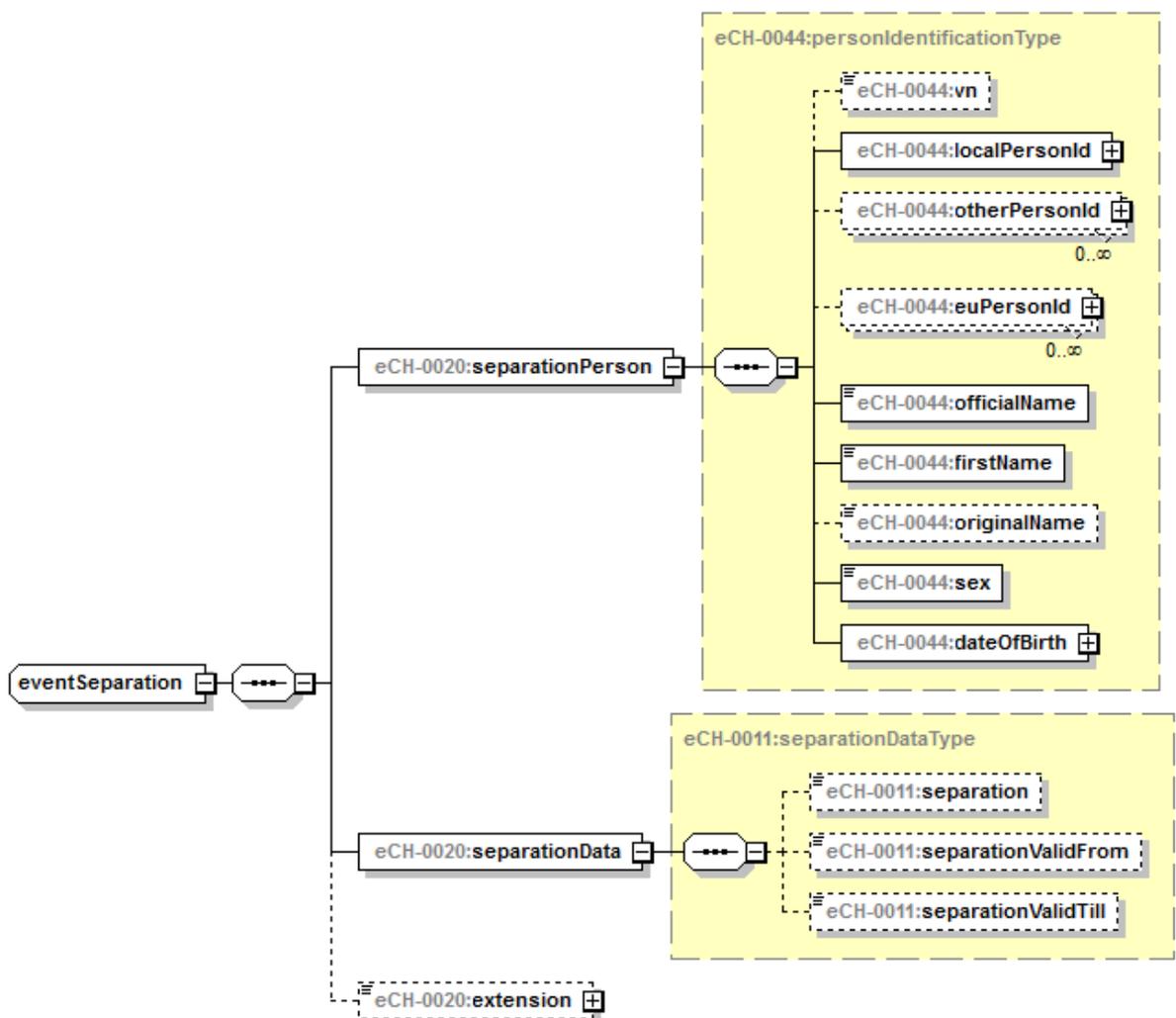
La valeur de code Séparation peut prendre les valeurs suivantes:

- 1 = Séparation de fait
- 2 = Séparation légale

Données de l'événement

Les informations suivantes concernant la personne doivent être transmises:

- Renseignements concernant la personne (impératif) – separationPerson, voir personIdentification chapitre 4.2.1
- Renseignements concernant la séparation (impératif) – separationData, voir chapitre 4.2.5.
- Extension (facultatif) - extension



4.4.12 Annulation de la séparation

Préfixe undoSeparation

Pertinent pour les scénarios de communication suivants, voir aussi chapitre 2.1

C: Registre des habitants aux organismes de l'administration publique

D: Echange avec des plateformes de données

E: Plateformes de données aux organismes de l'administration publique

Description de l'événement:

Saisie de l'annulation d'une séparation.

Si les deux partenaires sont domiciliés dans la commune, chaque partenaire fait l'objet d'une annonce distincte.

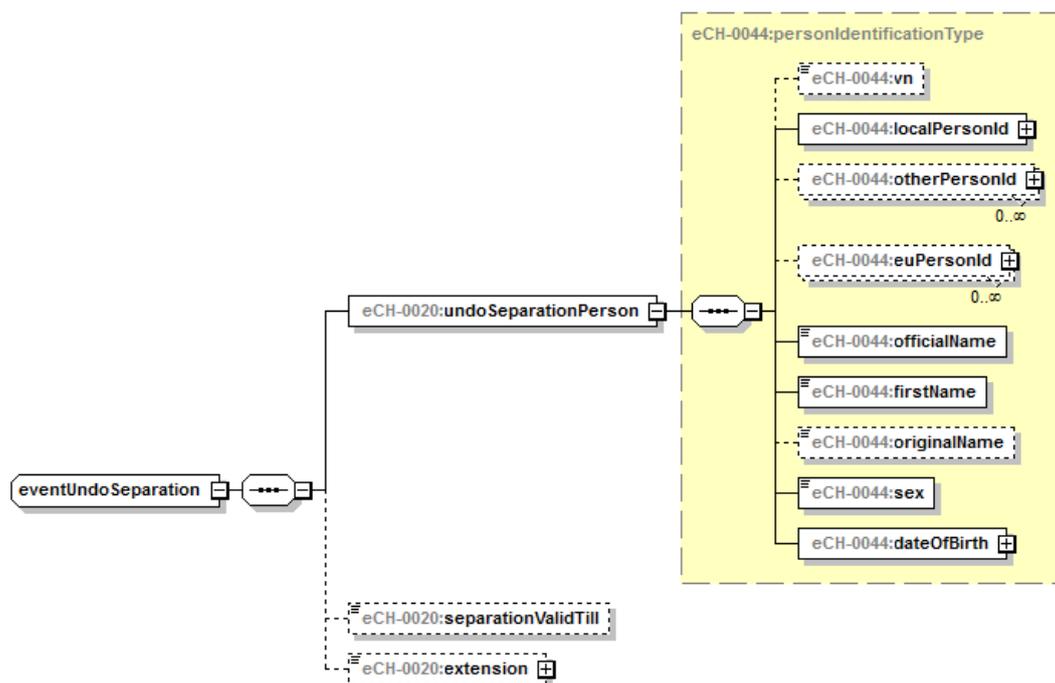
Cet événement peut être utilisé pour des personnes aussi bien mariées que liées par un partenariat enregistré.

L'annonce marque la fin de la séparation existante.

Données de l'événement

Les informations suivantes concernant la personne doivent être transmises:

- Renseignements concernant la personne (impératif) – undoSeparationPerson, voir personIdentification chapitre 4.2.1
- Date valable jusqu'à (facultatif) – separationValidTill, xs:date
- Extension (facultatif) – extension



4.4.13 Divorce

Préfixe divorce

Pertinent pour les scénarios de communication suivants, voir aussi chapitre 2.1

- A: INFOSTAR au registre des habitants
- C: Registre des habitants aux organismes de l'administration publique
- D: Echange avec des plateformes de données
- E: Plateformes de données aux organismes de l'administration publique

Description de l'événement:

Saisie d'un divorce. Si les personnes concernées sont domiciliées dans des communes différentes, les deux communes reçoivent un avis de divorce correspondant.

Le divorce est saisi par la/les personne(s) domiciliée(s) dans la commune et les enfants sont attribués en conséquence.

Si l'autorité parentale des enfants doit être indiquée, une annonce séparée avec l'événement correspondant s'impose.

Si un divorce conduit ultérieurement à un changement de nom, ce dernier est traité avec la modification séparée correspondante.

Si les deux partenaires sont domiciliés dans la commune, chaque partenaire fait l'objet d'une annonce distincte.

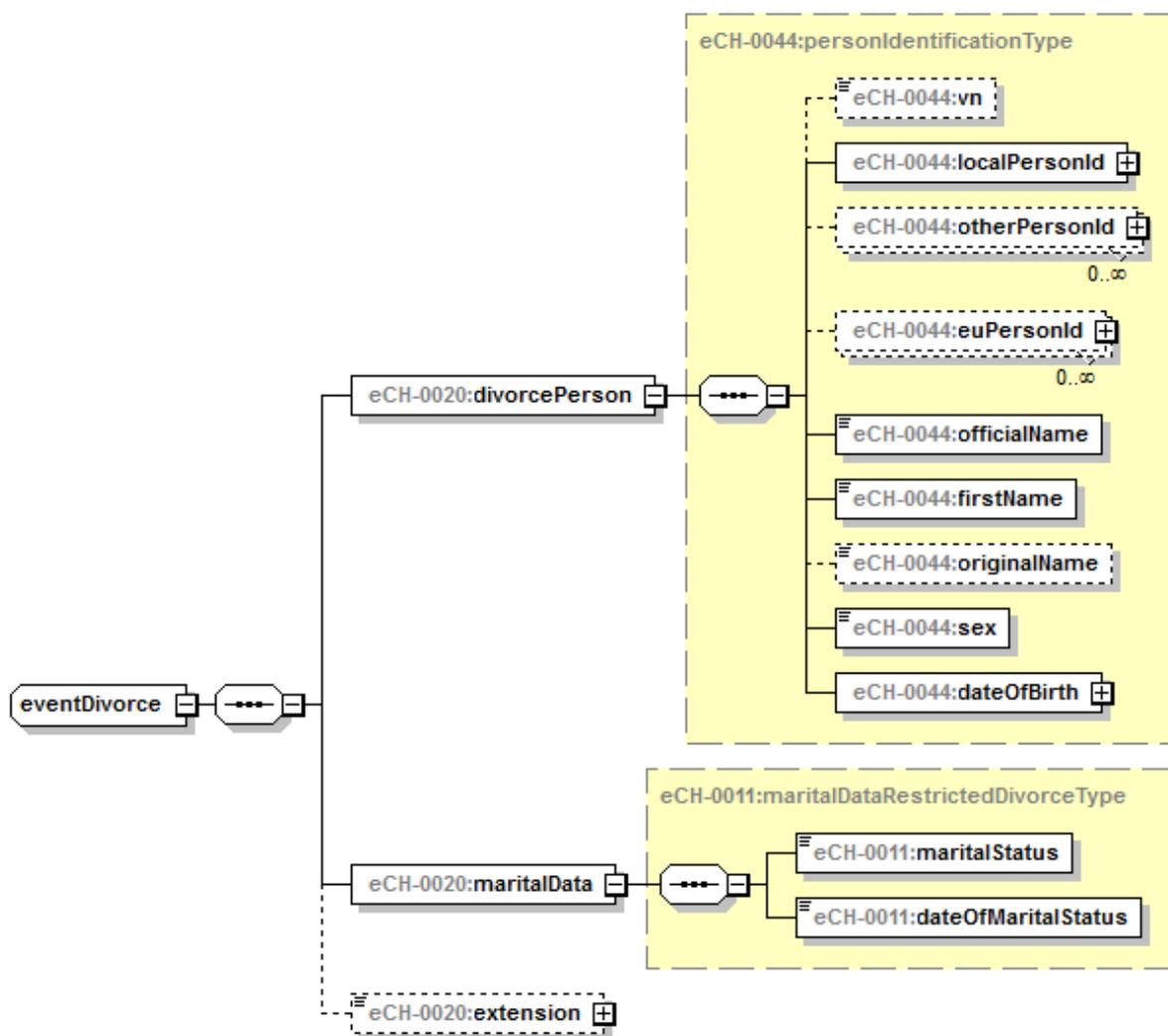
- Nouvelle valeur d'état civil est, 4 = divorcé(e).

Il incombe au destinataire d'adapter ou de supprimer les relations existantes et/ou les séparations existantes selon ses directives spécifiques.

Données de l'événement

Les informations suivantes concernant la personne doivent être transmises:

- Renseignements concernant la personne (impératif) – divorcePerson, voir personIdentification chapitre 2.1
- Renseignements d'état civil (impératif) – maritalData, voir chapitre 4.2.5.
- Extension (facultatif) - extension



4.4.14 Annulation de mariage

Préfixe undoMarriage

Pertinent pour les scénarios de communication suivants, voir aussi chapitre 2.1

- A: INFOSTAR au registre des habitants
- C: Registre des habitants aux organismes de l'administration publique
- D: Echange avec des plateformes de données
- E: Plateformes de données aux organismes de l'administration publique

Description de l'événement:

Saisie d'une annulation de mariage. Si les personnes concernées sont domiciliées dans des communes différentes, les deux communes reçoivent une notification à cet égard.

L'annulation est saisie par la/les personne(s) domiciliée(s) dans la commune et les enfants sont attribués en conséquence.

Si l'autorité parentale des enfants doit être indiquée, une annonce séparée avec l'événement correspondant s'impose.

La valeur d'état civil après l'annulation d'un mariage est 5 = non marié(e).

Si l'annulation de mariage conduit à un changement de nom, ce dernier doit être communiqué avec l'événement séparé correspondant.

Il incombe au destinataire d'adapter ou de supprimer les relations existantes selon ses directives spécifiques.

Exemple:

- Mariage le 15.01.2009
- Annulation effective le 19.02.2010
Etat civil nouveau: non-marié(e)
Date d'état civil: 19.02.2010

L'historique pour ce cas de figure se présente comme suit:
célibataire jusqu'au 14.01.2009,
marié du 15.01.2009 au 18.02.2010,
non-marié(e) à partir du 19.02.2010.

Données de l'événement

Les informations suivantes concernant la personne doivent être transmises:

- Renseignements concernant la personne (impératif) – `undoMarriagePerson`, voir `personIdentification` chapitre 4.2.1
- Renseignements d'état civil (impératif) – `maritalData`, voir chapitre 4.2.5
- Extension (facultatif) - extension

- 2 = Annulation
- 9 = Inconnu / autres motifs

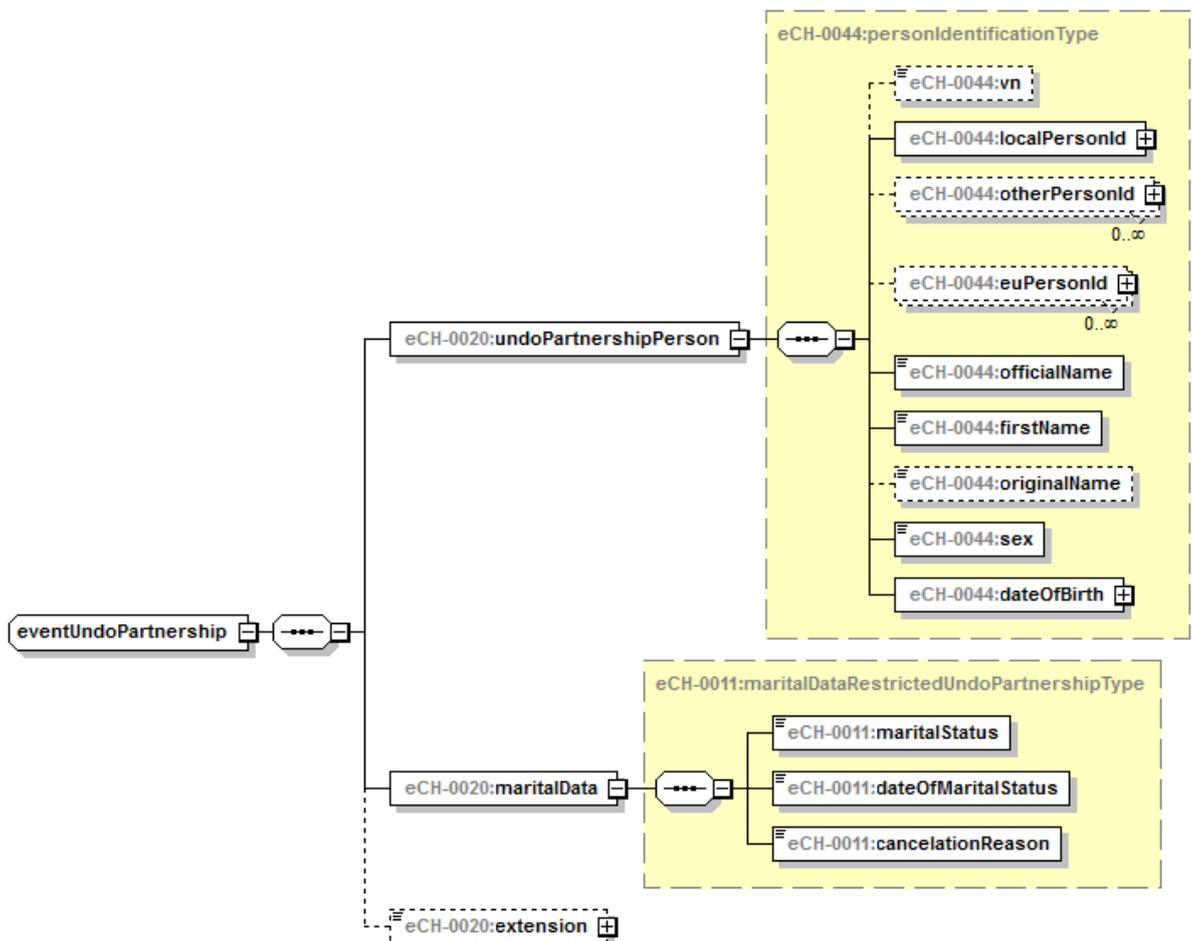
Si la dissolution du partenariat conduit à un changement de nom, ce dernier doit être communiqué avec l'événement séparé correspondant.

Il incombe au destinataire d'adapter ou de supprimer les relations existantes et/ou les séparations existantes selon ses directives spécifiques.

Données de l'événement

Les informations suivantes concernant la personne doivent être transmises:

- Renseignements concernant la personne (impératif) – undoPartnershipPerson, voir personIdentification chapitre 4.2.1
- Renseignements d'état civil (impératif) – maritalData, voir chapitre 4.2.5
- Extension (facultatif) – extension



4.4.16 Décès

Préfixe death

Pertinent pour les scénarios de communication suivants, voir aussi chapitre 2.1

A: INFOSTAR au registre des habitants

C: Registre des habitants aux organismes de l'administration publique

D: Echange avec des plateformes de données

E: Plateformes de données aux organismes de l'administration publique

Description de l'événement:

Saisie du décès.

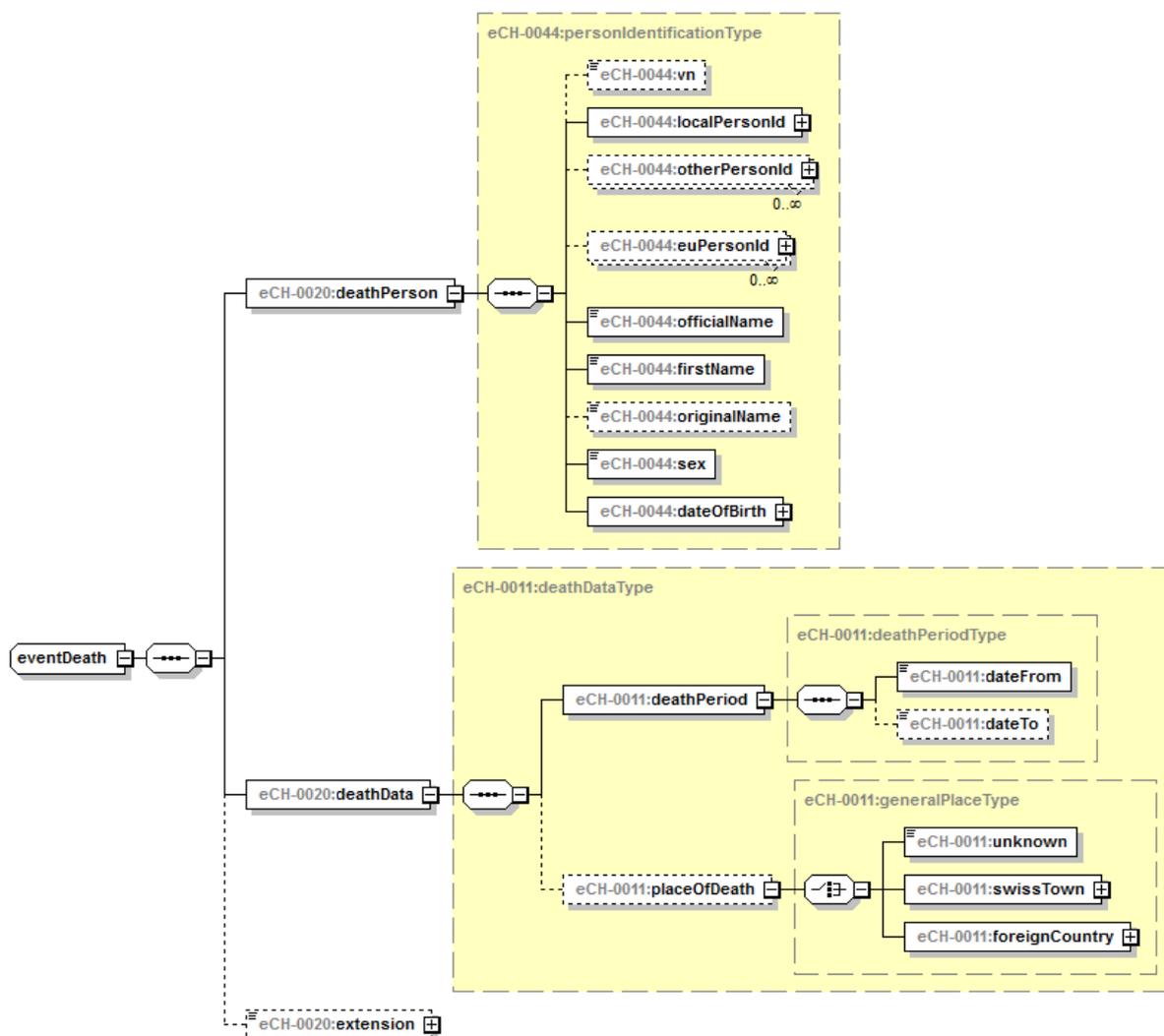
Indication: un événement de changement d'état civil Partenaire est envoyé de manière explicite pour le partenaire survivant.

En cas de décès, la date de départ dans la relation d'annonce actuelle doit correspondre à la date du décès (cela ne revient toutefois pas à une annonce de départ.)

Données de l'événement

Les informations suivantes concernant la personne doivent être transmises:

- Renseignements concernant la personne (impératif) – deathPerson, voir personIdentification chapitre 4.2.1
- Renseignements concernant le décès (impératif) – deathData, voir chapitre 4.2.8
- Extension (facultatif) – extension



4.4.17 Absence

Préfixe missing

Pertinent pour les scénarios de communication suivants, voir aussi chapitre 2.1

- A: INFOSTAR au registre des habitants
- C: Registre des habitants aux organismes de l'administration publique
- D: Echange avec des plateformes de données
- E: Plateformes de données aux organismes de l'administration publique

Description de l'événement:

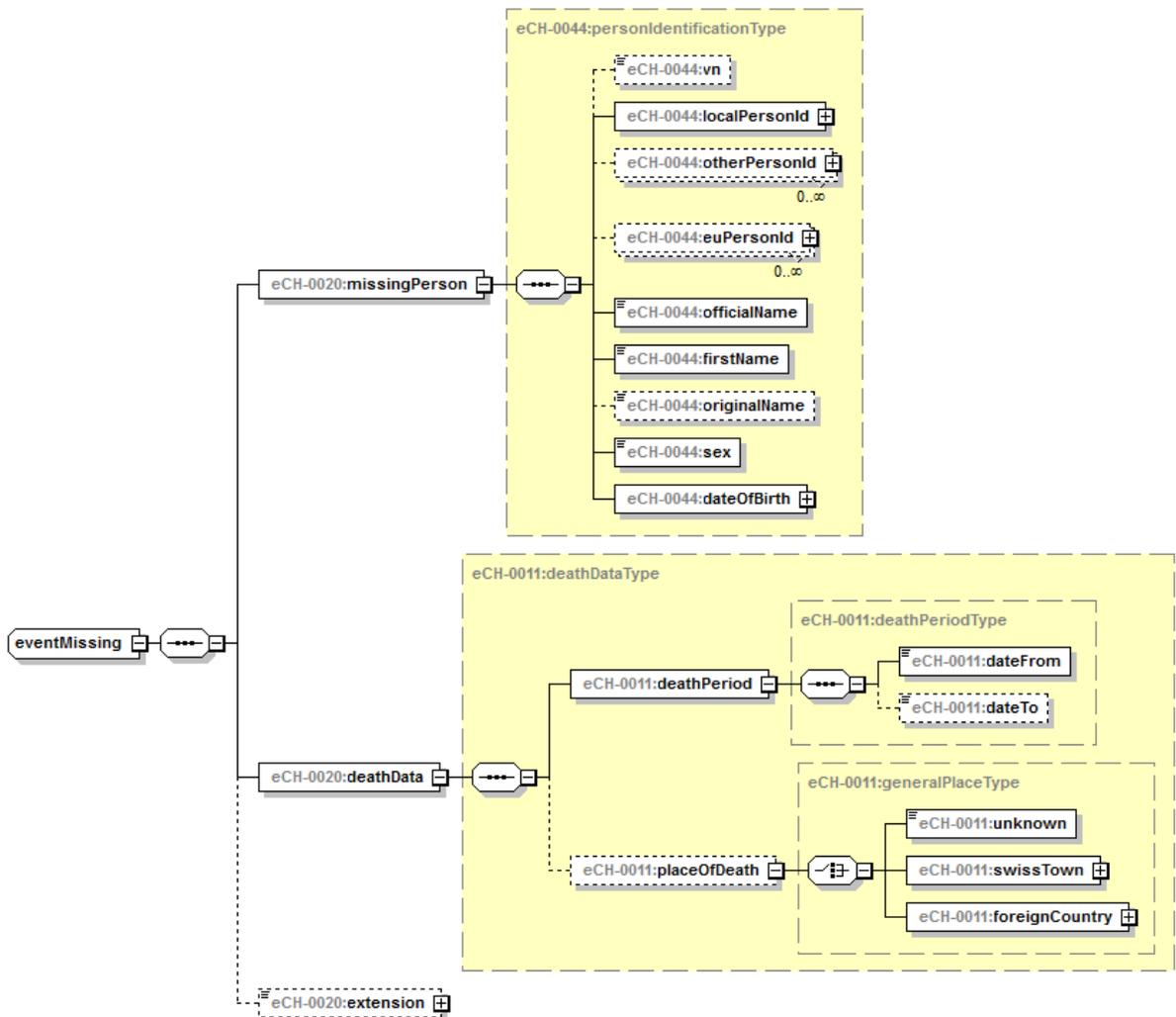
Saisie de la déclaration d'absence.

Indication: un événement de changement d'état civil du partenaire est envoyé de manière explicite pour le partenaire survivant.

Données de l'événement

Les informations suivantes concernant la personne doivent être transmises:

- Renseignements concernant la personne (impératif) – missingPerson, voir personIdentification chapitre 4.2.1
- Renseignements concernant le décès (impératif) – deathData, voir chapitre 4.2.8.
- Extension (facultatif) – extension



4.4.18 Annulation de la déclaration d'absence

Préfixe undoMissing

Pertinent pour les scénarios de communication suivants, voir aussi chapitre 2.1

- A: INFOSTAR au registre des habitants
- C: Registre des habitants aux organismes de l'administration publique
- D: Echange avec des plateformes de données

E: Plateformes de données aux organismes de l'administration publique

Description de l'événement:

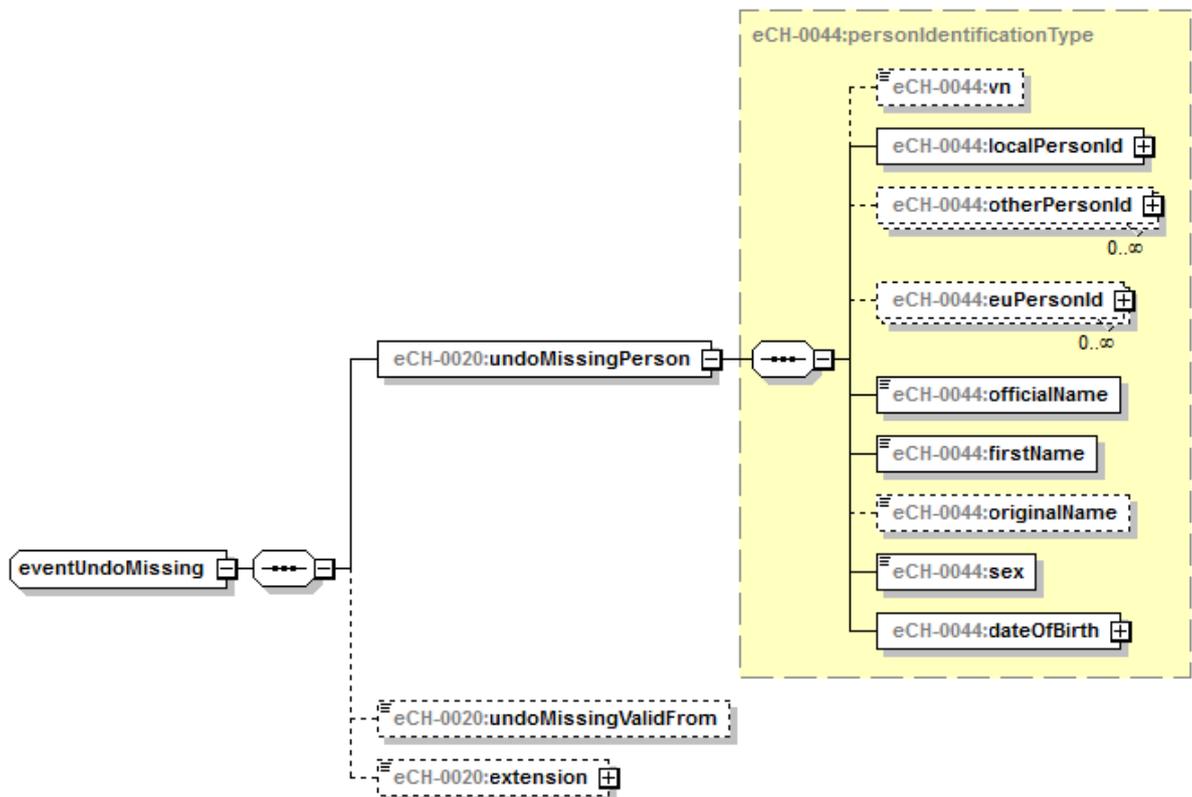
Saisie de l'annulation d'une déclaration d'absence.

Indication: Si dans le cadre de l'annulation de la déclaration d'absence, il est nécessaire de procéder à une modification de l'état civil, celle-ci doit être signalée au moyen d'une annonce de changement d'état civil.

Données de l'événement

Les informations suivantes concernant la personne doivent être transmises:

- Renseignements concernant la personne (impératif) – undoMissingPerson, voir personIdentification chapitre 4.2.1
- Annulation déclaration d'absence valable à partir de (facultatif) – undoMissingValidFrom, xs:date
- Extension (facultatif) - extension



4.4.19 Changement d'état civil du/de la partenaire

Préfixe maritalStatusPartner

Pertinent pour les scénarios de communication suivants, voir aussi chapitre 2.1

- A: INFOSTAR au registre des habitants
- C: Registre des habitants aux organismes de l'administration publique
- D: Echange avec des plateformes de données
- E: Plateformes de données aux organismes de l'administration publique

Description de l'événement:

Saisie d'un changement d'état civil pour une personne mariée ou liée par un partenariat enregistré.

Cet événement survient en tant qu'événement consécutif aux événements suivants:

- En cas de décès d'une personne mariée:
nouvel état civil du/de la partenaire 3 = veuf/veuve
- En cas de décès d'une personne liée par un partenariat enregistré:
nouvel état civil du/de la partenaire 7 = partenariat dissous, motif de la dissolution: par décès
- En cas de déclaration d'absence d'une personne mariée:
nouvel état civil du/de la partenaire 5 = non-marié(e)
- En cas de déclaration d'absence d'une personne liée par un partenariat enregistré:
nouvel état civil du/de la partenaire 7 = partenariat dissous, motif de la dissolution: par déclaration d'absence

La valeur de code Motif de la dissolution (n'apparaît qu'en cas de partenariats dissous) peut prendre les valeurs suivantes:

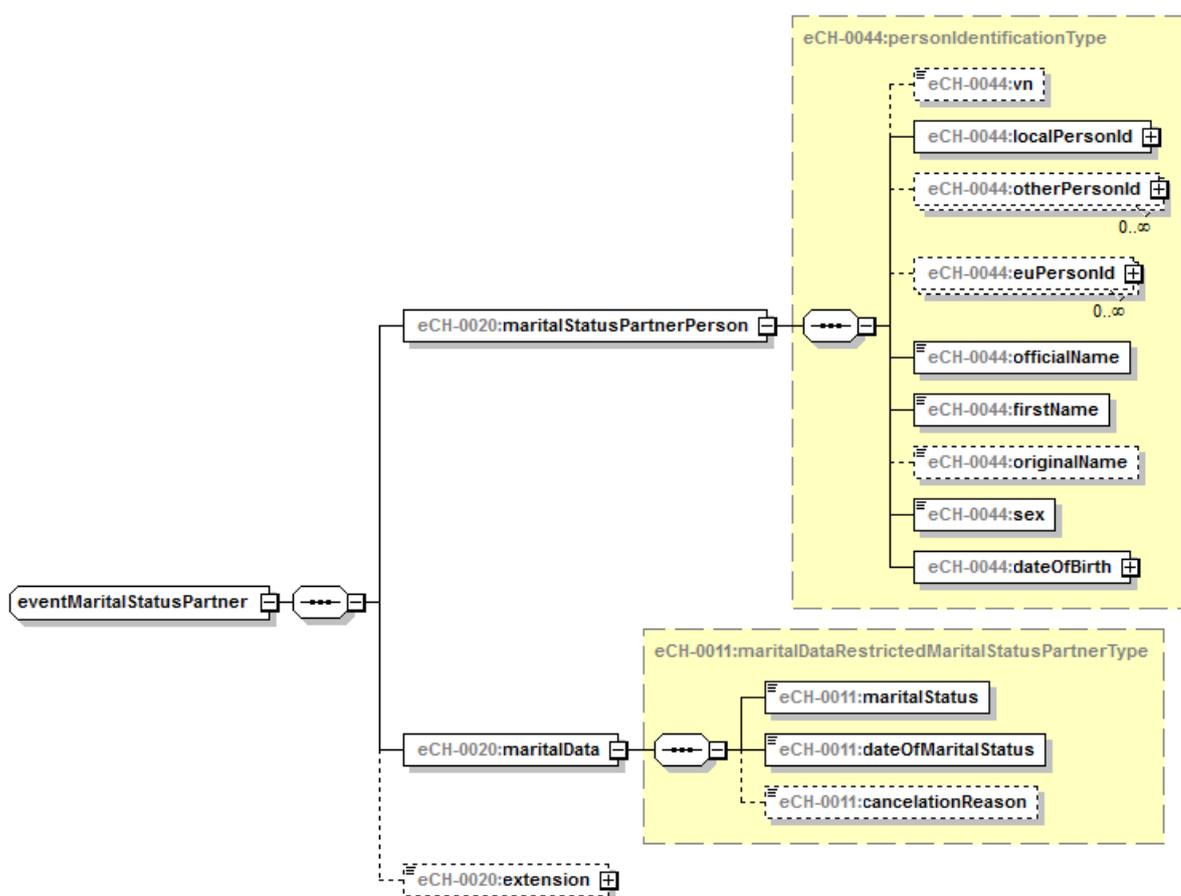
- 3 = Par déclaration d'absence
- 4 = Par décès

Il incombe au destinataire d'adapter ou de supprimer les relations existantes et/ou les séparations existantes selon ses directives spécifiques.

Données de l'événement

Les informations suivantes concernant la personne doivent être transmises:

- Renseignements concernant la personne (impératif) – maritalStatusPartnerPerson, voir personIdentification chapitre 4.2.1
- Renseignements d'état civil (impératif) – maritalData, voir chapitre 4.2.5
- Extension (facultatif) – extension



4.4.20 Changement de nom

Préfixe changeName

Pertinent pour les scénarios de communication suivants, voir aussi chapitre 2.1

- A: INFOSTAR au registre des habitants
- C: Registre des habitants aux organismes de l'administration publique
- D: Echange avec des plateformes de données
- E: Plateformes de données aux organismes de l'administration publique

Description de l'événement:

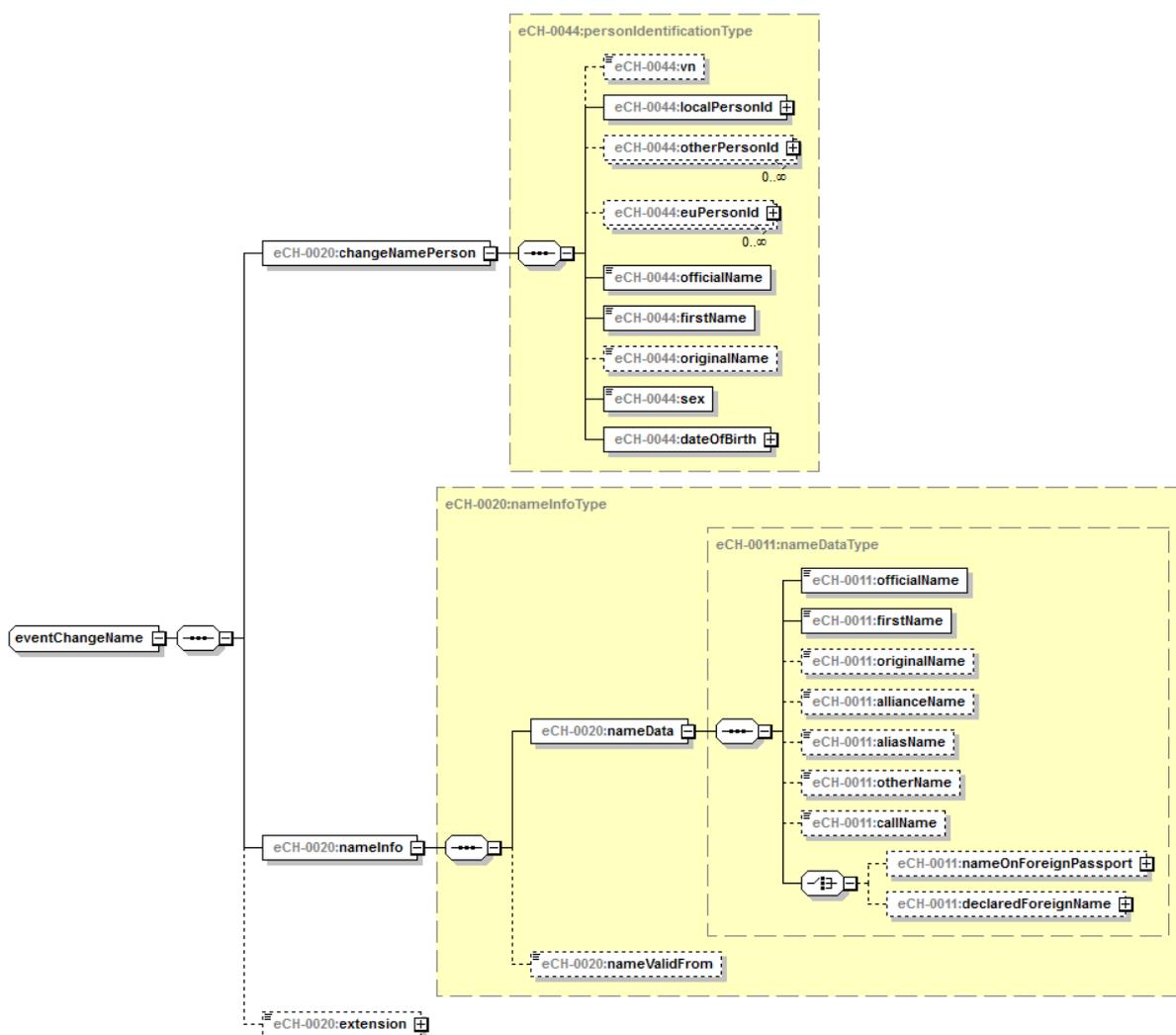
Saisie d'un changement de nom. Ce motif d'annonce concerne chaque changement de nom. ex. suite à un mariage, une adoption ou une déclaration de nom.

En cas de changement de nom, la valeur d'origine d'avant l'événement doit être fournie dans les éléments de nom de l'identification de la personne.

Données de l'événement

Les informations suivantes concernant la personne doivent être transmises:

- Renseignements concernant la personne (impératif) – changeNamePerson, voir personIdentification chapitre 4.2.1
- Informations concernant le nom (impératif) – nameInfo, voir chapitre 4.2.2
- Extension (facultatif) - extension



4.4.21 Changement de sexe

Préfixe changeSex

Pertinent pour les scénarios de communication suivants, voir aussi chapitre 2.1
A: INFOSTAR au registre des habitants

Description de l'événement:

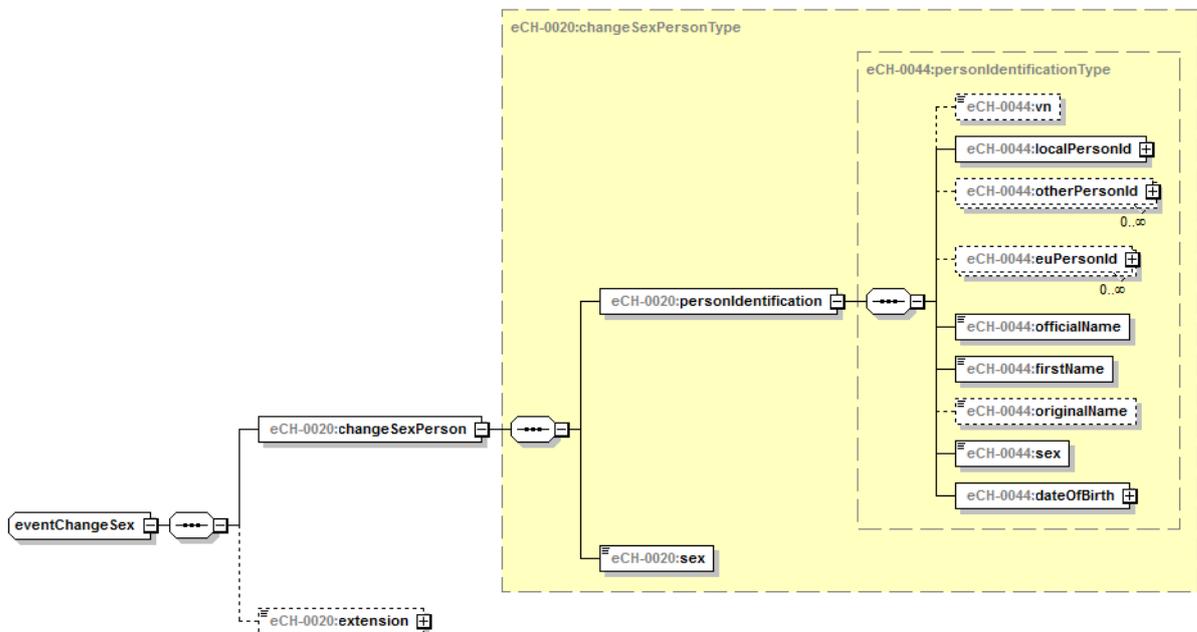
Saisie d'un changement de sexe. L'événement est annoncé uniquement par INFOSTAR aux registres des habitants.

L'événement Changement de sexe est traité et transmis par les services des habitants en tant que correction des données dans le registre des habitants. Un changement de nom doit être envoyé via l'événement séparé Changement de nom.

Données de l'événement

Les informations suivantes concernant la personne doivent être transmises:

- Renseignements concernant la personne (impératif) - changeSexPerson
 - Identifiants de personne (impératif) – personIdentification, voir chapitre 4.2.1
 - Sexe (impératif) – sex
- Extension (facultatif) – extension



4.4.22 Arrivée

Préfixe moveIn

Pertinent pour les scénarios de communication suivants, voir aussi chapitre 2.1

C: Registre des habitants aux organismes de l'administration publique

D: Echange avec des plateformes de données

E: Plateformes de données aux organismes de l'administration publique

Description de l'événement:

Saisie d'une arrivée. La valeur 'unknown' est autorisée pour le lieu tant de naissance que d'origine.

Données de l'événement

Les informations suivantes concernant la personne doivent être transmises:

- Renseignements concernant la personne (impératif) - moveInPerson
 - Identifiants de personne (impératif) – personIdentification, voir chapitre 4.2.1
 - Informations concernant le nom (impératif) – nameInfo, voir chapitre 4.2.2
 - Informations concernant la naissance (impératif) – birthInfo, voir chapitre 4.2.3
 - Renseignements concernant la religion (impératif) – religionData, voir chapitre 4.2.4
 - Informations concernant l'état civil (impératif) – maritalInfo, voir chapitre 4.2.5
 - Renseignements concernant la nationalité (impératif) – nationalityData, voir chapitre 4.2.7
 - Informations d'acheminement (facultatif) – contactData, voir chapitre 4.2.9
 - Renseignements complémentaires concernant les personnes (facultatif) – personAdditionalData, Voir chapitre 4.2.10
 - Droits politiques (facultatif) – politicalRightData, voir chapitre 4.2.11.

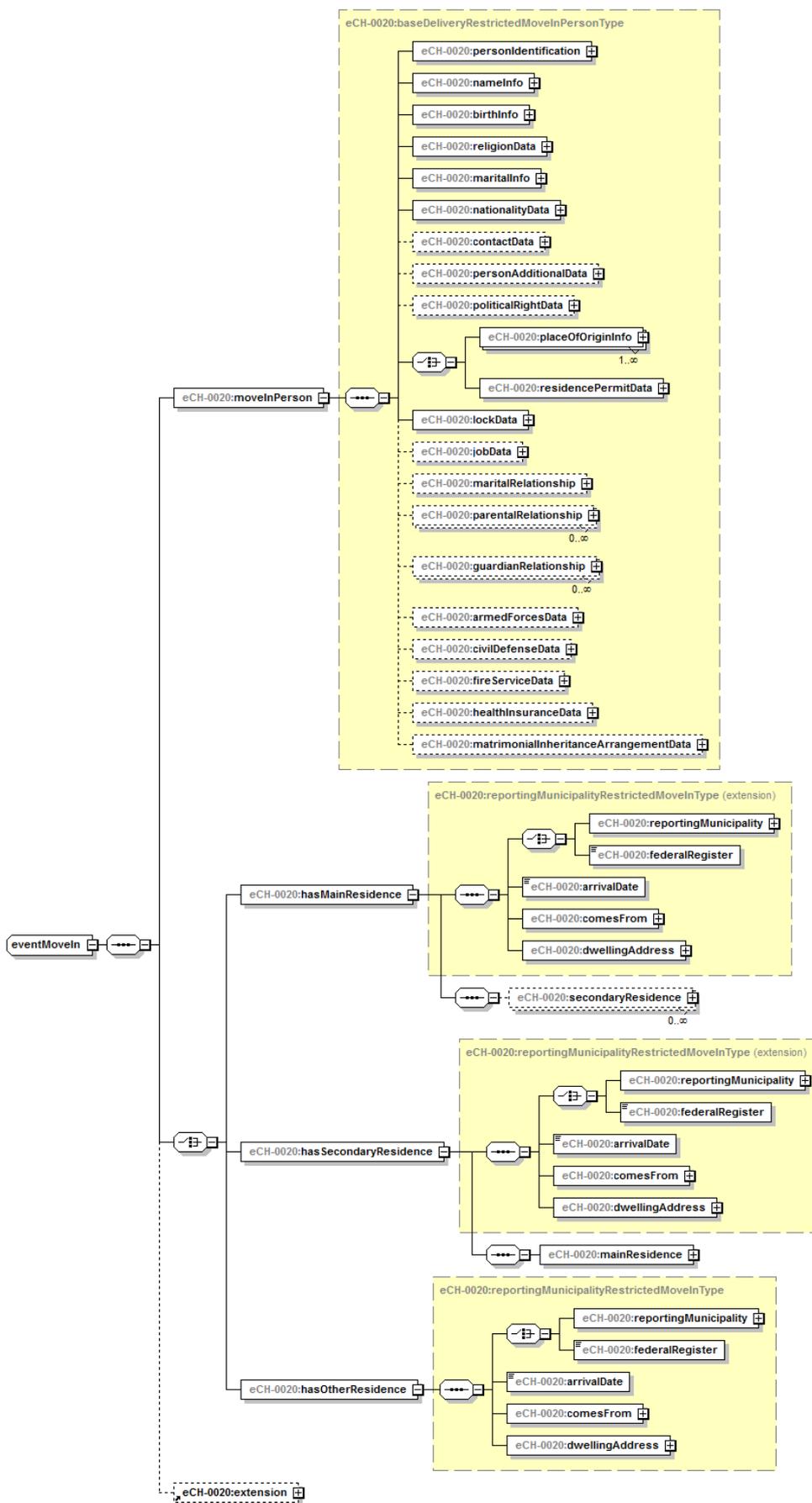
Concernant les Suisses

- Informations concernant le lieu d'origine (impératif, multiple) – placeOfOriginInfo, voir chapitre 4.2.12

Concernant les étrangers

- Catégorie d'étrangers (impératif) – residencePermitData, voir chapitre 4.2.13
- Mentions de blocage (impératif) – lockData, voir chapitre 4.2.14
- Renseignements concernant l'activité professionnelle (facultatif, multiple) – jobData, voir chapitre 4.2.15
- Relation d'état civil (facultatif) – maritalRelationship, voir chapitre 4.2.16
- Relation parentale (facultatif, multiple) – parentalRelationship, voir chapitre 4.2.17
- Relation sur le droit de protection de l'enfant et de l'adulte (facultatif, multiple) – guardianRelationship, voir chapitre 4.2.18

- Renseignements concernant l'obligation de service militaire (facultatif) – armedForcesData, voir chapitre 4.2.20
- Renseignements concernant l'obligation de service de protection civile (facultatif) – civilDefenceData, voir chapitre 4.2.21
- Renseignements concernant l'obligation de service du feu (facultatif) – fireServiceData, voir chapitre 4.2.22
- Renseignements concernant l'assurance maladie (facultatif) – healthInsuranceData, voir chapitre 4.2.23
- Accords matrimoniaux et/ou successoraux (facultatif) – matrimonialInheritanceArrangementData, voir chapitre 4.2.24
- Relation d'annonce (impératif) – residenceData, voir chapitre 4.2.19



4.4.23 Déménagement (dans la commune)

Préfixe move

Pertinent pour les scénarios de communication suivants, voir aussi chapitre 2.1

- C: Registre des habitants aux organismes de l'administration publique
- D: Echange avec des plateformes de données
- E: Plateformes de données aux organismes de l'administration publique

Description de l'événement:

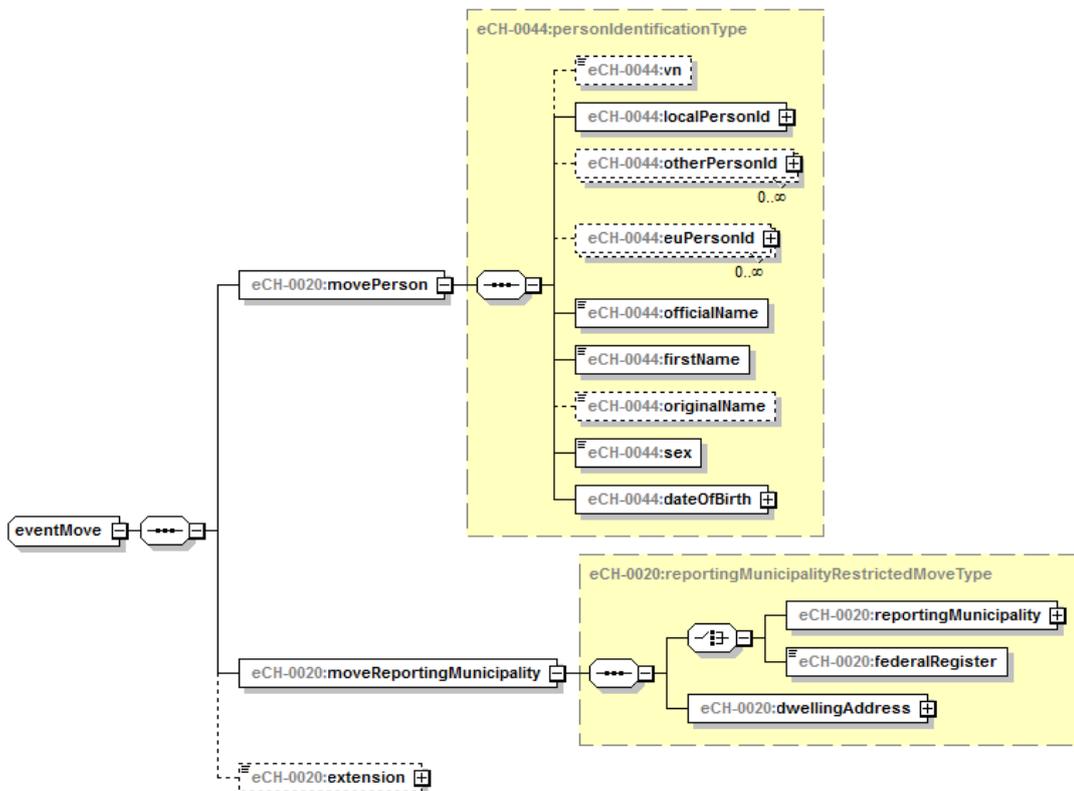
Saisie d'un déménagement dans la commune.

Aucune distinction n'est faite entre une personne établie et une personne disposant d'un titre de séjour.

Données de l'événement

Les informations suivantes concernant la personne doivent être transmises:

- Renseignements concernant la personne (impératif) – movePerson, voir personIdentification chapitre 4.2.1
- Relation d'annonce (impératif) – moveReportingMunicipality, voir chapitre 4.2.19
- Extension (facultatif) – extension



4.4.24 Adresse d'acheminement

Préfixe contact

Description de l'événement:

Saisie d'une adresse d'acheminement.

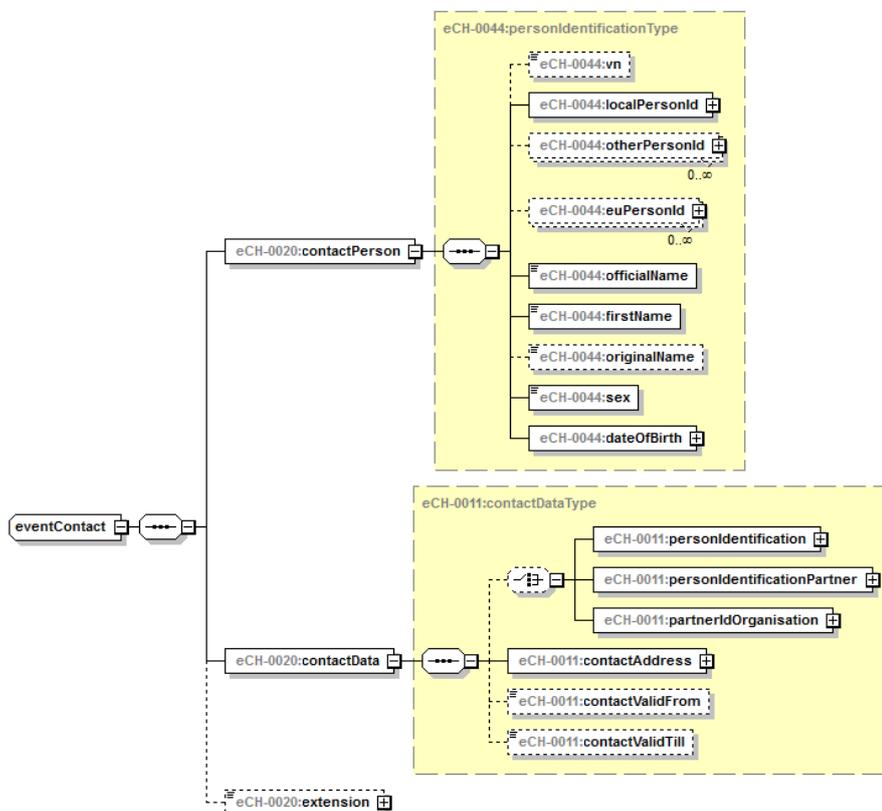
Cet événement sert également en cas de suppression d'une adresse d'acheminement existante. Il faut pour l'annulation annoncer la «date valable jusqu'à» (contactValidTill), voir aussi chapitre 3.2.4

Les identifiants de personne dans les informations d'acheminement (contactData.personIdentification, -.personIdentificationPartner, -.partnerIdOrganisation) ne doivent être fournis que lorsque ceux-ci divergent de la personne annoncée (contactPerson).

Données de l'événement

Les informations suivantes concernant la personne doivent être transmises. Dans la mesure où ils sont disponibles, les identifiants de la personne de contact doivent impérativement être livrés:

- Renseignements concernant la personne (impératif) – contactPerson, voir personIdentification chapitre 4.2.1
- Informations d'acheminement (impératif) – contactData, voir chapitre 4.2.9
- Extension (facultatif) – extension



4.4.25 Départ

Préfixe moveOut

Pertinent pour les scénarios de communication suivants, voir aussi chapitre 2.1

C: Registre des habitants aux organismes de l'administration publique

D: Echange avec des plateformes de données

E: Plateformes de données aux organismes de l'administration publique

Description de l'événement:

Saisie d'un départ.

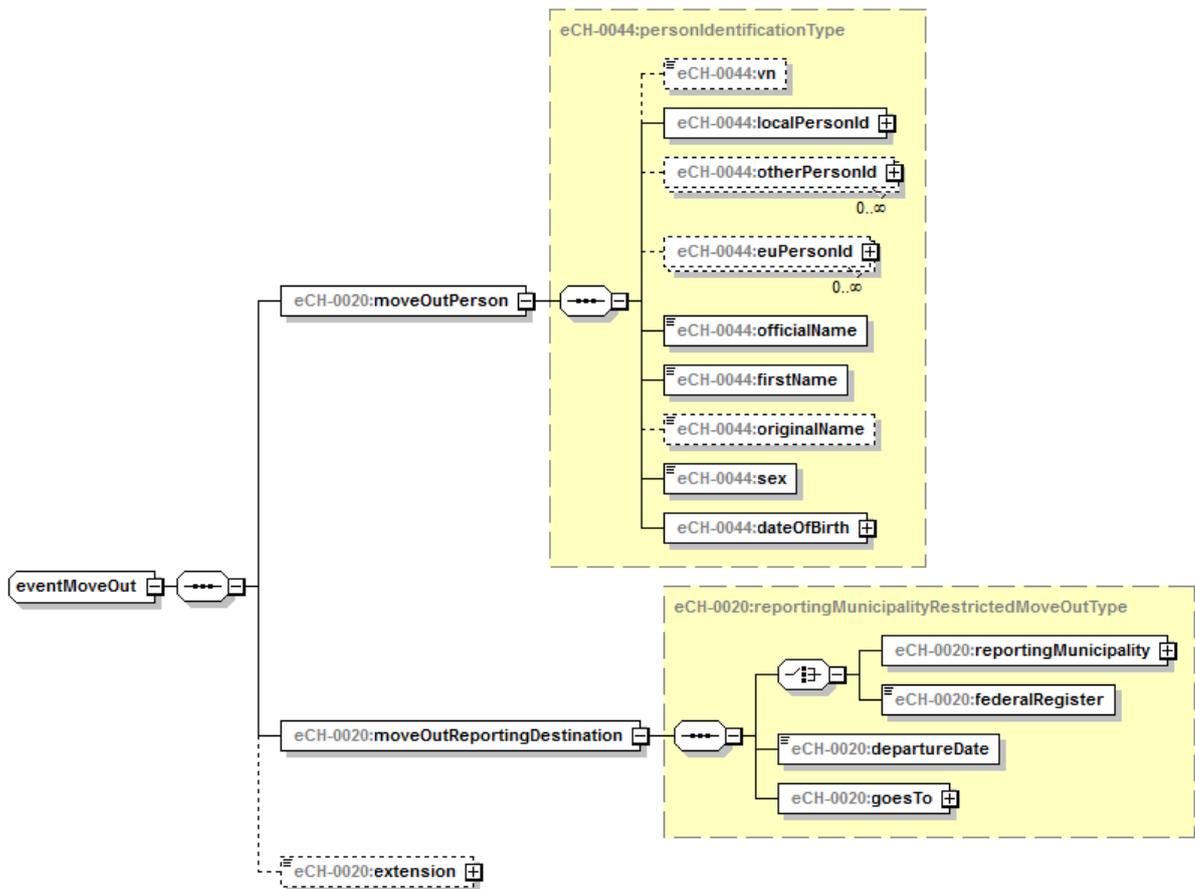
Les annonces de suppression de personnes titulaires d'un permis de séjour sont toujours adressées à la commune d'établissement, pas à une éventuelle nouvelle commune de séjour.

L'événement Départ contient uniquement les caractéristiques d'identification concernant la personne sur le départ. Si la commune d'arrivée souhaite connaître les informations nécessaires pour l'arrivée, elle doit solliciter la commune de départ au moyen d'une demande de données (voir chapitre 4.3.3).

Données de l'événement

Les informations suivantes concernant la personne doivent être transmises:

- Identifiants de personne (impératif) – moveOutPerson, voir personIdentification chapitre 4.2.1
- Relation d'annonce (impératif) – moveOutReportingDestination, voir chapitre 4.2.19
- Extension (facultatif) - extension



4.4.26 Changement de la relation d'annonce

Préfixe changeResidenceType

Pertinent pour les scénarios de communication suivants, voir aussi chapitre 2.1

C: Registre des habitants aux organismes de l'administration publique

D: Echange avec des plateformes de données

E: Plateformes de données aux organismes de l'administration publique

Description de l'événement:

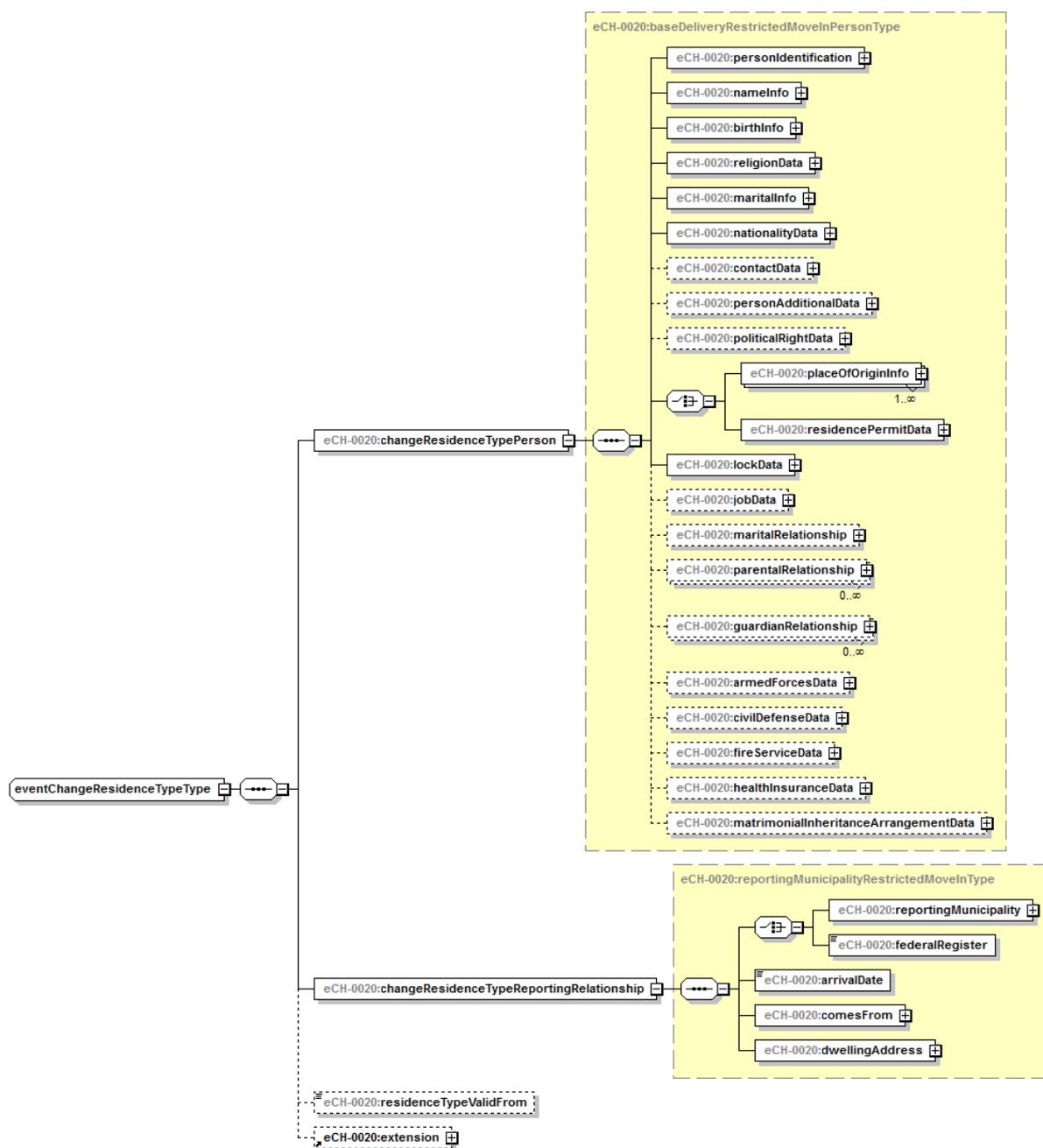
Changement de la relation d'annonce d'une personne de «en séjour» à «établi». Un changement de la relation d'annonce de «établi» à «en séjour» n'est pas autorisé.

Données de l'événement

Les informations suivantes concernant la personne doivent être transmises:

- Renseignements concernant la personne (impératif) - changeResidenceTypePerson

- Identifiants de personne (impératif) – personIdentification, voir chapitre 4.2.1
 - Informations concernant le nom (impératif) – nameInfo, voir chapitre 4.2.2
 - Informations concernant la naissance (impératif) – birthInfo, voir chapitre 4.2.3
 - Renseignements concernant la religion (impératif) – religionData, voir chapitre.4.2.4
 - Informations concernant l'état civil (impératif) – maritalInfo, voir chapitre 4.2.5
 - Renseignements concernant la nationalité (impératif) – nationalityData, voir chapitre 4.2.7
 - Informations d'acheminement (facultatif) – contactData, voir chapitre 4.2.9
 - Renseignements complémentaires concernant les personnes (facultatif) – personAddonData, voir chapitre 4.2.10
 - Droits politiques (facultatif) – politicalRightData, voir chapitre 4.2.11
- Concernant les Suisses
- Informations concernant le lieu d'origine (multiple) – placeOfOriginInfo, voir chapitre 4.2.12
- Concernant les étrangers
- Catégorie d'étrangers (impératif) – residencePermitData, voir chapitre 4.2.13
 - Mentions de blocage (impératif) – lockData, voir chapitre 4.2.14
 - Renseignements concernant l'activité professionnelle (impératif) – jobData, voir chapitre 4.2.15
 - Relation d'état civil (facultatif) – maritalRelationship, voir chapitre 4.2.16
 - Relation parentale (facultatif, multiple) – parentalRelationship, voir chapitre 4.2.17
 - Relation sur le droit de protection de l'enfant et de l'adulte (facultatif, multiple) – guardianRelationship, voir chapitre 4.2.18
 - Renseignements concernant l'obligation de service militaire (facultatif) – armedForcesData, voir chapitre 4.2.20
 - Renseignements concernant l'obligation de service de protection civile (facultatif) – civilDefenceData, voir chapitre 4.2.21
 - Renseignements concernant l'obligation de service du feu (facultatif) – fireServiceData, voir chapitre 4.2.22
 - Renseignements concernant l'assurance maladie (facultatif) – healthInsuranceData, voir chapitre 4.2.23
 - Accords matrimoniaux et/ou successoraux (facultatif) – matrimonialInheritanceArrangementData, voir chapitre 4.2.24
- Relation d'annonce (impératif) – residenceData, voir chapitre 4.2.19
 - Extension (facultatif) - extension



4.4.27 Changement de religion

Préfixe changeReligion

Description de l'événement:

Saisie d'un changement de religion.

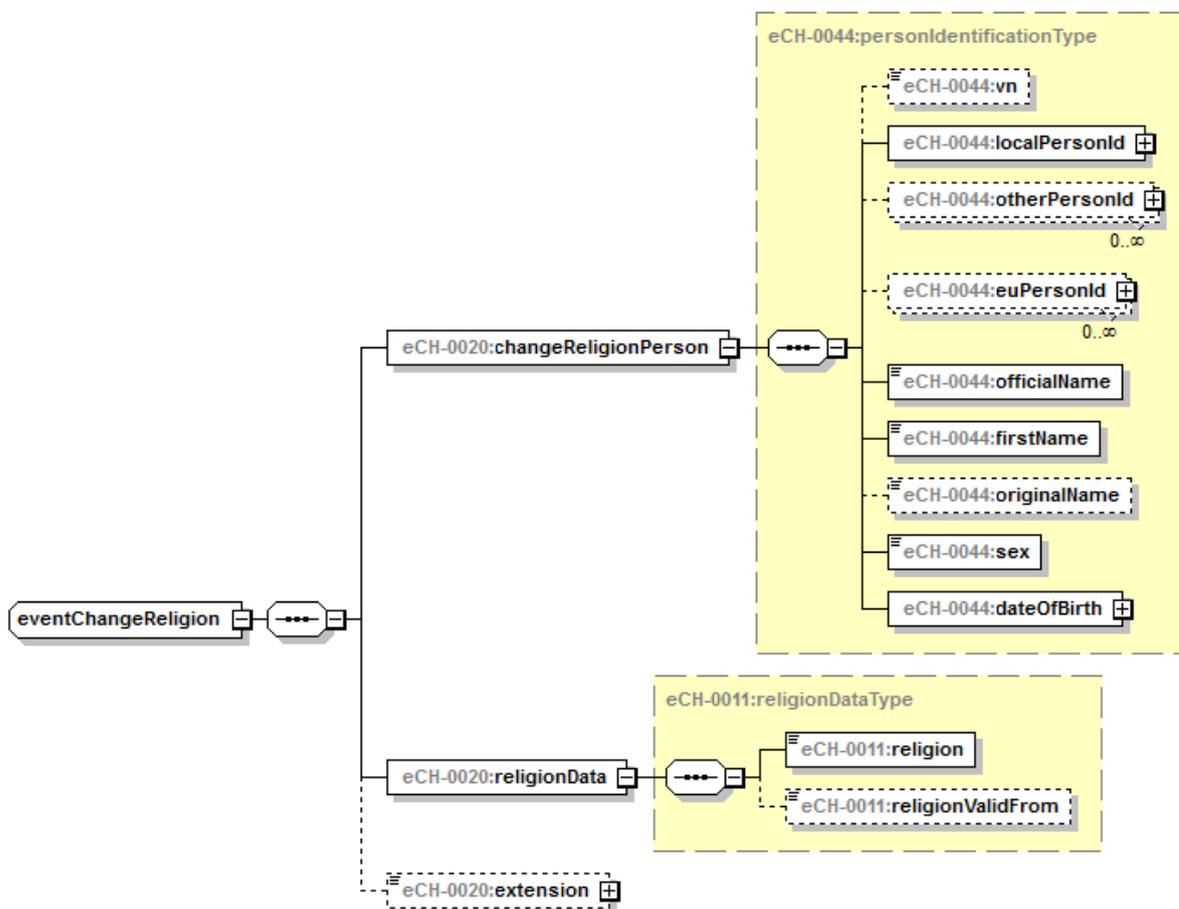
La nouvelle religion doit être annoncée comme telle après le changement de religion.

Il est à noter que certains cantons interdisent l'échange de l'information concernant la religion (religion).

Données de l'événement

Les informations suivantes concernant la personne doivent être transmises:

- Renseignements concernant la personne (impératif) – changeReligionPerson, voir personIdentification chapitre 4.2.1
- Renseignements concernant la religion (impératif) – religionData, voir chapitre 4.2.4
- Extension (facultatif) – extension



4.4.28 Changement d'employeur / modification de l'activité professionnelle

Préfixe changeOccupation

Pertinent pour les scénarios de communication suivants, voir aussi chapitre 2.1

C: Registre des habitants aux organismes de l'administration publique

D: Echange avec des plateformes de données

E: Plateformes de données aux organismes de l'administration publique

Description de l'événement:

Saisie d'un nouvel employeur ou/et de l'activité professionnelle respectivement modification du statut professionnel.

Des annonces relatives au changement d'employeur et, le cas échéant, de profession ne sont nécessaires que pour la délivrance d'autorisation par la police des étrangers aux ressortissants étrangers. Tous les renseignements encore valables doivent toujours être fournis.

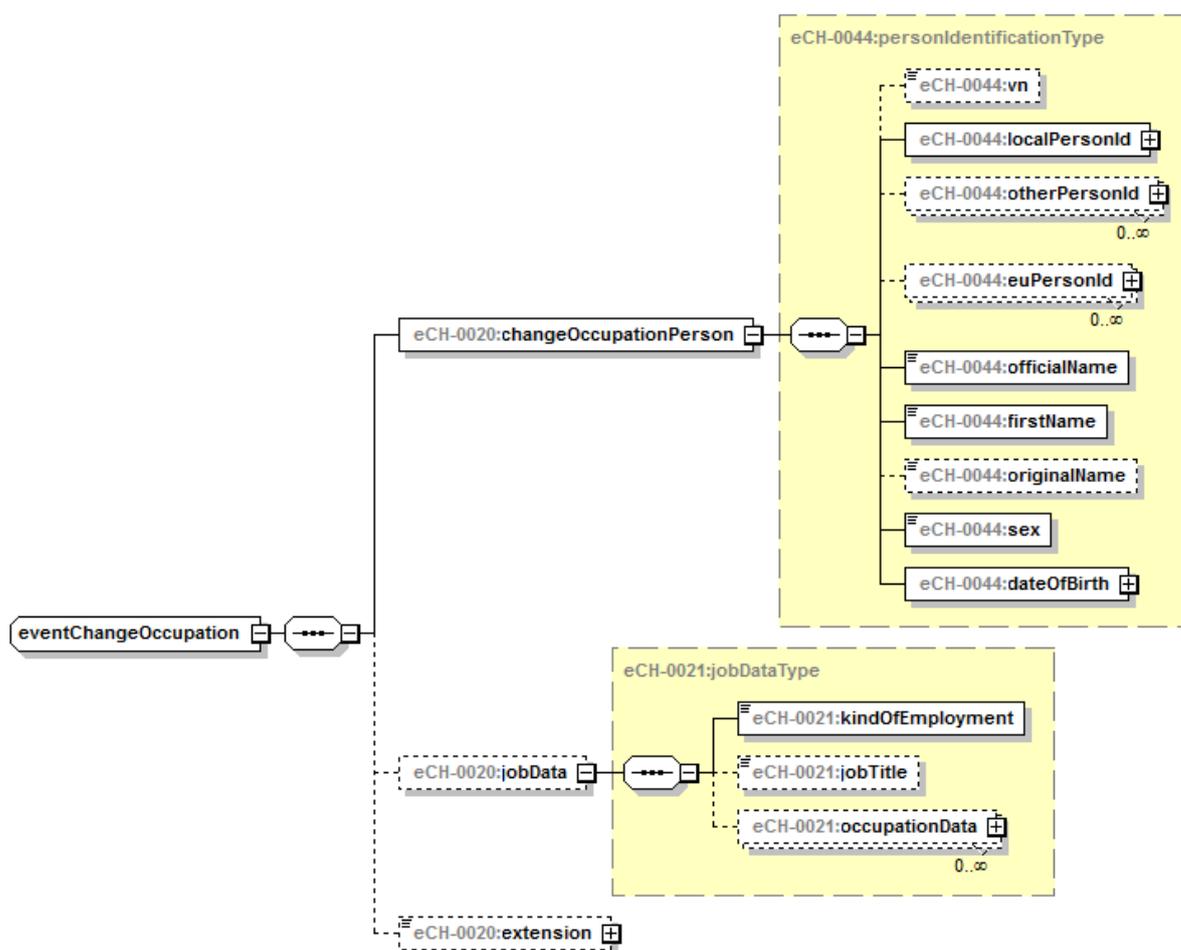
Ce devoir d'annonce ne s'applique pas pour les Suisses. En d'autres termes, les données ne sont pas actuelles et ne doivent donc pas être transmises.

Cet événement sert également à l'annulation de renseignements de validité limitée concernant l'employeur / la profession. Concernant l'annulation, seule la «date valable à partir de» (occupationValidFrom) doit être annoncée, sans les renseignements correspondants concernant l'employeur / la profession.

Données de l'événement

Les informations suivantes concernant la personne doivent être transmises:

- Renseignements concernant la personne (impératif) – changeOccupationPerson, voir personIdentification chapitre 4.2.1
- Renseignements concernant l'activité professionnelle (impératif) – jobData, voir chapitre 4.2.15
- Extension (facultatif) – extension



4.4.29 Mesure relevant du droit de protection de l'enfant et de l'adulte

Préfixe guardianMeasure

Pertinent pour les scénarios de communication suivants, voir aussi chapitre 2.1

- A: INFOSTAR au registre des habitants
- C: Registre des habitants aux organismes de l'administration publique
- D: Echange avec des plateformes de données
- E: Plateformes de données aux organismes de l'administration publique

Description de l'événement:

Saisie d'une mesure relevant du droit de protection de l'enfant et de l'adulte.

Les directives cantonales doivent impérativement être respectées!

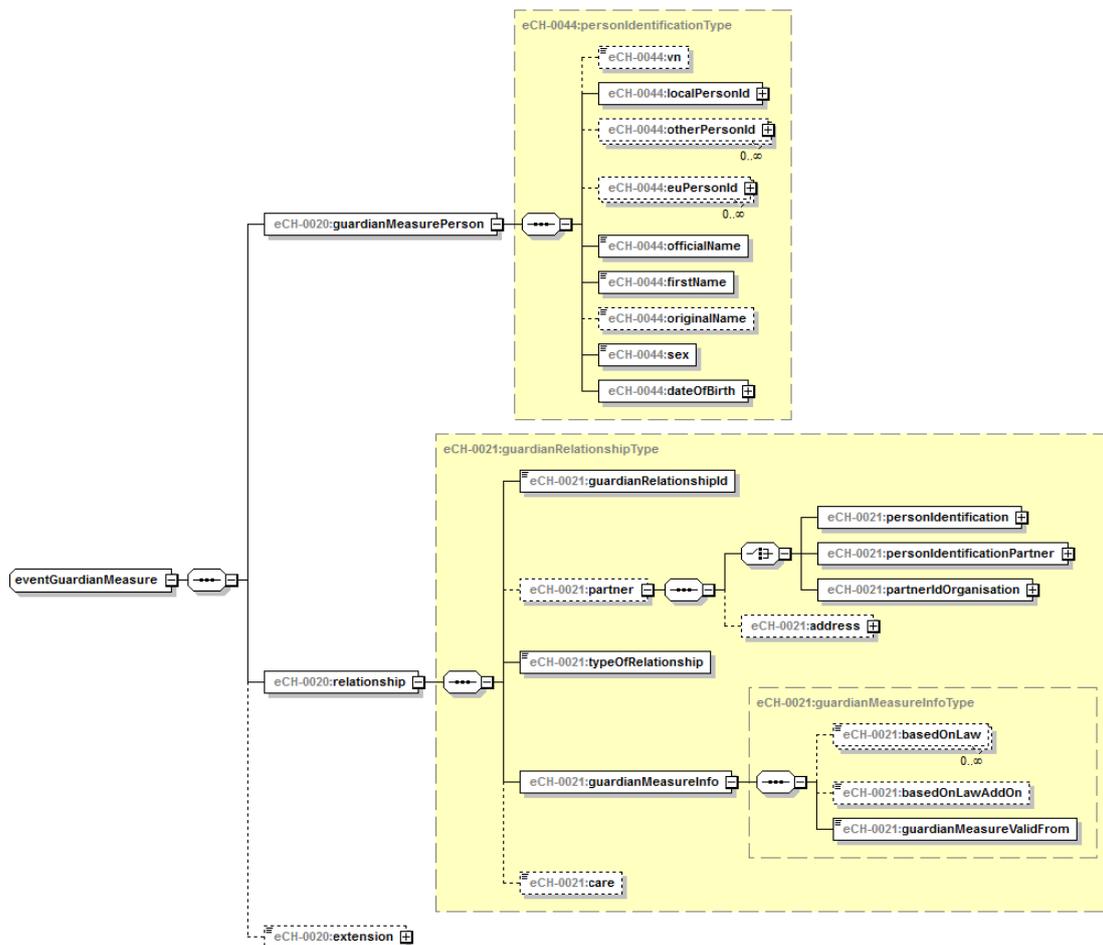
Dans le contexte de la nouvelle législation sur le droit de protection de l'enfant et de l'adulte DPEA, des informations supplémentaires doivent, à compter du 1.1.2013, pouvoir être fournies dans le domaine des relations sur le droit de protection de l'enfant et de l'adulte.

- Un nouveau type de relation «mandataire pour cause d'inaptitude» doit pouvoir être transmis.
- Plusieurs articles de loi doivent pouvoir être transmis concernant une mesure relevant du droit de protection de l'enfant et de l'adulte.

Données de l'événement

Les informations suivantes concernant la personne doivent être transmises:

- Renseignements concernant la personne (impératif) – guardianMeasurePerson, voir personIdentification chapitre 4.2.1
- Relations sur le droit de protection de l'enfant et de l'adulte (impératif) – relationship, voir chapitre 4.2.18
- Extension (facultatif) – extension



4.4.30 Annulation de mesures relevant du droit de protection de l'enfant et de l'adulte

Préfixe undoGuardian

Pertinent pour les scénarios de communication suivants, voir aussi chapitre 2.1

- A: INFOSTAR au registre des habitants
- C: Registre des habitants aux organismes de l'administration publique
- D: Echange avec des plateformes de données
- E: Plateformes de données aux organismes de l'administration publique

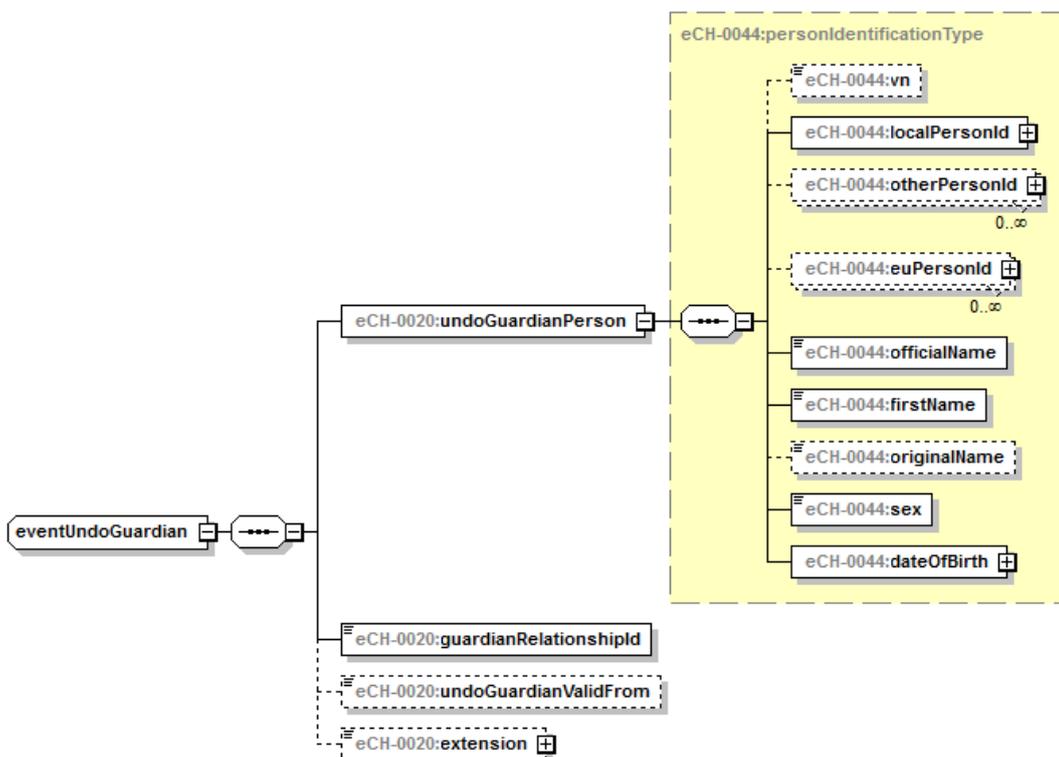
Description de l'événement:

Enregistrement de l'annulation de mesures relevant du droit de protection de l'enfant et de l'adulte (toutes les mesures en vigueur sont abrogées).

Données de l'événement

Les informations suivantes concernant la personne doivent être transmises:

- Renseignements concernant la personne (impératif) – undoGuardianPerson, voir personIdentification chapitre 4.2.1
- Identifiant de la relation (impératif) – guardianRelationshipId, voir chapitre 4.2.18
- Date valable à partir des renseignements (facultatif) – undoGuardianValidFrom, xs:date
- Extension (facultatif) – extension



4.4.31 Changement de mesures relevant du droit de protection de l'enfant et de l'adulte

Préfixe changeGuardian

Pertinent pour les scénarios de communication suivants, voir aussi chapitre 2.1

A: INFOSTAR au registre des habitants

C: Registre des habitants aux organismes de l'administration publique

D: Echange avec des plateformes de données

E: Plateformes de données aux organismes de l'administration publique

Description de l'événement:

Saisie du changement d'une mesure relevant du droit de protection de l'enfant et de l'adulte.

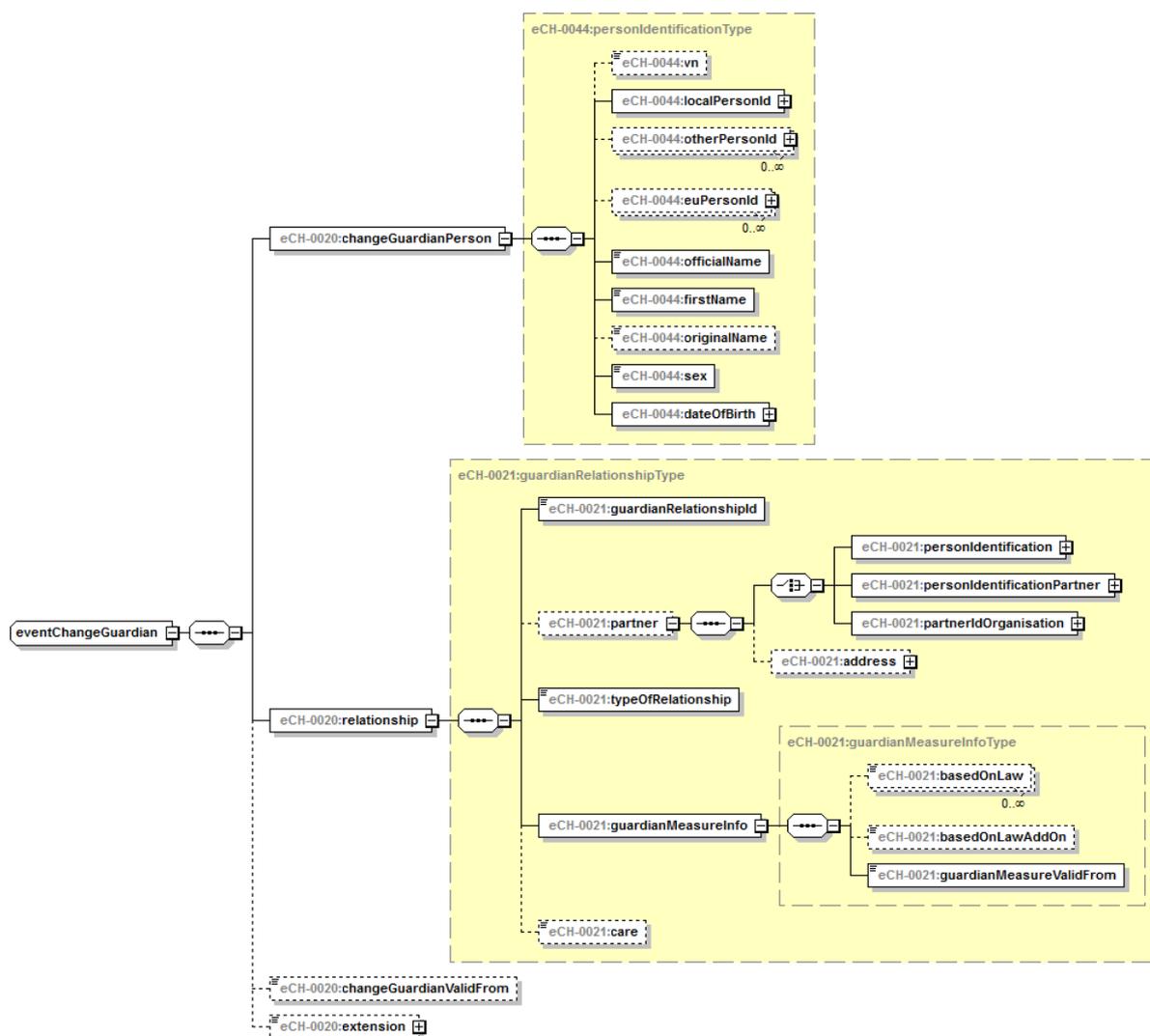
Dans le contexte de la nouvelle législation sur le droit de protection de l'enfant et de l'adulte DPEA, des informations supplémentaires doivent, à compter du 1.1.2013, pouvoir être fournies dans le domaine des relations sur le droit de protection de l'enfant et de l'adulte.

- Un nouveau type de relation «mandataire pour cause d'inaptitude» doit pouvoir être transmis.
- Plusieurs articles de loi doivent pouvoir être transmis concernant une mesure relevant du droit de protection de l'enfant et de l'adulte.

Données de l'événement

Les informations suivantes concernant la personne doivent être transmises:

- Renseignements concernant la personne (impératif) – changeGuardianPerson, voir personIdentification chapitre 4.2.1
- Relation sur le droit de protection de l'enfant et de l'adulte (impératif) – relationship, voir chapitre 4.2.18
- Extension (facultatif) - extension



4.4.32 Changement de nationalité

Préfixe changeNationality

Pertinent pour les scénarios de communication suivants, voir aussi chapitre 2.1

C: Registre des habitants aux organismes de l'administration publique

D: Echange avec des plateformes de données

E: Plateformes de données aux organismes de l'administration publique

Description de l'événement:

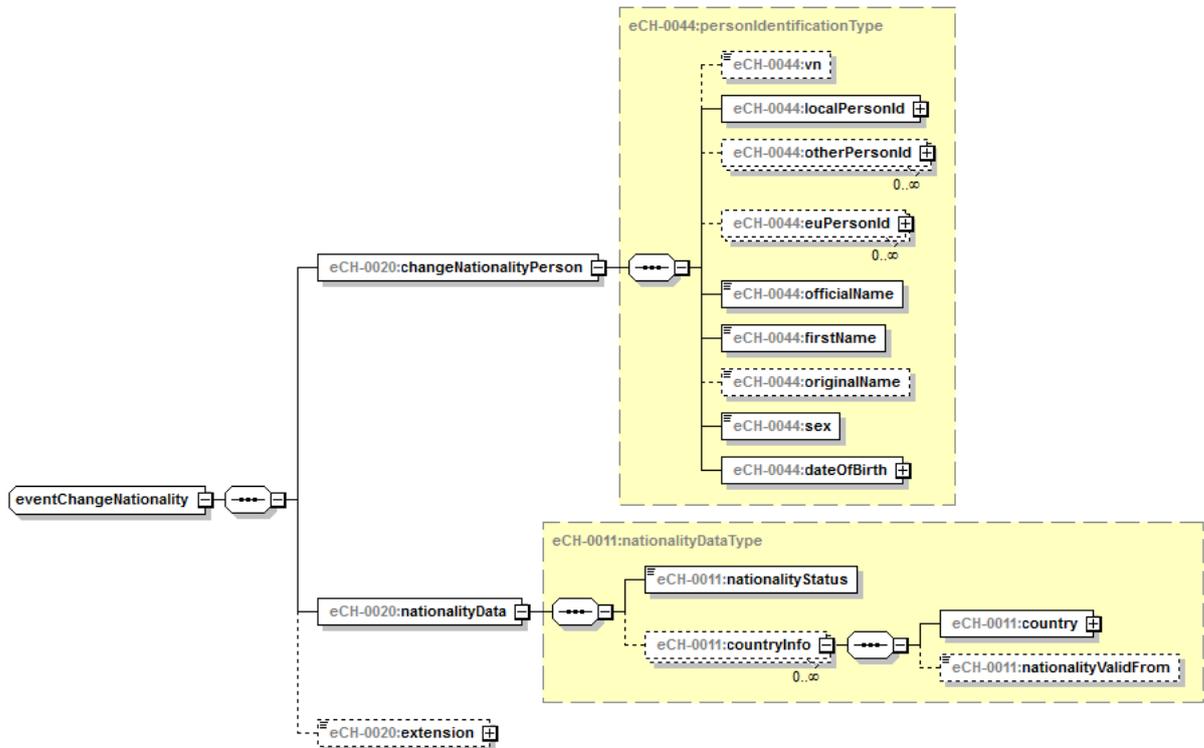
Saisie de changement de nationalité.

Un changement de catégorie d'étrangers doit être annoncé avec l'événement correspondant séparé «Changement de catégorie d'étrangers».

Données de l'événement

Les informations suivantes concernant la personne doivent être transmises:

- Renseignements concernant la personne (impératif) – changeNationalityPerson, voir personIdentification chapitre 4.2.1
- Renseignements concernant la nationalité (impératif) – nationalityData, voir chapitre 4.2.7
- Extension (facultatif) – extension



4.4.33 Catégorie d'étrangers

Préfixe entryResidencePermit

Pertinent pour les scénarios de communication suivants, voir aussi chapitre 2.1

- B: ZEMIS au registre des habitants
- C: Registre des habitants aux organismes de l'administration publique
- D: Echange avec des plateformes de données
- E: Plateformes de données aux organismes de l'administration publique

Description de l'événement;

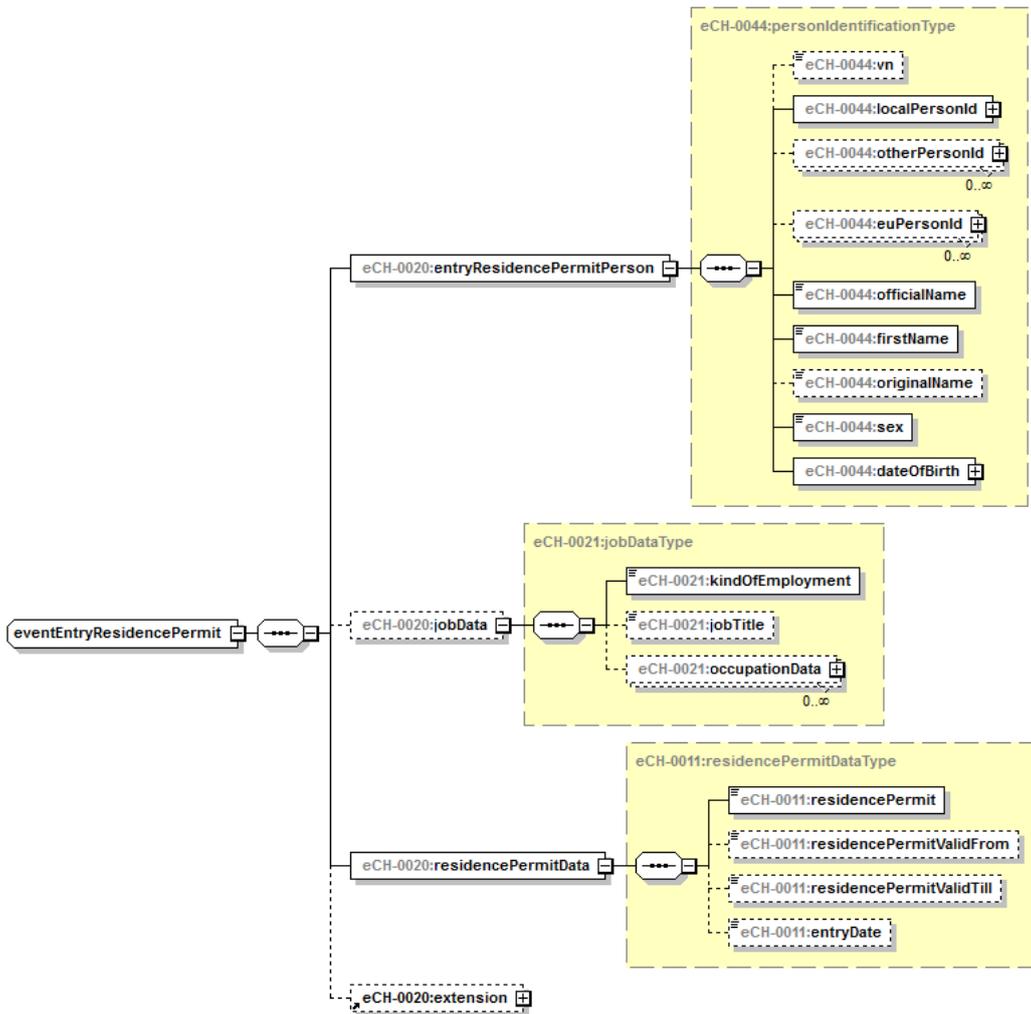
Saisie d'une catégorie d'étrangers attribuée pour la première fois ou modifiée ainsi que prolongation de la validité de cette catégorie sur la base de l'autorisation de la police des étrangers.

Il faut indiquer sous «date valable jusqu'à» jusqu'à quand la nouvelle catégorie d'étrangers est valable.

Données de l'événement

Les informations suivantes concernant la personne doivent être transmises:

- Renseignements concernant la personne (impératif) – entryResidencePermit-Person, voir personIdentification chapitre 4.2.1
- Renseignements concernant l'activité professionnelle (facultatif) – jobData, voir chapitre 4.2.15
- Catégorie d'étrangers (impératif) – residencePermitData, voir chapitre 4.2.13
- Extension (facultatif) – extension



4.4.34 Modification du blocage des données

Préfixe dataLock

Pertinent pour les scénarios de communication suivants, voir aussi chapitre 2.1

C: Registre des habitants aux organismes de l'administration publique

D: Echange avec des plateformes de données

E: Plateformes de données aux organismes de l'administration publique

Description de l'événement:

Saisie respectivement modification d'un blocage des données

La valeur de code Blocage des données peut prendre les valeurs suivantes:

0 = Blocage des données non activé

1 = Blocage de l'adresse

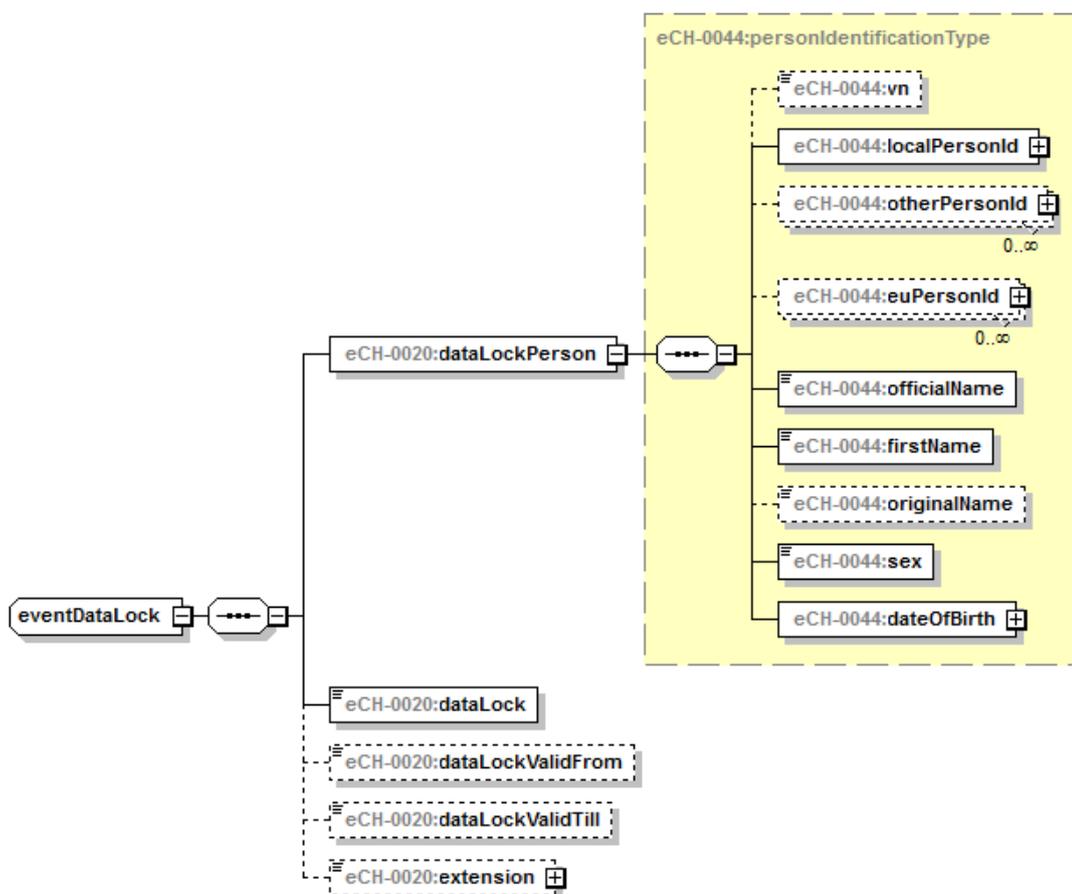
2 = Blocage des renseignements

Données de l'événement

Les informations suivantes concernant la personne doivent être transmises:

- Renseignements concernant la personne (impératif) – dataLockPerson, voir personIdentification chapitre 4.2.1
- Blocage des données (impératif) – dataLock, eCH-0021:dataLockType
- Blocage des données valable à partir de (facultatif) – dataLockValidFrom, xs:date
- Blocage des données valable jusqu'à (facultatif) – dataLockValidTill, xs:date
- Extension (facultatif) – extension

Si aucune «date valable à partir de» n'est fournie, les renseignements sont valables à compter de la date d'annonce.



4.4.35 Modification du blocage des documents

Préfixe paperLock

Pertinent pour les scénarios de communication suivants, voir aussi chapitre 2.1

C: Registre des habitants aux organismes de l'administration publique

D: Echange avec des plateformes de données

E: Plateformes de données aux organismes de l'administration publique

Description de l'événement:

Mise en place respectivement annulation d'un blocage des documents

La valeur de code Blocage des documents peut prendre les valeurs suivantes

0 = Blocage des documents non activé

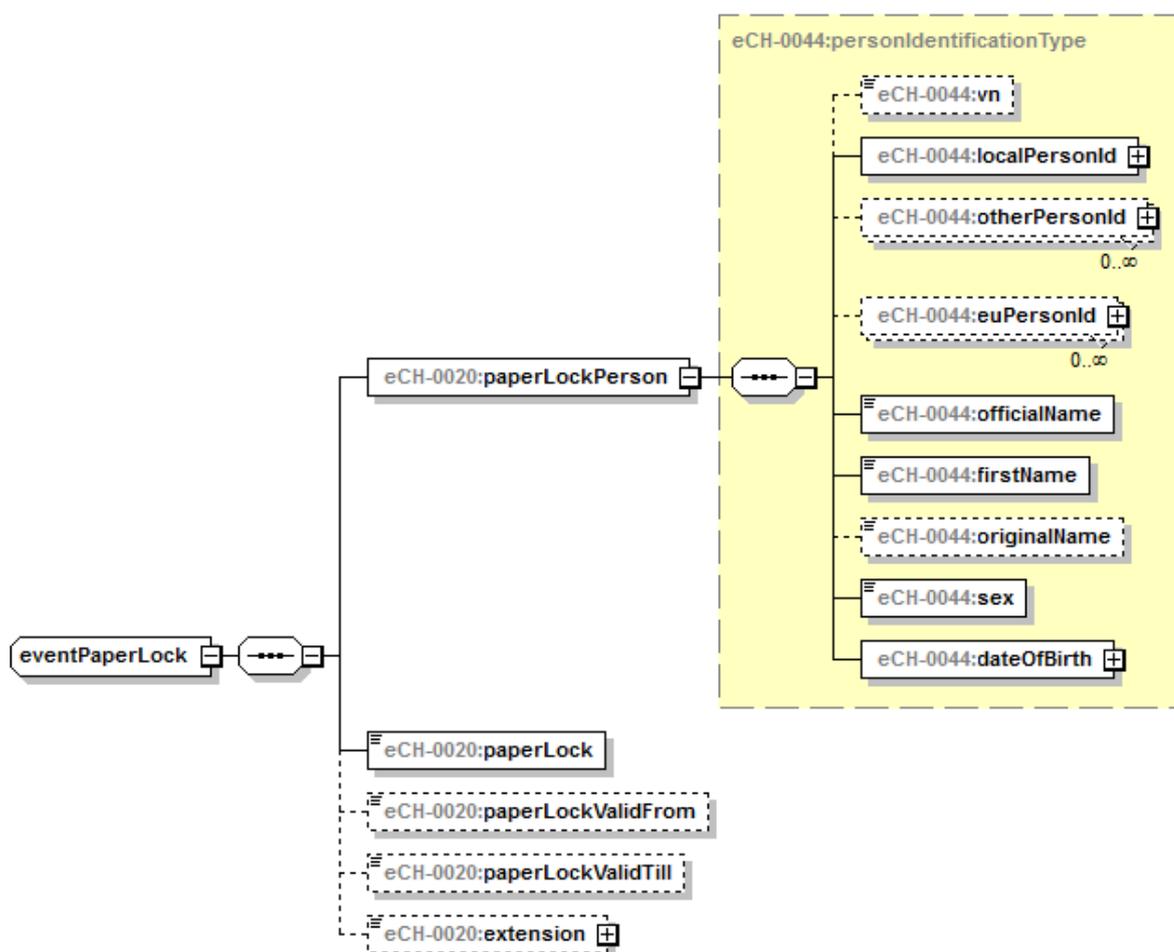
1 = Blocage des documents activé

Données de l'événement

Les informations suivantes concernant la personne doivent être transmises:

- Renseignements concernant la personne (impératif) – paperLockPerson, voir personIdentification chapitre 4.2.1
- Blocage des documents (impératif) – paperLock, eCH-0021:paperLockType
- Blocage des documents valable à partir de (facultatif) – paperLockValidFrom, xs:date
- Blocage des documents valable jusqu'à (facultatif) – paperLockValidTill, xs:date
- Extension (facultatif) – extension

Si aucune «Date valable à partir de» n'est fournie, les renseignements sont valables à compter de la date d'annonce



4.4.36 Modification de l'autorité parentale

Préfixe care

Pertinent pour les scénarios de communication suivants, voir aussi chapitre 2.1

C: Registre des habitants aux organismes de l'administration publique

D: Echange avec des plateformes de données

E: Plateformes de données aux organismes de l'administration publique

Description de l'événement:

Saisie de l'autorité parentale.

La fin de l'autorité parentale en raison de la majorité devrait toujours est transmise avec l'événement «Modification de l'autorité parentale».

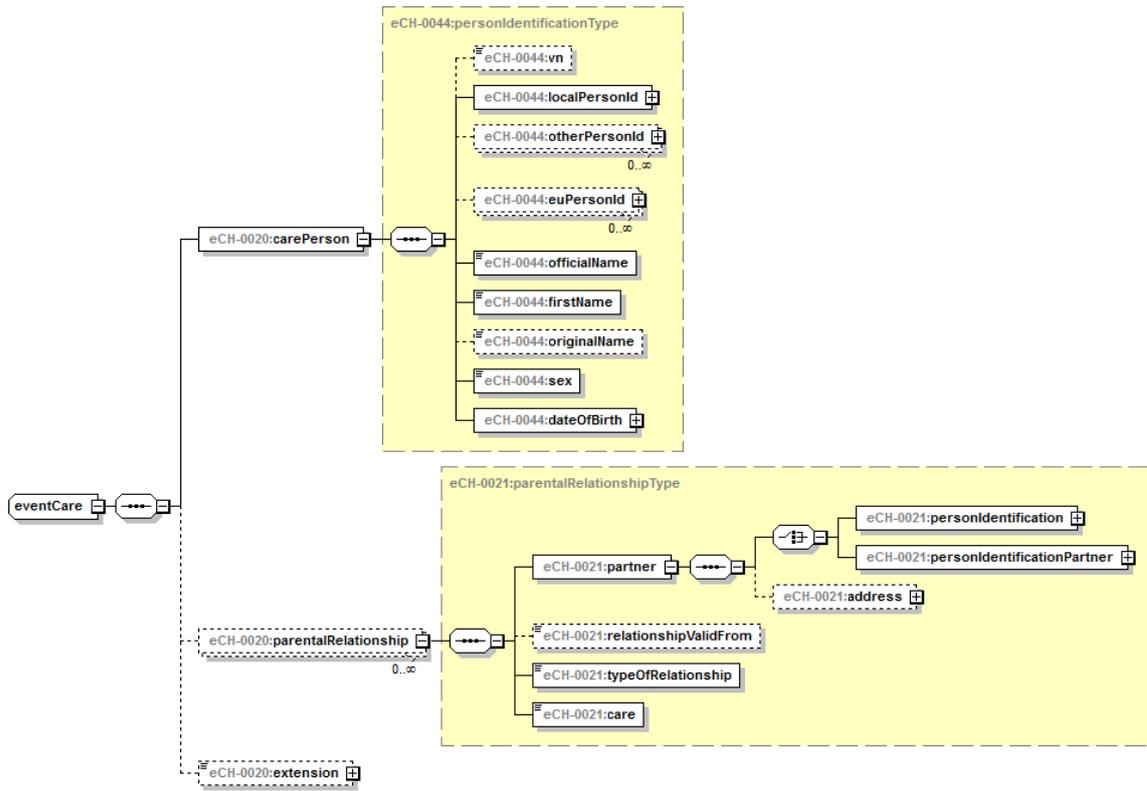
Concernant cet événement, l'information «Autorité parentale» doit impérativement être livrée.

Indication: lorsque l'autorité parentale incombe à un tuteur, il faut utiliser non pas l'annonce «Modification de l'autorité parentale», mais l'annonce «Changement de mesure relevant du droit de protection de l'enfant et de l'adulte».

Données de l'événement

Les informations suivantes concernant la personne doivent être transmises:

- Renseignements concernant la personne (impératif) – carePerson, voir personIdentification chapitre 4.2.1
- Relation parentale (facultatif, multiple) – parentalRelationship, voir chapitre 4.2.17
- Extension (facultatif) – extension



4.4.37 Modification des renseignements concernant l'obligation de service militaire

Préfixe changeArmedForces

Pertinent pour les scénarios de communication suivants, voir aussi chapitre 2.1

C: Registre des habitants aux organismes de l'administration publique

D: Echange avec des plateformes de données

E: Plateformes de données aux organismes de l'administration publique

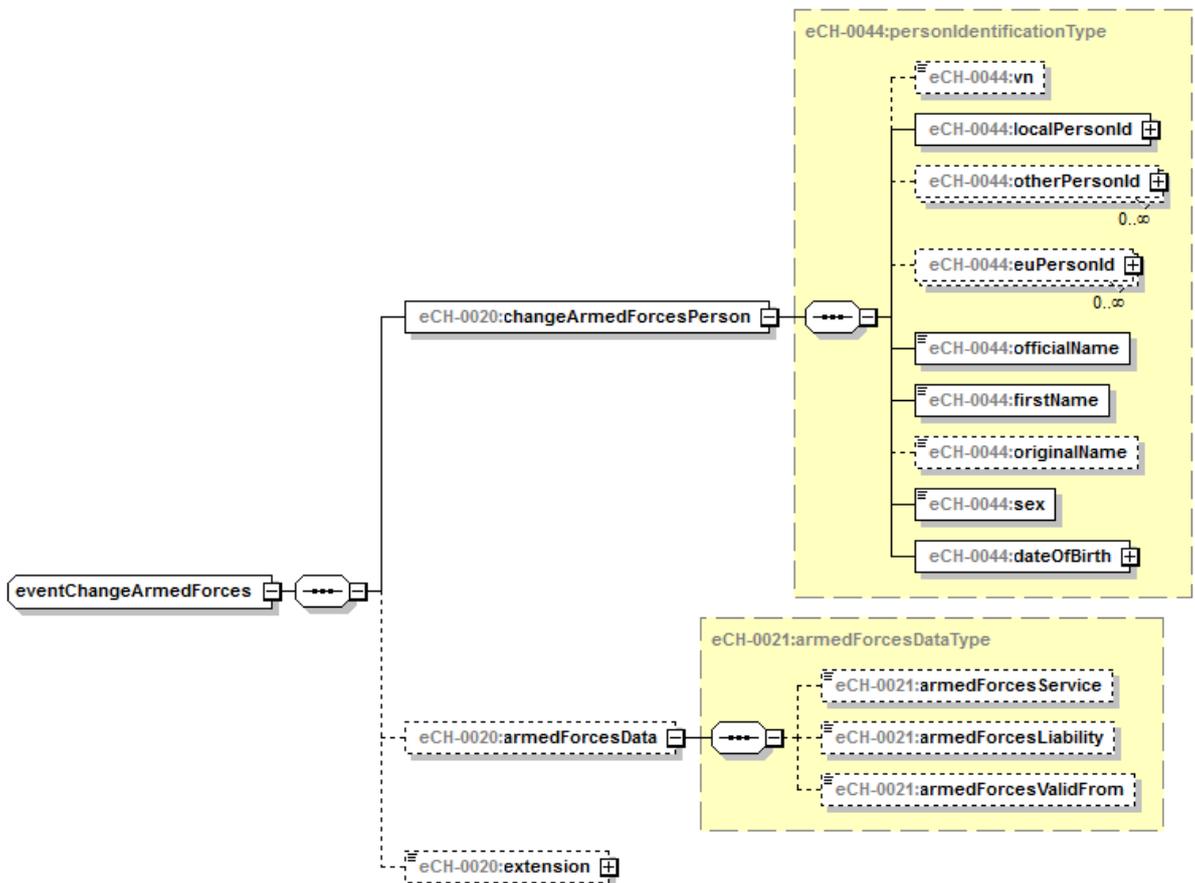
Description de l'événement:

Cette annonce est utilisée tant pour la saisie, la modification que pour la suppression de l'obligation de service militaire.

Données de l'événement

Les informations suivantes concernant la personne doivent être transmises:

- Renseignements concernant la personne (impératif) – changeArmedForcesPerson, voir personIdentification chapitre 4.2.1
- Renseignements concernant l'obligation de service militaire (facultatif) – armedForcesData, voir chapitre 4.2.20
- Extension (facultatif) - extension



4.4.38 Modification des renseignements concernant l'obligation de service de protection civile

Préfixe changeCivilDefense

Pertinent pour les scénarios de communication suivants, voir aussi chapitre 2.1

C: Registre des habitants aux organismes de l'administration publique

D: Echange avec des plateformes de données

E: Plateformes de données aux organismes de l'administration publique

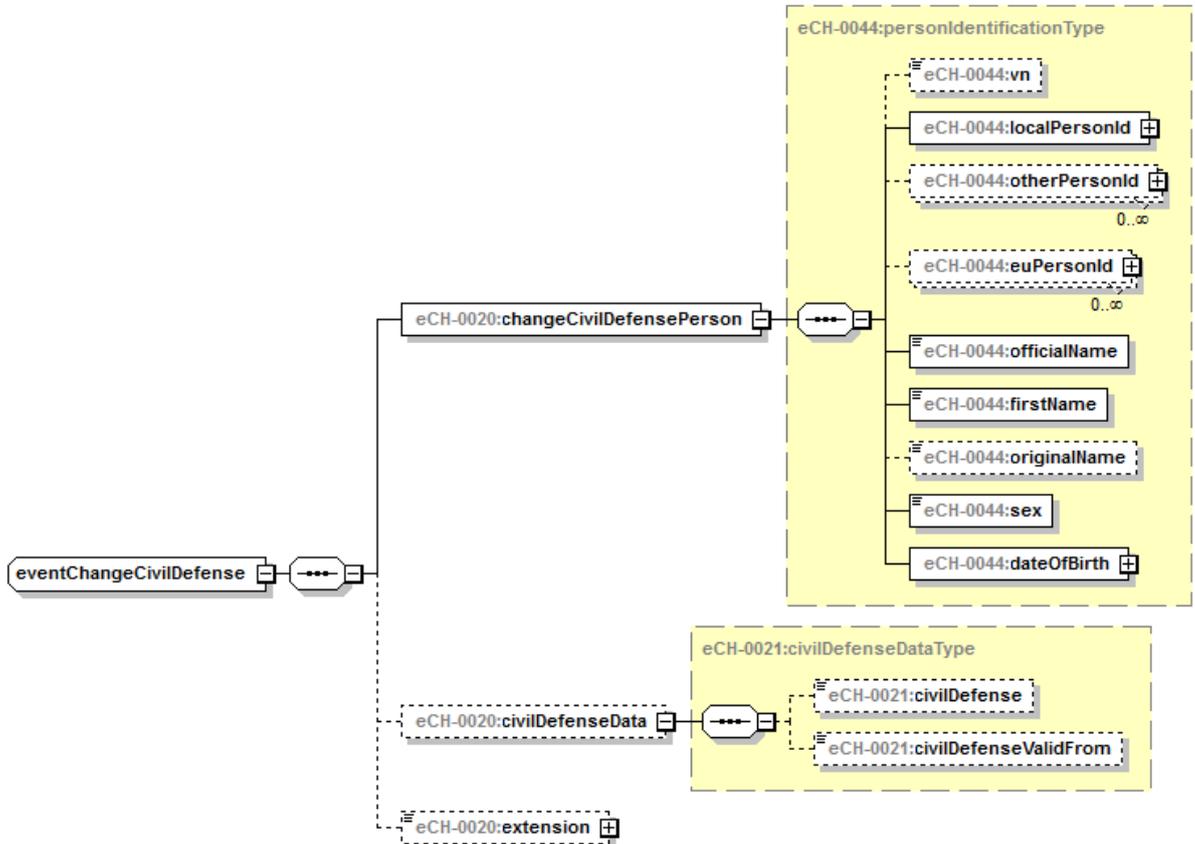
Description de l'événement:

Cette annonce est utilisée tant pour la saisie, la modification que pour la suppression de renseignements concernant l'obligation de service de protection civile.

Données de l'événement

Les informations suivantes concernant la personne doivent être transmises:

- Renseignements concernant la personne (impératif) – changeCivilDefensePerson, voir personIdentification chapitre 4.2.1
- Renseignements concernant l'obligation de service de protection civile (facultatif) – civilDefenceData, voir chapitre 4.2.21
- Extension (facultatif) – extension



4.4.39 Modification des renseignements concernant l'obligation de service du feu

Préfixe changeFireService

Pertinent pour les scénarios de communication suivants, voir aussi chapitre 2.1

C: Registre des habitants aux organismes de l'administration publique

D: Echange avec des plateformes de données

E: Plateformes de données aux organismes de l'administration publique

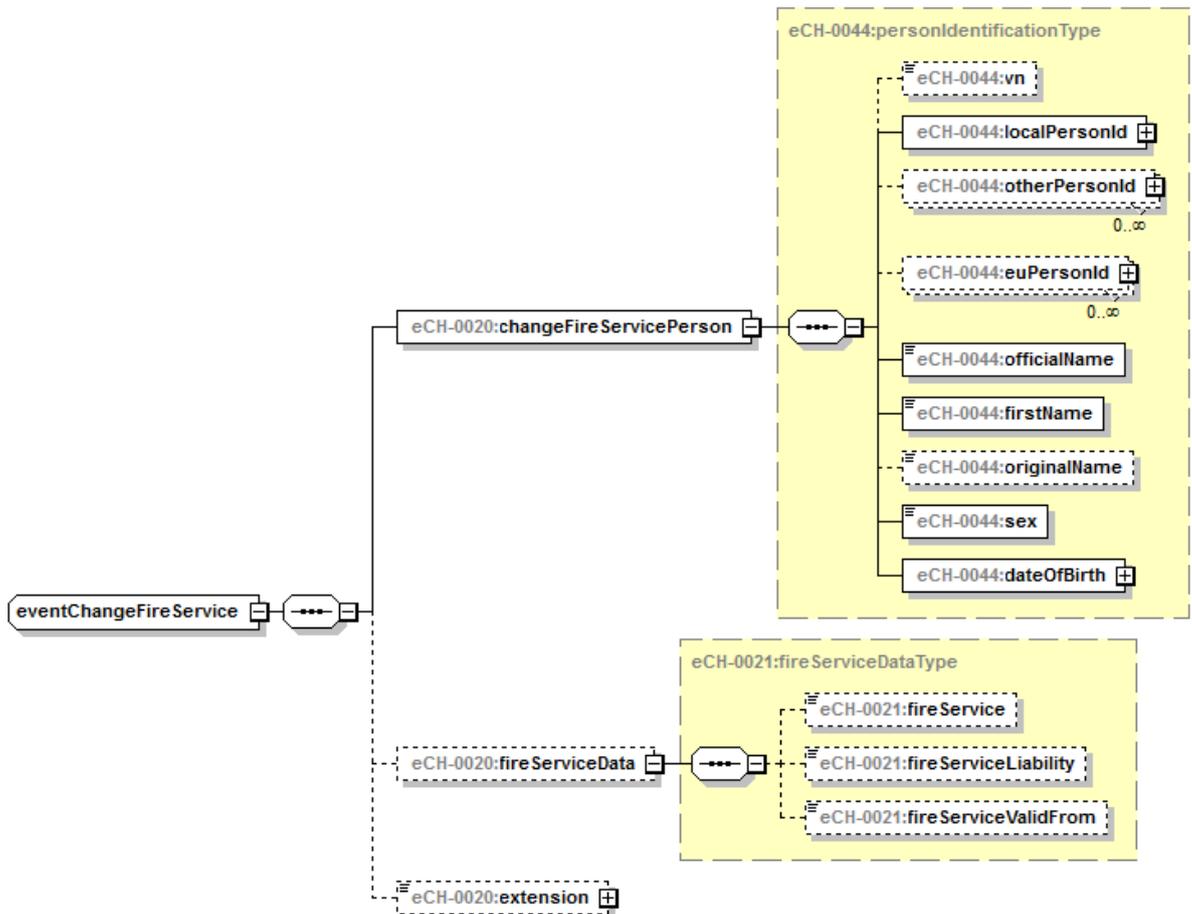
Description de l'événement:

Cette annonce est utilisée tant pour la saisie, la modification que pour la suppression de renseignements concernant l'obligation de service du feu.

Données de l'événement

Les informations suivantes concernant la personne doivent être transmises:

- Renseignements concernant la personne (impératif) – changeFireServicePerson, voir personIdentification chapitre 4.2.1
- Renseignements concernant l'obligation de service du feu (facultatif) – fireServiceData, voir chapitre 4.2.22
- Extension (facultatif) – extension



4.4.40 Modification des renseignements concernant l'assurance maladie

Préfixe changeHealthInsurance

Pertinent pour les scénarios de communication suivants, voir aussi chapitre 2.1

C: Registre des habitants aux organismes de l'administration publique

D: Echange avec des plateformes de données

E: Plateformes de données aux organismes de l'administration publique

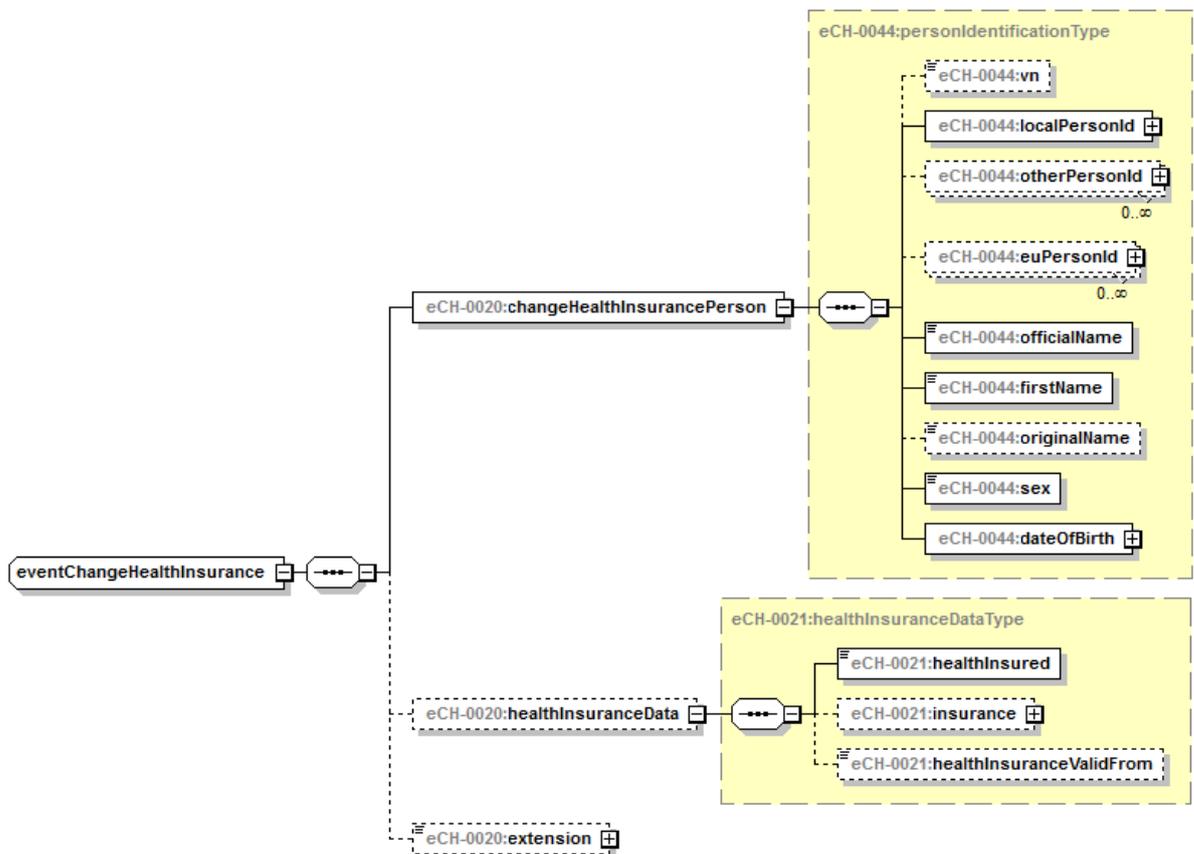
Description de l'événement:

Cette annonce est utilisée tant pour la saisie, la modification que pour la suppression de renseignements concernant l'assurance maladie.

Données de l'événement

Les informations suivantes concernant la personne doivent être transmises:

- Renseignements concernant la personne (impératif) – changeHealthInsurancePerson, voir personIdentification chapitre 4.2.1
- Renseignements concernant l'assurance maladie (facultatif) – healthInsuranceData, voir chapitre 4.2.23
- Extension (facultatif) - extension



4.4.41 Modification des accords matrimoniaux et/ou successoraux

Préfixe changeMatrimonialInheritanceArrangement

Pertinent pour les scénarios de communication suivants, voir aussi chapitre 2.1

C: Registre des habitants aux organismes de l'administration publique

D: Echange avec des plateformes de données

E: Plateformes de données aux organismes de l'administration publique

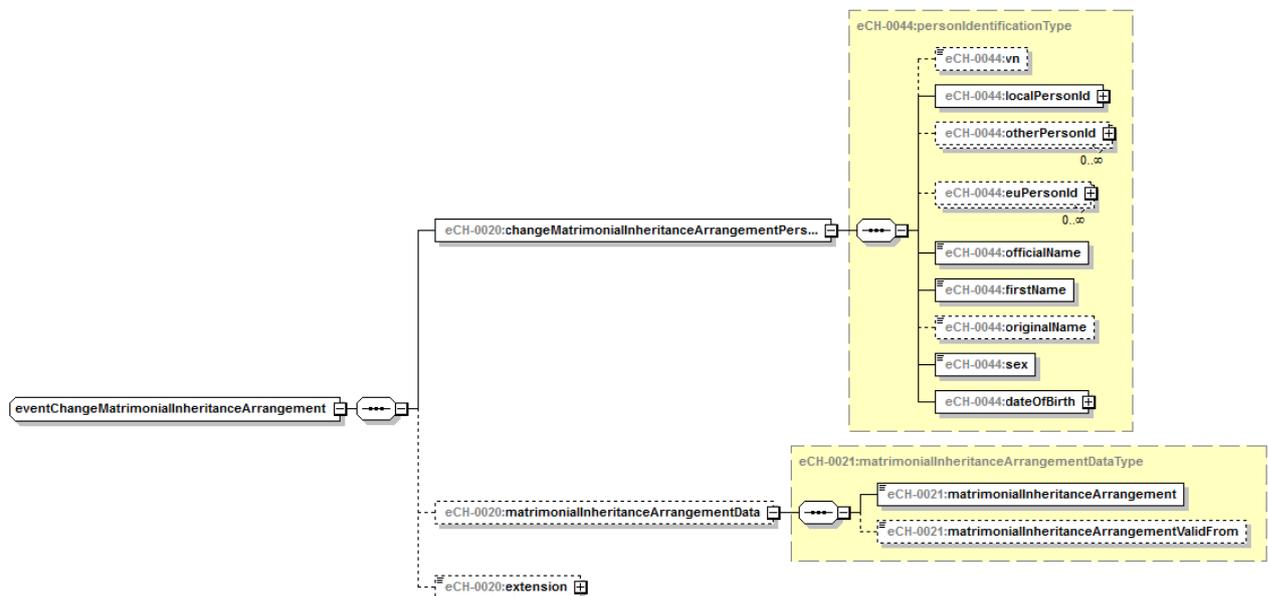
Description de l'événement:

Cette annonce est utilisée tant pour la saisie, la modification que pour la suppression de renseignements concernant un accord matrimonial et/ou successoral.

Données de l'événement

Les informations suivantes concernant la personne doivent être transmises:

- Renseignements concernant la personne (impératif) – changeMatrimonialInheritanceArrangementPerson, voir personIdentification chapitre 4.2.1
- Accords matrimoniaux et/ou successoraux (facultatif) – matrimonialInheritanceData, voir chapitre 4.2.24
- Extension (facultatif) - extension



4.5 Annonce de correction

Les annonces suivantes sont utilisées pour les corrections techniques, ne reposant sur aucun événement technique explicite ou lorsque l'événement sur lequel elles reposent ne doit pas être traité ni transmis comme le même événement pour des raisons de protection des données (ex. une adoption doit être traitée et transférée en tant que correction dans le registre des habitants).

Pour chaque motif d'annonce, les données sont toujours livrées dans leur intégralité, conformément au schéma, même lorsqu'elles n'ont pas été modifiées. Le système destinataire a alors la possibilité d'identifier les informations supprimées.

Sauf mention contraire, la date d'événement à indiquer en cas d'annonces de correction correspond à la date du jour. La période concernée par la correction est explicitement stipulée ci-après pour chaque annonce de correction. Par principe, la nouvelle valeur annoncée est valable pour une durée indéterminée à compter du début de la validité définie.

Dans la mesure où aucun événement spécifique n'est annoncé avant la correction, les données sont valables à compter du premier chargement du registre (baseDelivery).

4.5.1 Correction de la relation sur le droit de protection de l'enfant et de l'adulte

Préfixe correctGuardianRelationship

Pertinent pour les scénarios de communication suivants, voir aussi chapitre 2.1

C: Registre des habitants aux organismes de l'administration publique

D: Echange avec des plateformes de données

E: Plateformes de données aux organismes de l'administration publique

Description de l'événement:

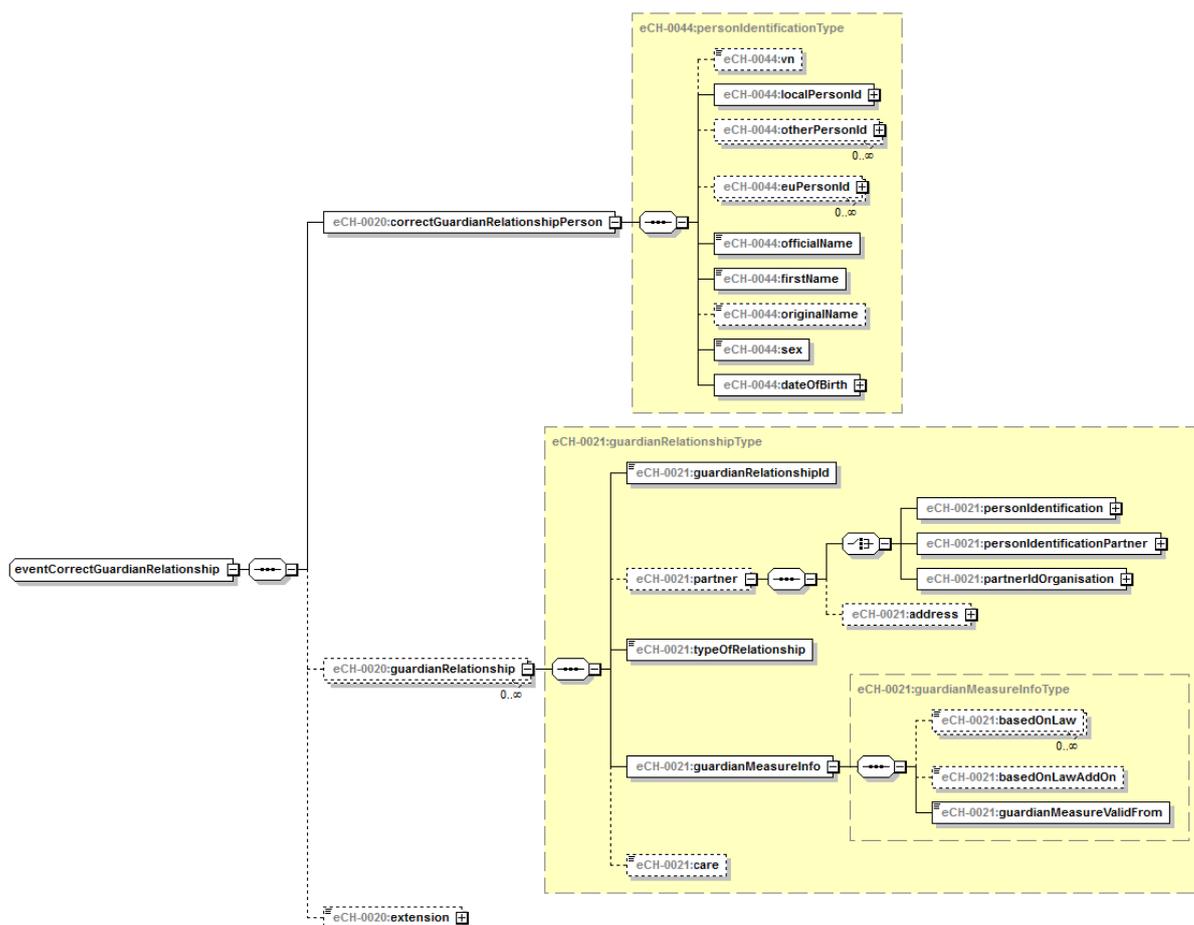
Correction ou suppression de la relation sur le droit de protection de l'enfant et de l'adulte.

Toutes les relations encore valables doivent toujours être fournies. Les relations qui ne sont plus fournies sont considérées comme supprimées.

Données de l'événement

Les informations suivantes concernant la personne doivent être transmises:

- Renseignements concernant la personne (impératif) – correctRelationship-Person, voir personIdentification chapitre 4.2.1
- Relation sur le droit de protection de l'enfant et de l'adulte (facultatif, multiple) – guardianRelationship, voir chapitre 4.2.18
- Extension (facultatif) – extension



4.5.2 Correction de la relation parentale

Préfixe correctParentalRelationship

Pertinent pour les scénarios de communication suivants, voir aussi chapitre 2.1

C: Registre des habitants aux organismes de l'administration publique

D: Echange avec des plateformes de données

E: Plateformes de données aux organismes de l'administration publique

Description de l'événement:

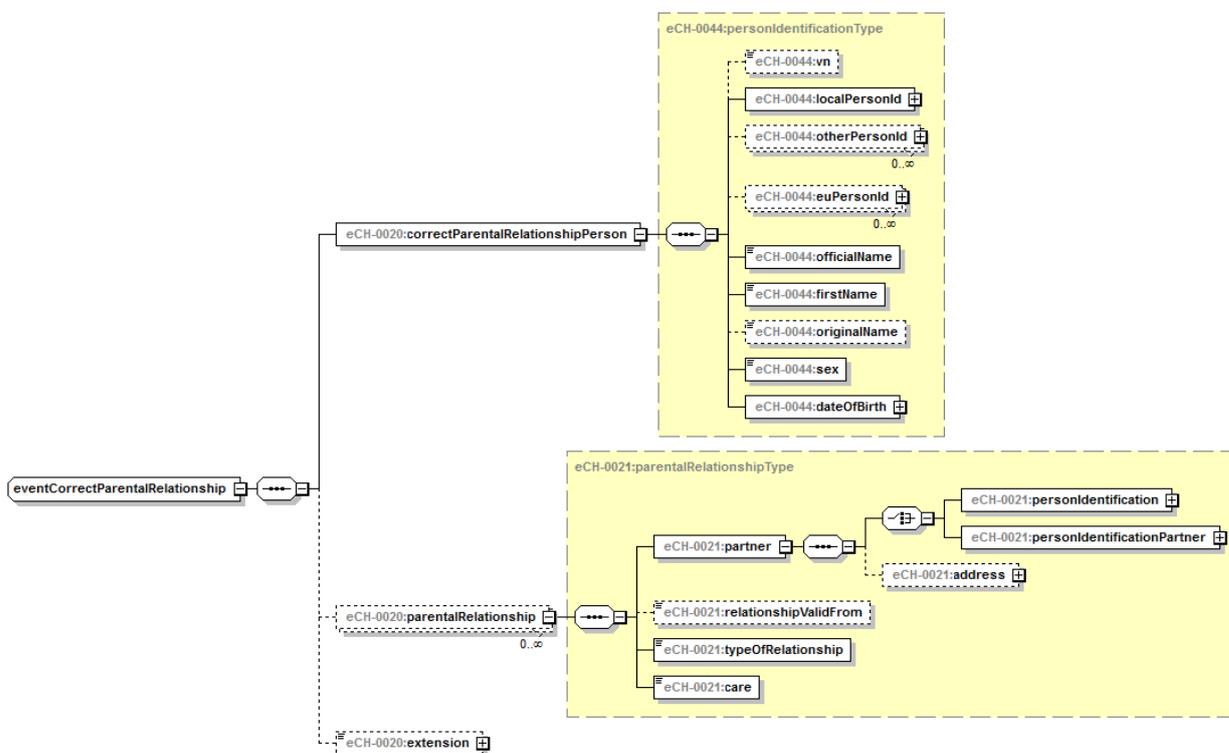
Correction ou suppression de relations parentales existantes.

Toutes les relations encore valables doivent toujours être fournies. Les relations qui ne sont plus fournies sont considérées comme supprimées.

Données de l'événement

Les informations suivantes concernant la personne doivent être transmises:

- Renseignements concernant la personne (impératif) – correctRelationshipPerson, voir personIdentification chapitre 4.2.1
- Relation parentale (facultatif, multiple) – parentalRelationship, voir chapitre 4.2.17
- Extension (facultatif) – extension



4.5.3 Correction de la relation d'annonce

Préfixe correctReporting

Pertinent pour les scénarios de communication suivants, voir aussi chapitre 2.1.

C: Registre des habitants aux organismes de l'administration publique

D: Echange avec des plateformes de données

E: Plateformes de données aux organismes de l'administration publique

Description de l'événement:

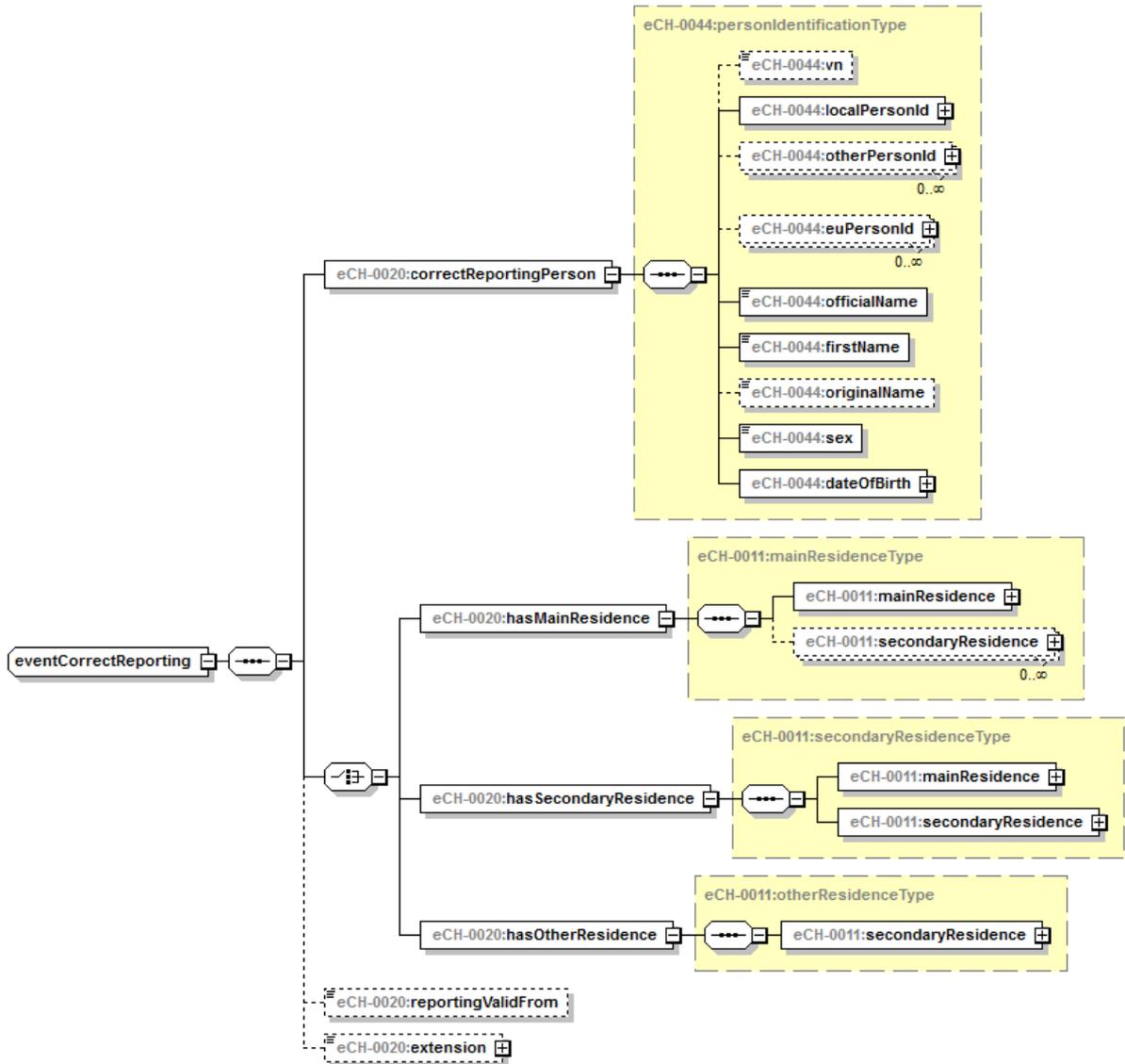
Correction la relation d'annonce.

Les données corrigées sont valables à partir de la date d'événement spécifique annoncée avec la correction (arrivée, déménagement, départ).

Données de l'événement

Les informations suivantes concernant la personne doivent être transmises:

- Renseignements concernant la personne (impératif) – correctReportingPerson, voir personIdentification chapitre 4.2.1
- Relation d'annonce (impératif) – residenceData, voir chapitre 4.2.19
- Extension (facultatif) - extension



4.5.4 Correction des renseignements concernant l'employeur et l'activité professionnelle

Préfixe correctOccupation

Pertinent pour les scénarios de communication suivants, voir aussi chapitre 2.1.

C: Registre des habitants aux organismes de l'administration publique

D: Echange avec des plateformes de données

E: Plateformes de données aux organismes de l'administration publique

Description de l'événement:

Correction des données de l'employeur et / ou de l'activité professionnelle.

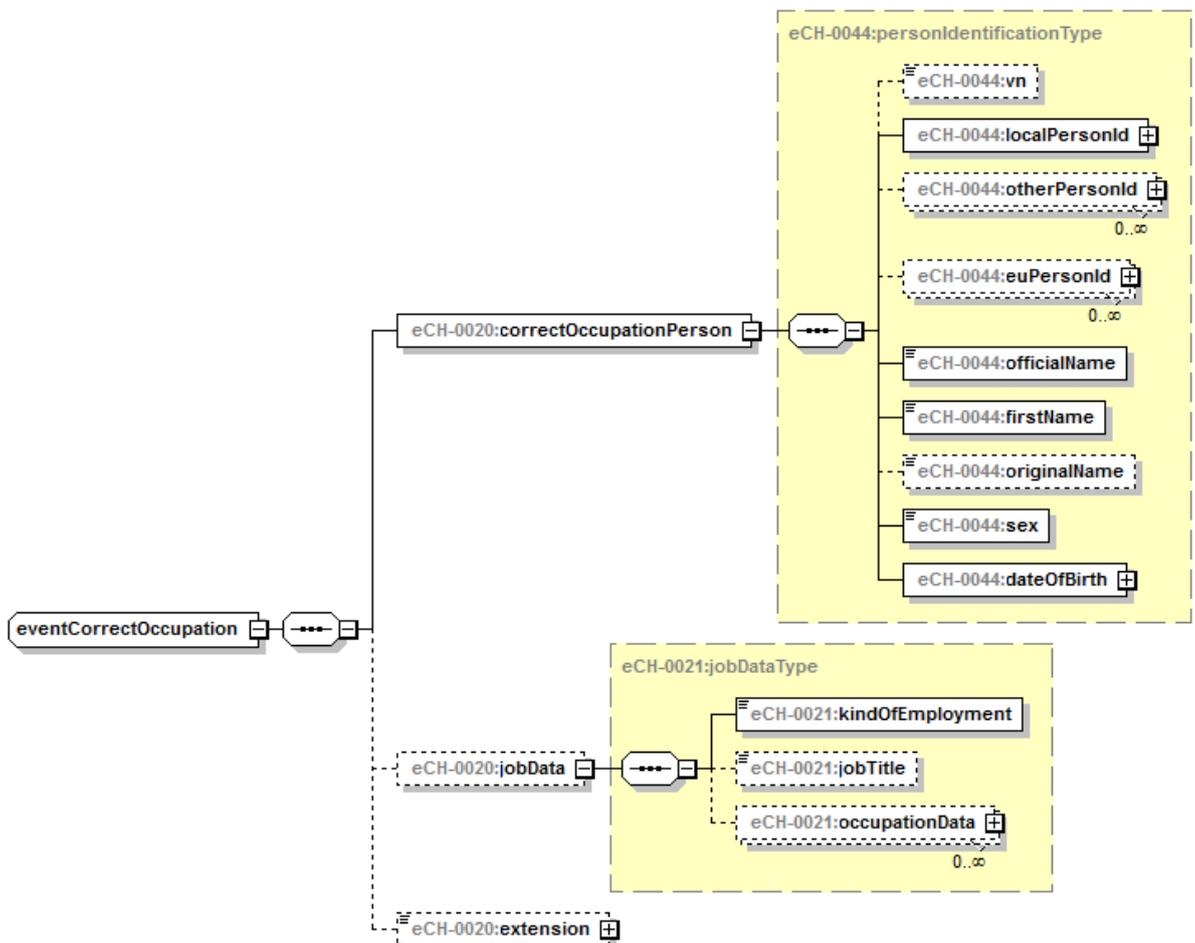
Tous les renseignements concernant l'employeur / l'activité professionnelle doivent être annoncés, même ceux qui n'ont pas changé. Les renseignements qui ne sont plus annoncés sont considérés comme supprimés.

Les données corrigées sont valables à partir de la date d'événement annoncée avec la correction.

Données de l'événement

Les informations suivantes concernant la personne doivent être transmises:

- Renseignements concernant la personne (impératif) – correctOccupationPerson, voir personIdentification chapitre 4.2.1
- Renseignements concernant l'activité professionnelle (facultatif) – jobData, voir chapitre 4.2.15
- Extension (facultatif) – extension



4.5.5 Correction des identifiants

Préfixe correctIdentification

Pertinent pour les scénarios de communication suivants, voir aussi chapitre 2.1.

- C: Registre des habitants aux organismes de l'administration publique
- D: Echange avec des plateformes de données
- E: Plateformes de données aux organismes de l'administration publique

Description de l'événement:

Correction des identifiants.

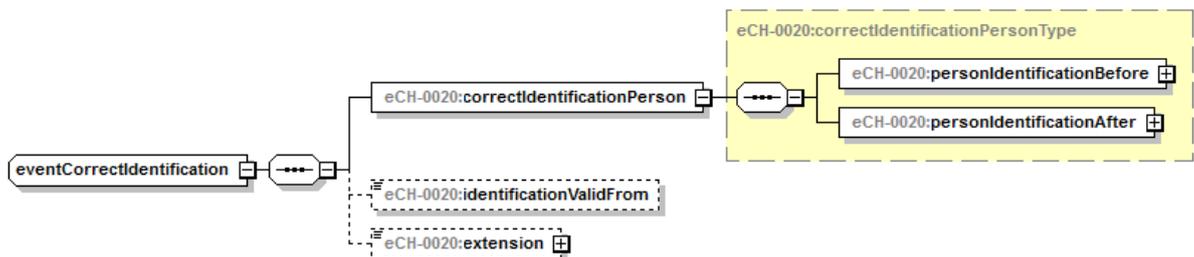
Les caractéristiques d'identification sont transmises à deux reprises, une fois avec les valeurs d'origine (qui identifient la personne) et une fois avec les nouvelles valeurs.

Les données de tous les éléments annoncés sont valables à partir de la première intégration des données pour la personne concernée (baseDelivery, naissance, arrivée).

Données de l'événement

Les informations suivantes concernant la personne doivent être transmises:

- Renseignements concernant la personne (impératif) - correctIdentificationPerson
 - Identifiants de personne ancien (impératif) – personIdentificationBefore, voir personIdentification chapitre 4.2.1
 - Identifiants de personne nouveau (impératif) – personIdentificationAfter, voir personIdOnly chapitre 4.2.1
- Identifiants valable à partir de (facultatif) – identificationValidFrom, xs:date
- Extension (facultatif) – extension



4.5.6 Correction des informations concernant le nom

Préfixe correctName

Pertinent pour les scénarios de communication suivants, voir aussi chapitre 2.1.

C: Registre des habitants aux organismes de l'administration publique

D: Echange avec des plateformes de données

E: Plateformes de données aux organismes de l'administration publique

Description de l'événement:

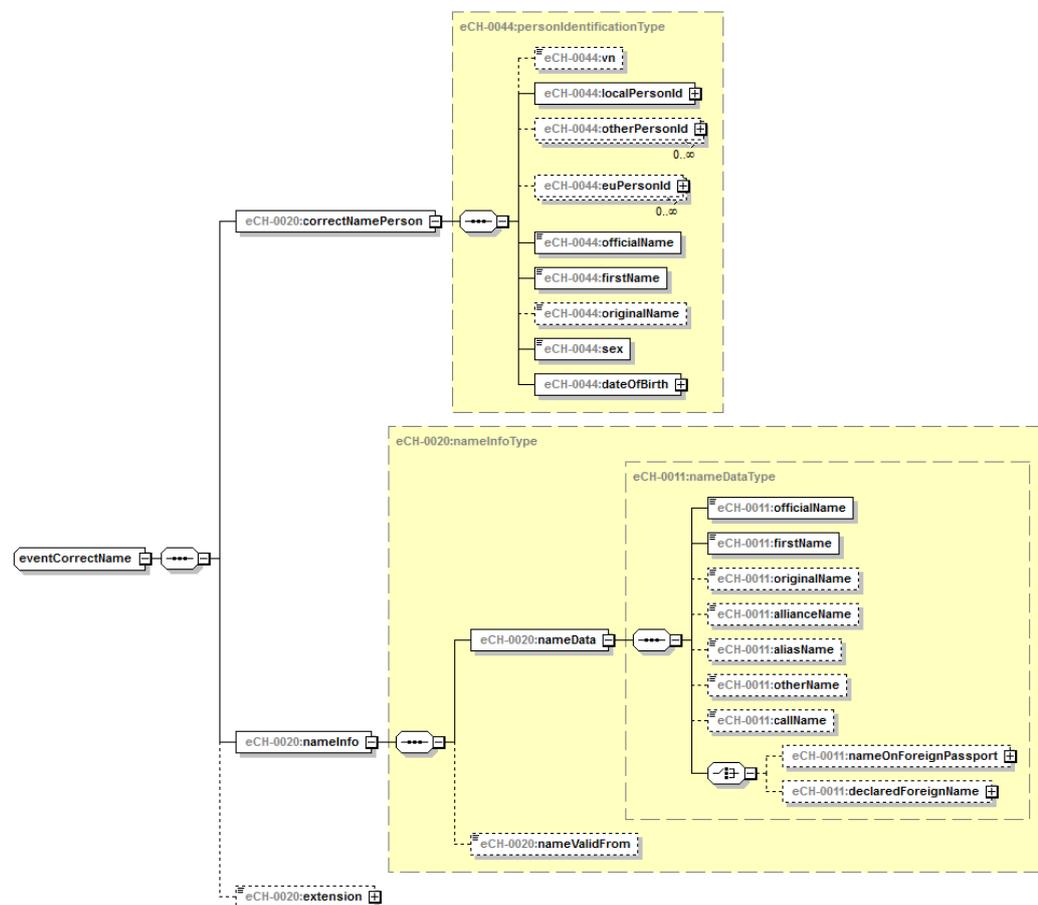
Correction des renseignements relatifs au nom.

Les données actuellement valables vont être écrasées.

Données de l'événement

Les informations suivantes concernant la personne doivent être transmises:

- Renseignements concernant la personne (impératif) – correctNamePerson, voir personIdentification chapitre 4.2.1
- Informations concernant le nom (impératif) – nameInfo, voir chapitre 4.2.2
- Extension (facultatif) - extension



4.5.7 Correction de la nationalité

Préfixe correctNationality

Pertinent pour les scénarios de communication suivants, voir aussi chapitre 2.1

C: Registre des habitants aux organismes de l'administration publique

D: Echange avec des plateformes de données

E: Plateformes de données aux organismes de l'administration publique

Description de l'événement:

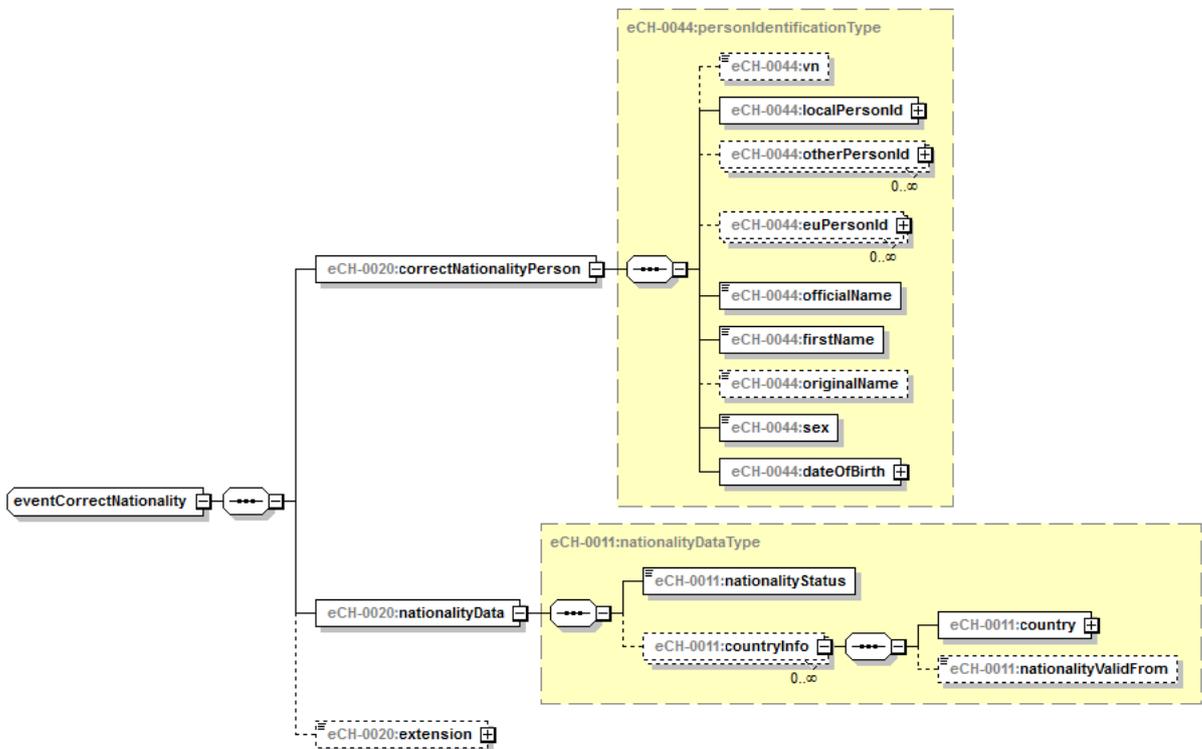
Correction de la nationalité.

Les données sont valables à partir de la date de validité fournie (nationalityValidFrom)

Données de l'événement

Les informations suivantes concernant la personne doivent être transmises:

- Renseignements concernant la personne (impératif) – correctNationalityPerson, voir personIdentification chapitre 4.2.1
- Renseignements concernant la nationalité (impératif) – nationalityData, voir chapitre 4.2.7
- Extension (facultatif) – extension



4.5.8 Correction de l'adresse d'acheminement

Préfixe correctContact

Pertinent pour les scénarios de communication suivants, voir aussi chapitre 2.1.

- C: Registre des habitants aux organismes de l'administration publique
- D: Echange avec des plateformes de données
- E: Plateformes de données aux organismes de l'administration publique

Description de l'événement:

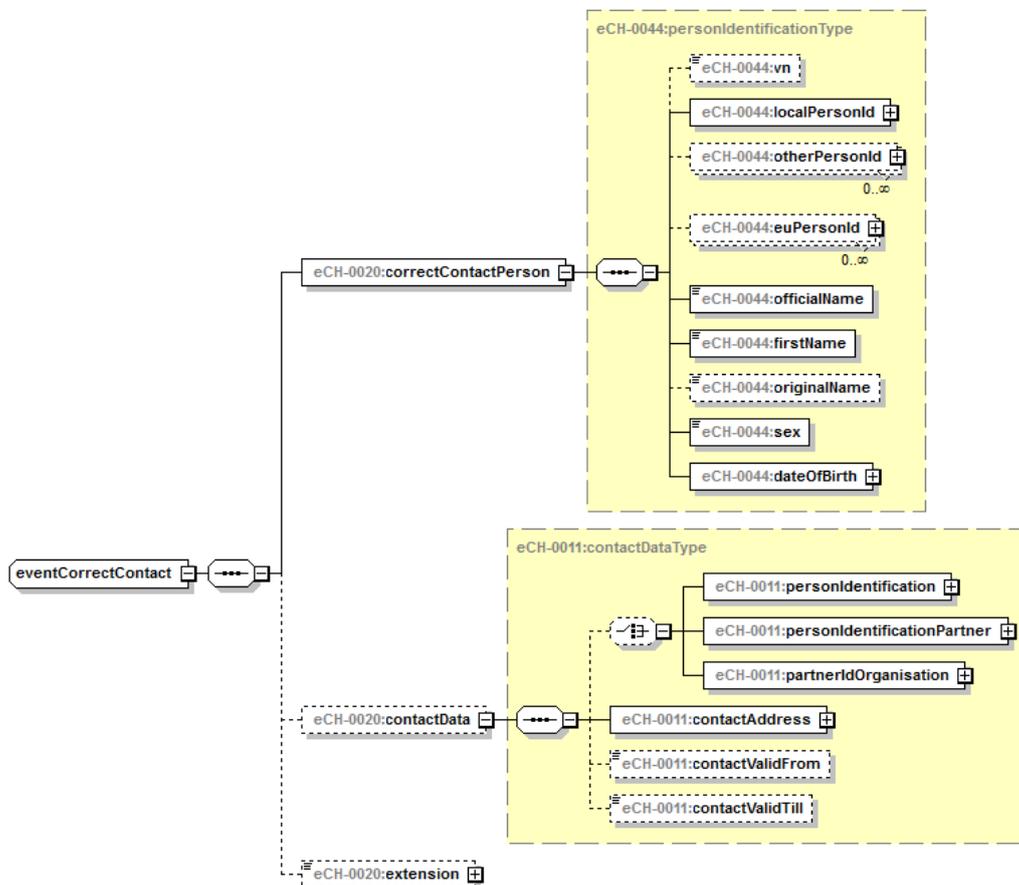
Correction de l'adresse d'acheminement.

Les données sont valables à partir de la «date valable à partir de» annoncée (contactValidFrom) à la date «valable jusqu'à» (contactValidTill).

Données de l'événement

Les informations suivantes concernant la personne doivent être transmises:

- Renseignements concernant la personne (impératif) – correctContactPerson, voir personIdentification chapitre 4.2.1
- Informations d'acheminement (facultatif) – contactData, voir chapitre 4.2.4
- Extension (facultatif) - extension



4.5.9 Correction de la religion

Préfixe correctReligion

Pertinent pour les scénarios de communication suivants, voir aussi chapitre 2.1.

C: Registre des habitants aux organismes de l'administration publique

D: Echange avec des plateformes de données

E: Plateformes de données aux organismes de l'administration publique

Description de l'événement:

Correction de la religion.

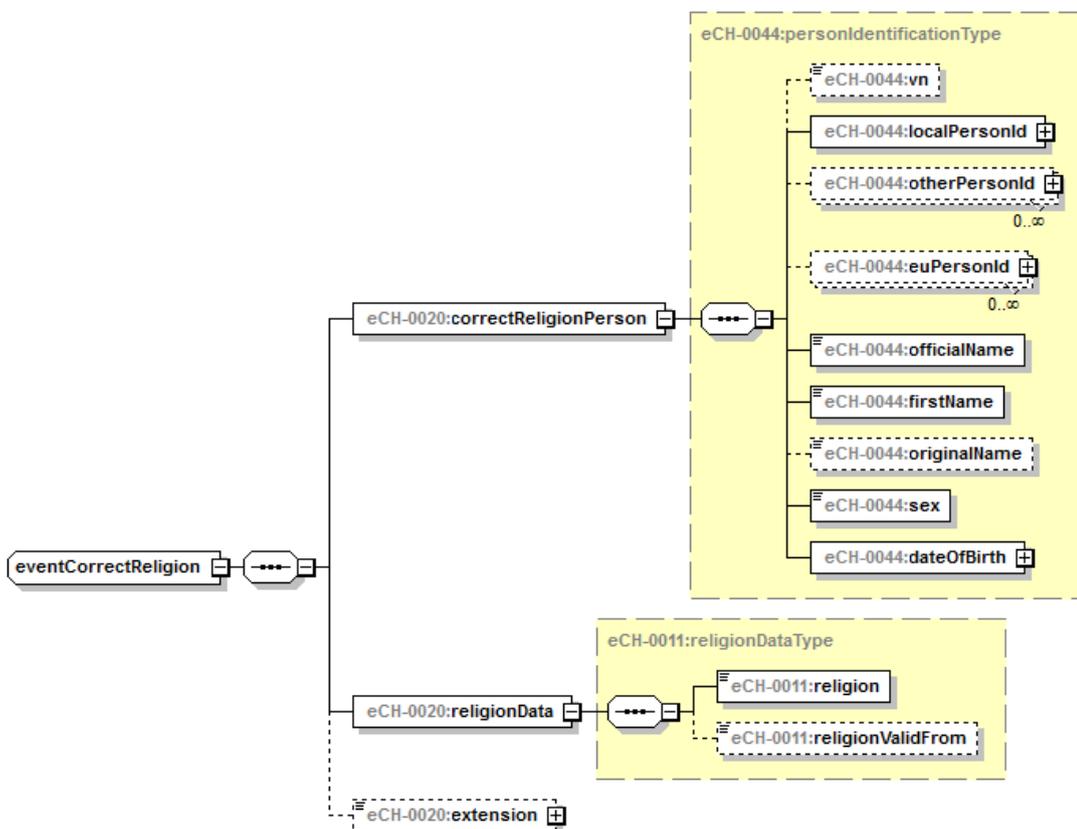
Certains cantons interdisent l'échange de cette information.

Les données sont valables à partir de la date de validité fournie (religionValidFrom).

Données de l'événement

Les informations suivantes concernant la personne doivent être transmises:

- Renseignements concernant la personne (impératif) – correctReligionPerson, voir personIdentification chapitre 4.2.1
- Renseignements concernant la religion (impératif) – religionData, voir chapitre 4.2.4
- Extension (facultatif) - extension



4.5.10 Correction des informations concernant le lieu d'origine

Préfixe correctPlaceOfOrigin

Pertinent pour les scénarios de communication suivants, voir aussi chapitre 2.1

C: Registre des habitants aux organismes de l'administration publique

D: Echange avec des plateformes de données

E: Plateformes de données aux organismes de l'administration publique

Description de l'événement:

Correction des lieux d'origine.

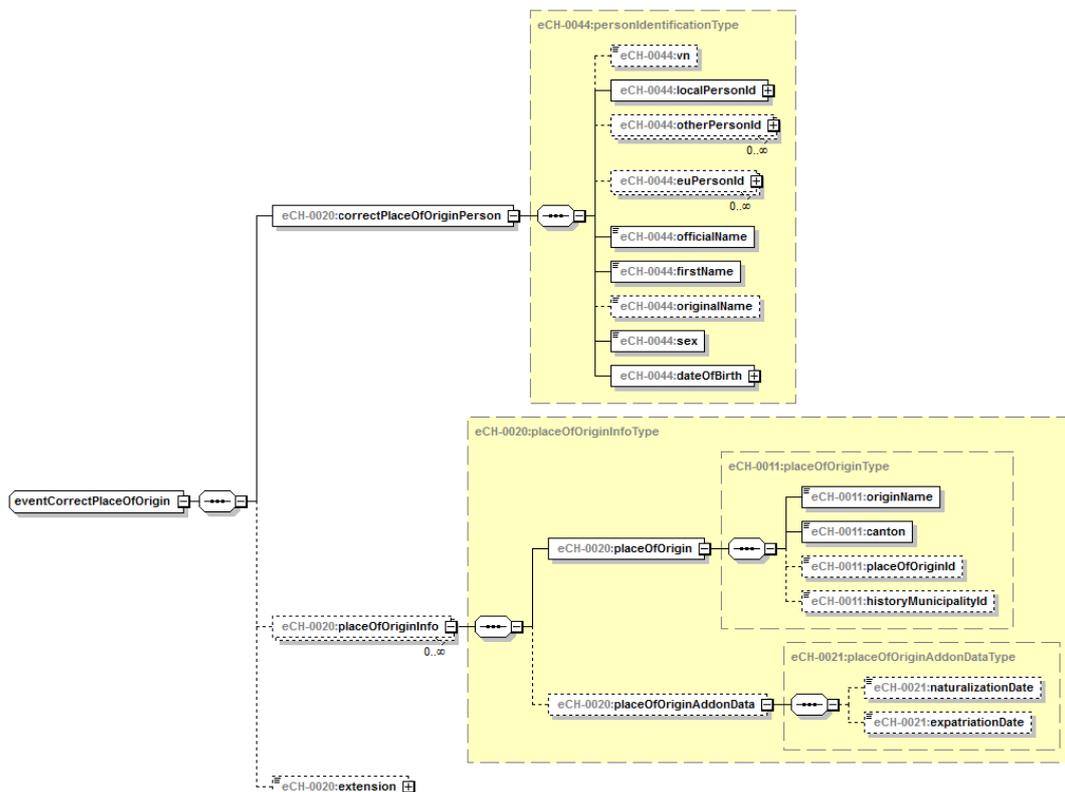
Tous les lieux d'origine encore valables doivent être fournis et pas seulement ceux qui font l'objet de corrections.

Les données pour chaque commune d'origine sont valables à partir de la date de naturalisation annoncée.

Données de l'événement

Les informations suivantes concernant la personne doivent être transmises:

- Renseignements concernant la personne (impératif) – correctOriginPerson, voir personIdentification chapitre 4.2.1
- Informations concernant le lieu d'origine (facultatif, multiple) – placeOfOriginInfo, voir chapitre 4.2.12
- Extension (facultatif) - extension



4.5.11 Correction de la catégorie d'étrangers

Préfixe correctResidencePermit

Pertinent pour les scénarios de communication suivants, voir aussi chapitre 2.1.

C: Registre des habitants aux organismes de l'administration publique

D: Echange avec des plateformes de données

E: Plateformes de données aux organismes de l'administration publique

Description de l'événement:

Correction de la catégorie d'étrangers.

Les données sont valables à partir de la date d'événement annoncée, mais concernent uniquement la catégorie d'étrangers actuellement valable.

Exemple:

Annonce 1: date d'événement 1.2.2010, catégorie type «L» valable jusqu'à 1.6.2010

Annonce 2: date d'événement 1.4.2010, catégorie type «A» valable jusqu'à 1.10.2010

Correction: date d'événement 1.3.2010, catégorie type «B» valable jusqu'à 1.5.2011

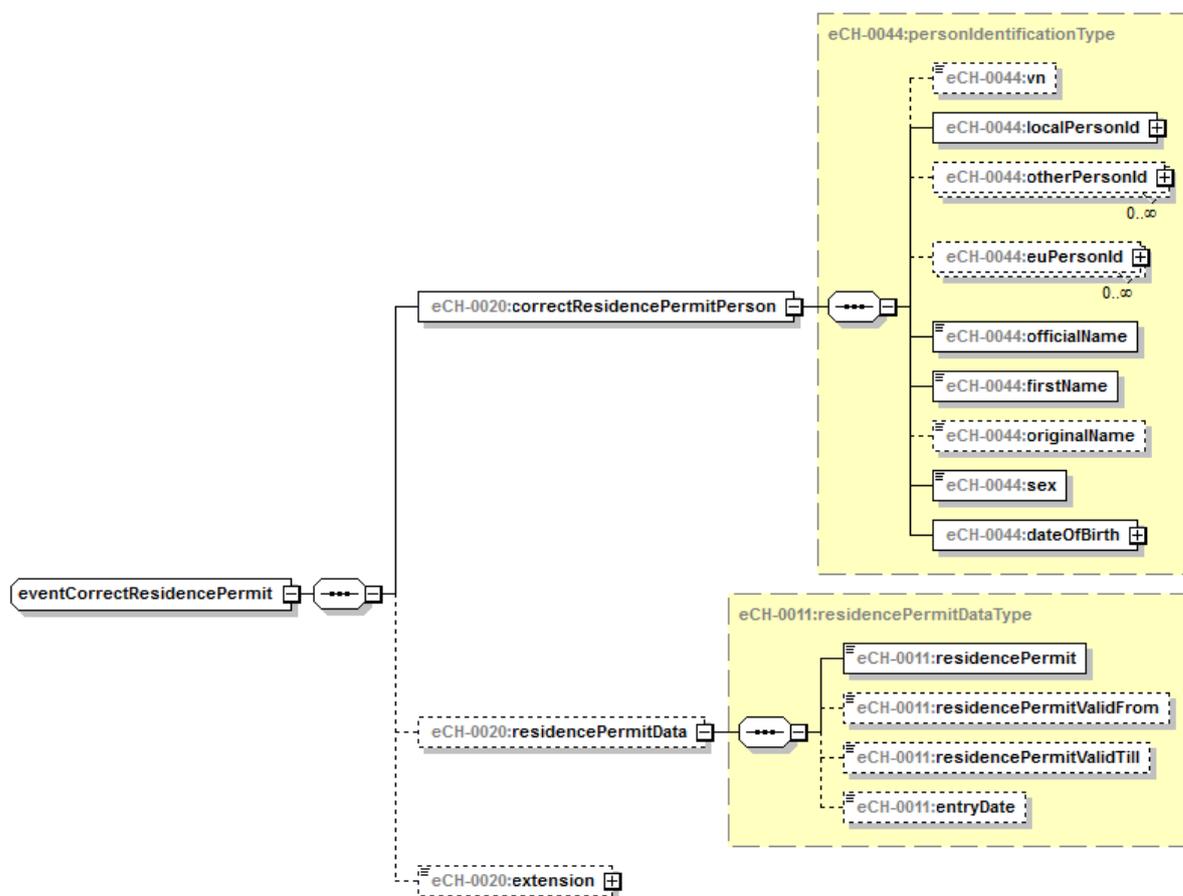
Jusqu'à la correction, la catégorie était valable de 1.2.2010 à 31.3.2010, car elle a été supplantée par la catégorie type «A» le 1.4.

Après la correction, la catégorie type «L» est valable du 1.2.2010 au 28.2.2010, car seule la catégorie de type «B» est encore valable à compter de la correction.

Données de l'événement

Les informations suivantes concernant la personne doivent être transmises:

- Renseignements concernant la personne (impératif) – correctResidencePermitPerson, voir personIdentification chapitre 4.2.1
- Renseignements concernant la catégorie d'étrangers (facultatif) – residencePermitData, voir chapitre 4.2.13
- Extension (facultatif) - extension



4.5.12 Correction des informations concernant l'état civil

Préfixe correctMaritalInfo

Pertinent pour les scénarios de communication suivants, voir aussi chapitre 2.1

C: Registre des habitants aux organismes de l'administration publique

D: Echange avec des plateformes de données

E: Plateformes de données aux organismes de l'administration publique

Description de l'événement:

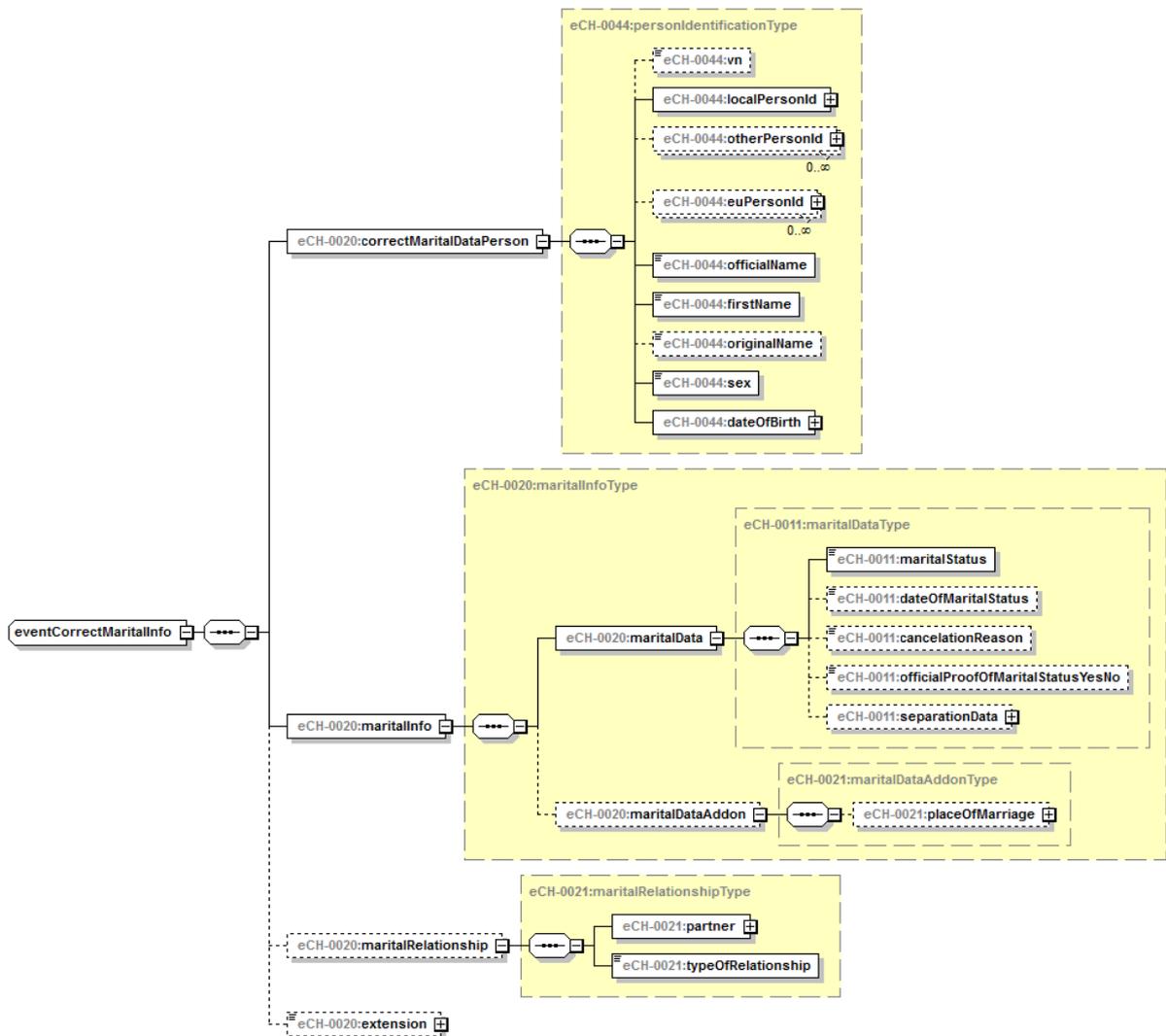
Correction des informations concernant l'état civil.

Valable à partir de la date d'état civil annoncée (dateOfMaritalStatus).

Données de l'événement

Les informations suivantes concernant la personne doivent être transmises:

- Renseignements concernant la personne (impératif) – correctMaritalDataPerson, voir personIdentification chapitre 4.2.1
- Informations concernant l'état civil (impératif) – maritalInfo, voir chapitre 4.2.5
- Relation d'état civil (facultatif) – maritalRelationship, voir chapitre 4.2.16
- Extension (facultatif) – extension



4.5.13 Correction Informations concernant la naissance

Préfixe correctBirthInfo

Pertinent pour les scénarios de communication suivants, voir aussi chapitre 2.1.

C: Registre des habitants aux organismes de l'administration publique

D: Echange avec des plateformes de données

E: Plateformes de données aux organismes de l'administration publique

Description de l'événement:

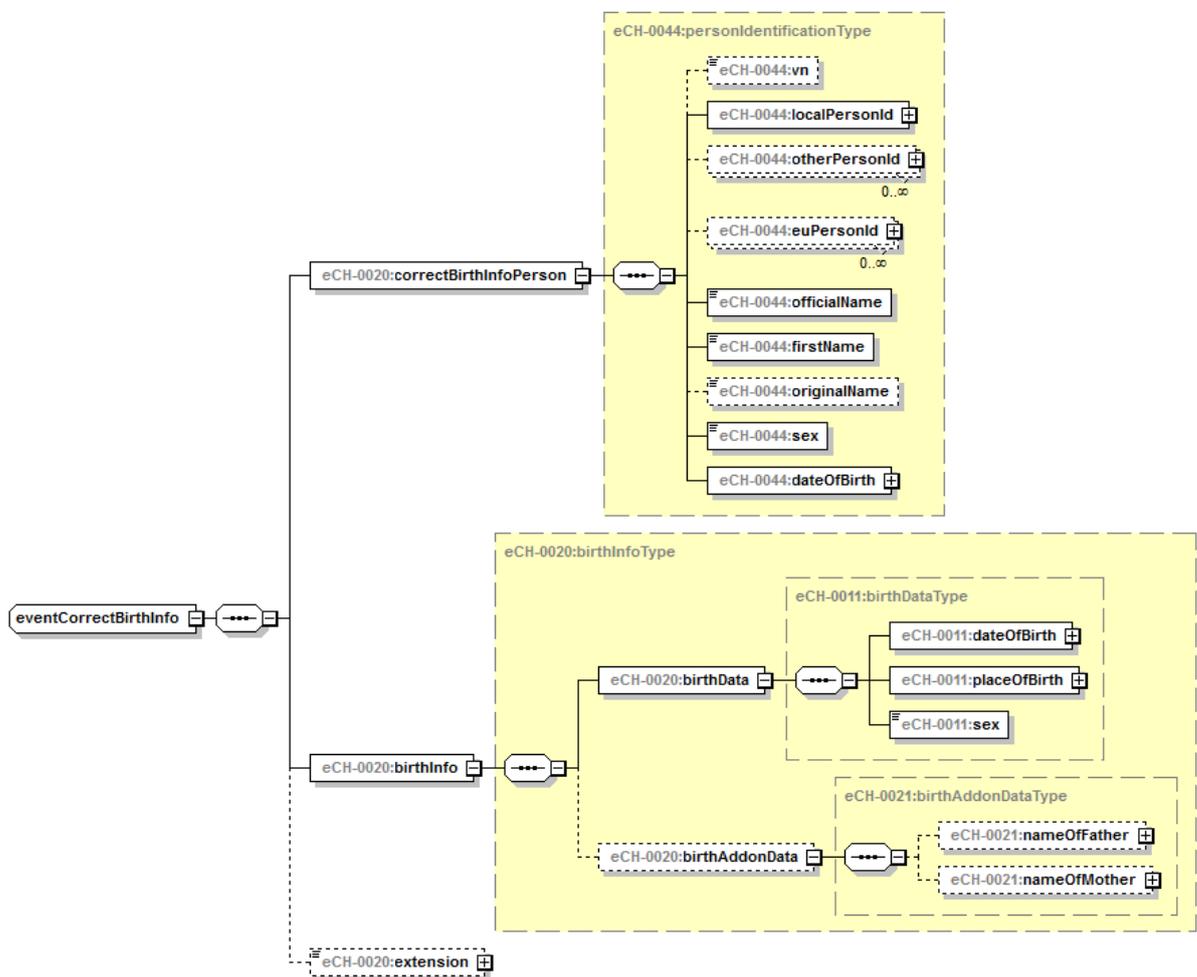
Correction des informations concernant la naissance.

Les données sont valables à partir de l'intégration de la personne dans le registre (baseDelivery, naissance, arrivée).

Données de l'événement

Les informations suivantes concernant la personne doivent être transmises:

- Renseignements concernant la personne (impératif) – correctBirthInfoPerson, voir personIdentification chapitre 4.2.1
- Informations concernant la naissance (impératif) – birthInfo, voir chapitre 4.2.3
- Extension (facultatif) - extension



4.5.14 Correction des renseignements concernant le décès

Préfixe correctDeathData

Pertinent pour les scénarios de communication suivants, voir aussi chapitre 2.1

C: Registre des habitants aux organismes de l'administration publique

D: Echange avec des plateformes de données

E: Plateformes de données aux organismes de l'administration publique

Description de l'événement:

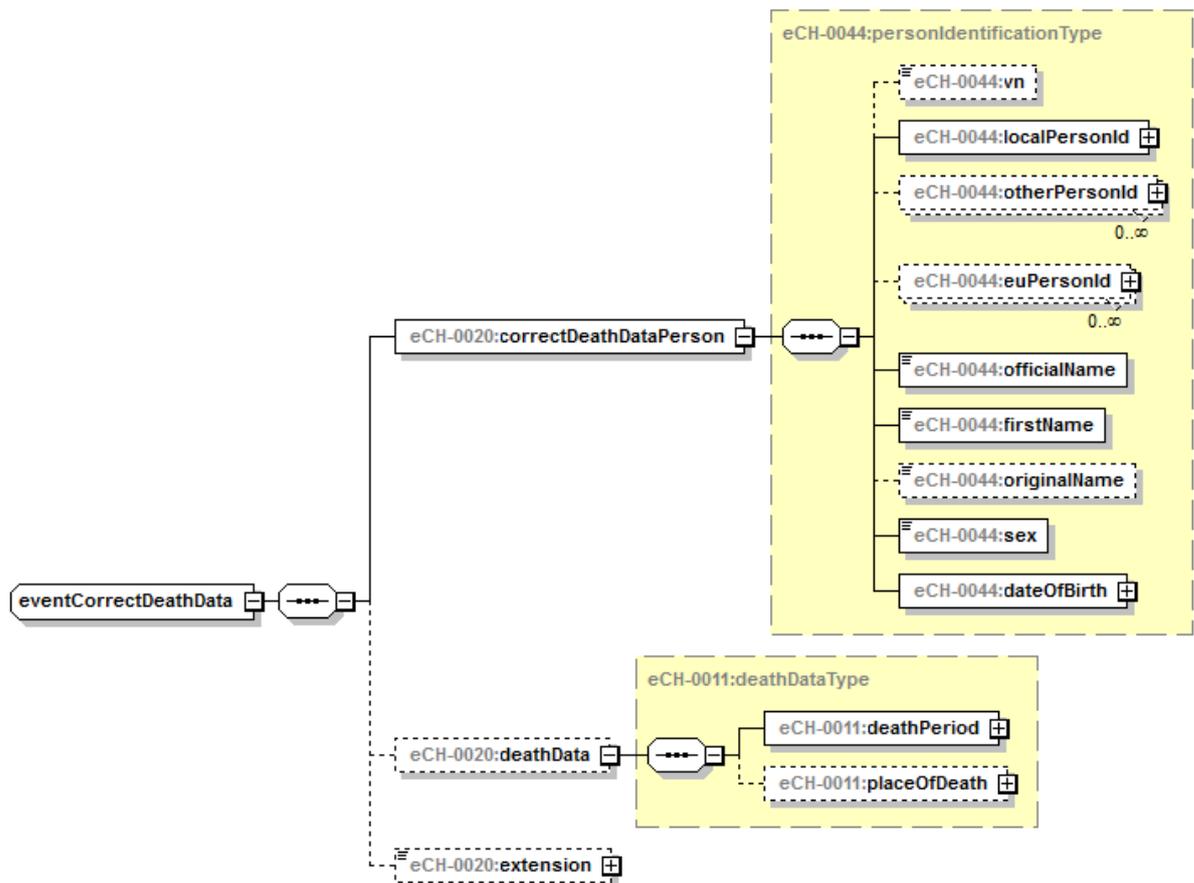
Correction des renseignements concernant le décès.

Les données sont valables à partir de la date de décès fournie (dateOfDeath).

Données de l'événement

Les informations suivantes concernant la personne doivent être transmises:

- Renseignements concernant la personne (impératif) – correctDeathData-Person, voir personIdentification chapitre 4.2.1
- Renseignements concernant le décès (impératif) – deathInfo, voir chapitre 4.2.8
- Extension (facultatif) - extension



4.5.15 Correction des renseignements complémentaires concernant les personnes

Préfixe correctPersonAdditionalData

Pertinent pour les scénarios de communication suivants, voir aussi chapitre 2.1

C: Registre des habitants aux organismes de l'administration publique

D: Echange avec des plateformes de données

E: Plateformes de données aux organismes de l'administration publique

Description de l'événement:

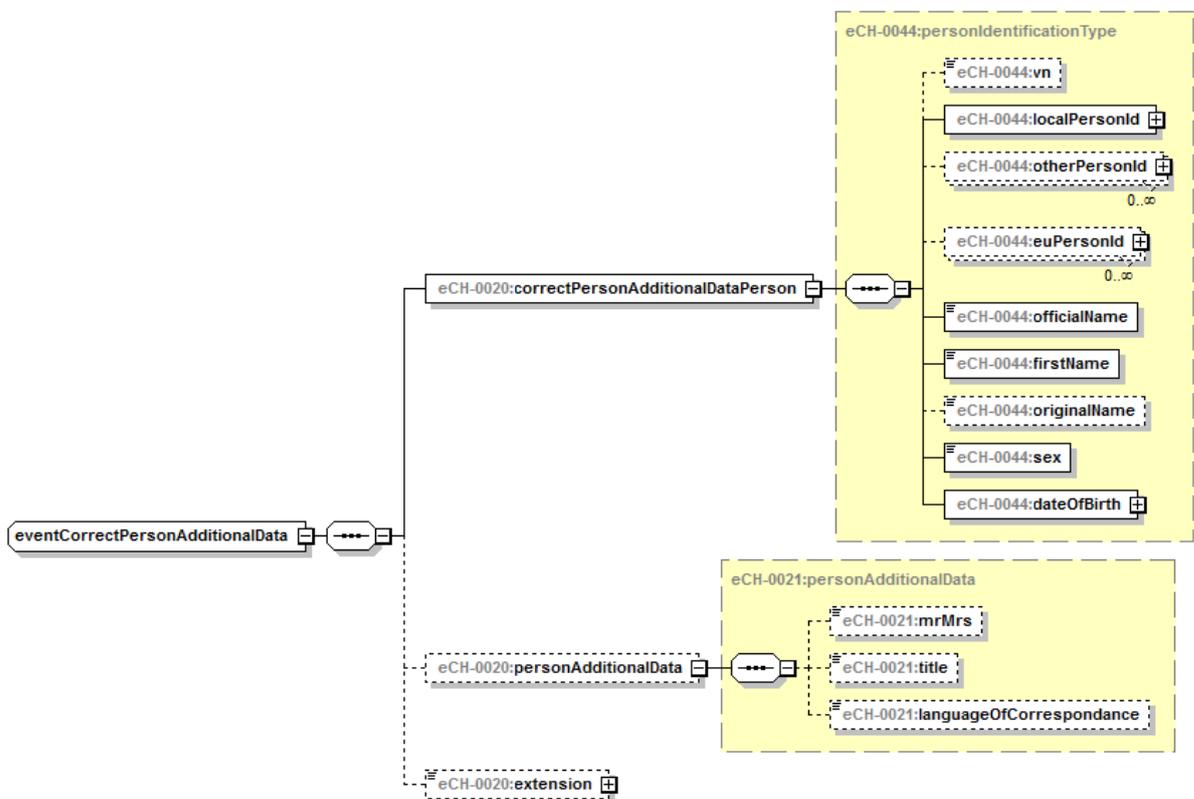
Correction des renseignements complémentaires concernant les personnes des caractéristiques, pour lesquels il n'y a pas d'annonces de correction explicites.

Les données sont valables à partir de l'intégration de la personne dans le registre (baseDelivery, naissance, arrivée).

Données de l'événement

Les informations suivantes concernant la personne doivent être transmises:

- Renseignements concernant la personne (impératif) – correctLanguageOfCorrespondancePerson, voir personIdentification chapitre 4.2.1
- Renseignements complémentaires concernant les personnes (facultatif) – personAdditionalData, voir chapitre 4.2.10.
- Extension (facultatif) - extension



4.5.16 Correction des droits politiques

Préfixe correctPoliticalRightData

Pertinent pour les scénarios de communication suivants, voir aussi chapitre 2.1

C: Registre des habitants aux organismes de l'administration publique

D: Echange avec des plateformes de données

E: Plateformes de données aux organismes de l'administration publique

Description de l'événement:

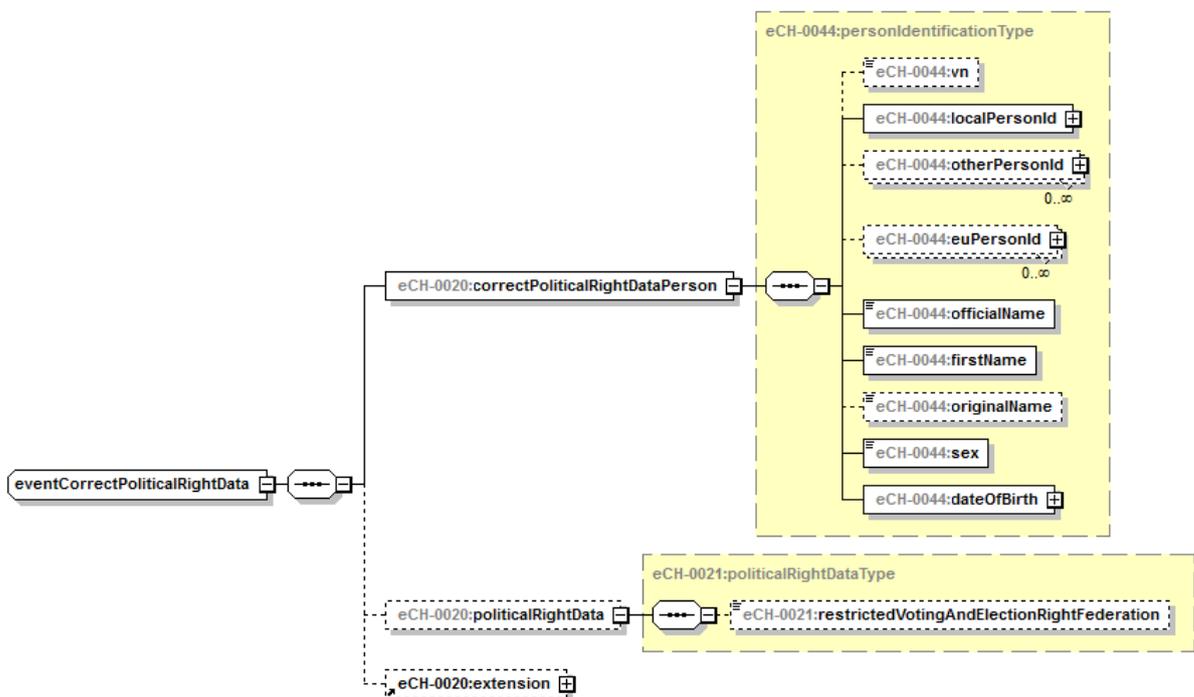
Correction des renseignements concernant les droits politiques.

Les données sont valables à partir de l'intégration de la personne dans le registre (baseDelivery, naissance, arrivée).

Données de l'événement

Les informations suivantes concernant la personne doivent être transmises:

- Renseignements concernant la personne (impératif) – correctPoliticalRightDataPerson, voir personIdentification chapitre 4.2.1
- Droits politiques (facultatif) – politicalRightData, voir chapitre 4.2.11



4.5.17 Correction de blocage des données

Préfixe correctDataLock

Pertinent pour les scénarios de communication suivants, voir aussi chapitre 2.1.

C: Registre des habitants aux organismes de l'administration publique

D: Echange avec des plateformes de données

E: Plateformes de données aux organismes de l'administration publique

Description de l'événement:

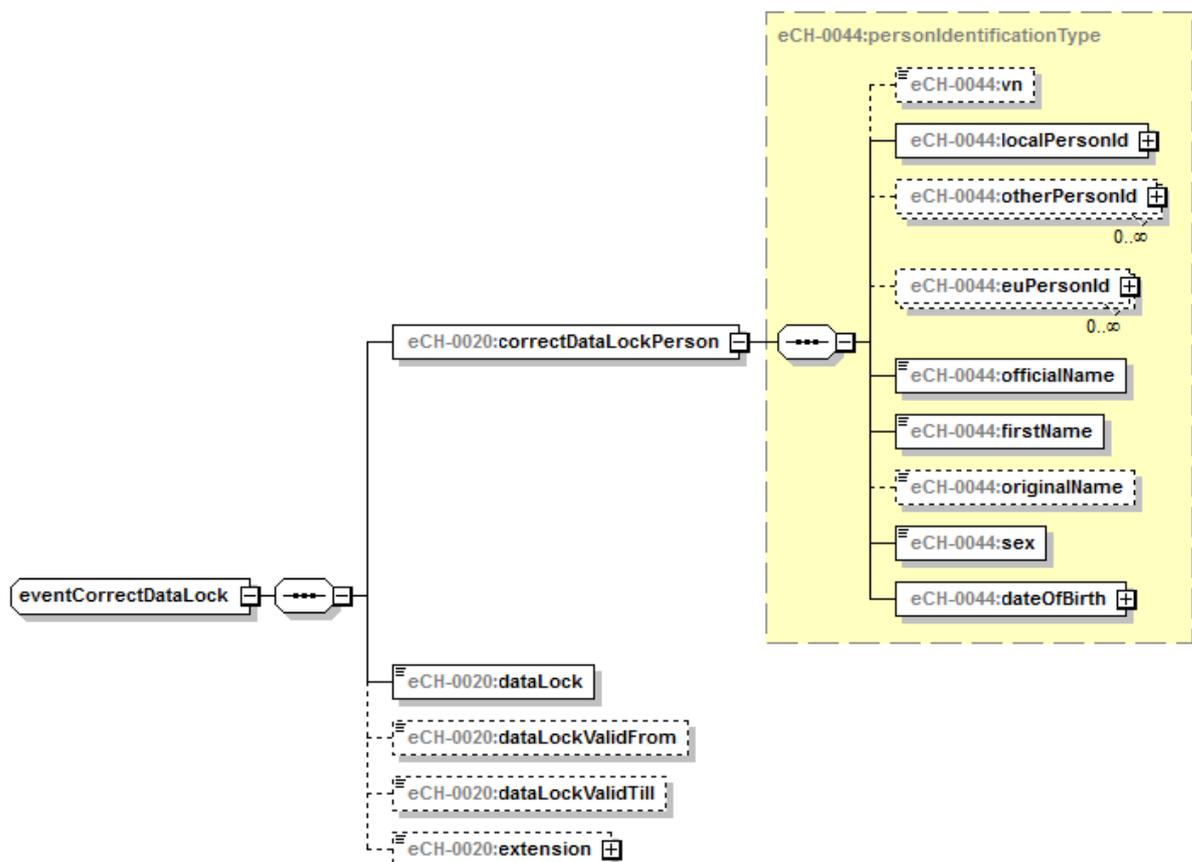
Correction de blocage des données.

Données de l'événement

Les informations suivantes concernant la personne doivent être transmises:

- Renseignements concernant la personne (impératif) – correctDataLockPerson, voir personIdentification chapitre 4.2.1
- Blocage des données (impératif) – dataLock, eCH-0021:dataLockType
- Blocage des données valable à partir de (facultatif) – dataLockValidFrom, xs:date
- Blocage des données valable jusqu'à (facultatif) – dataLockValidTill, xs:date
- Extension (facultatif) – extension

Si aucune «Date valable à partir de» n'est fournie, les renseignements sont valables



à compter de la date d'annonce.

4.5.18 Correction de blocage des documents

Préfixe correctPaperLock

Pertinent pour les scénarios de communication suivants, voir aussi chapitre 2.1

C: Registre des habitants aux organismes de l'administration publique

D: Echange avec des plateformes de données

E: Plateformes de données aux organismes de l'administration publique

Description de l'événement:

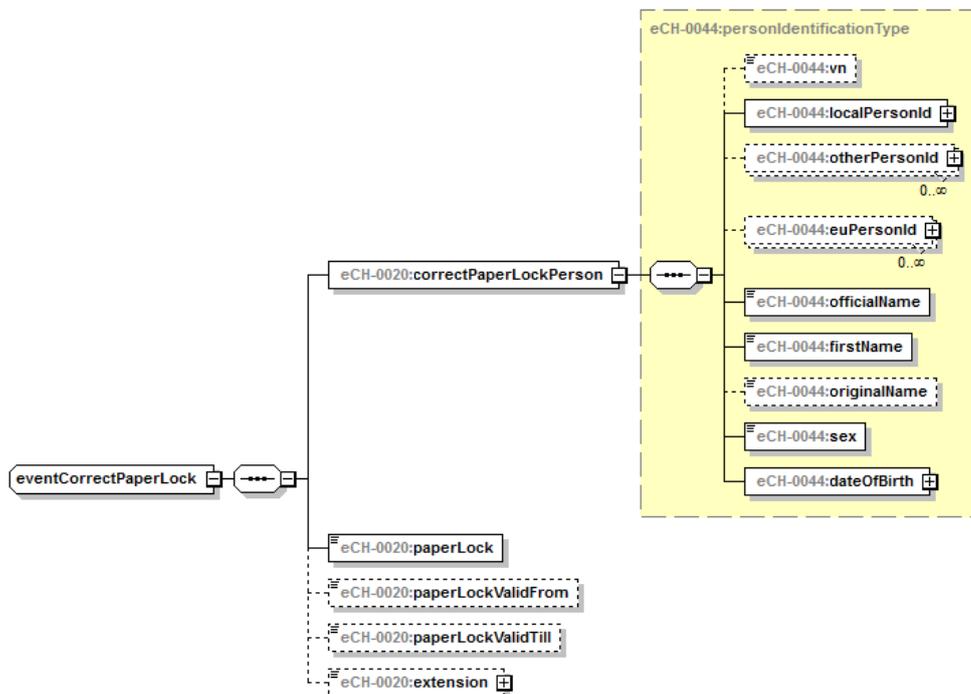
Correction de blocage des documents.

Données de l'événement

Les informations suivantes concernant la personne doivent être transmises:

- Renseignements concernant la personne (impératif) – correctPaperLockPerson, voir personIdentification chapitre 4.2.1.
- Blocage des documents (impératif) – paperLock, eCH-0021:paperLockType
- Blocage des documents valable à partir de (facultatif) – paperLockValidFrom, xs:date
- Blocage des documents valable jusqu'à (facultatif) – paperLockValidTill, xs:date
- Extension (facultatif) – extension

Si aucune «Date valable à partir de» n'est fournie, les renseignements sont valables à compter de la date d'annonce.



5 Considérations de sécurité

Selon la loi sur la protection des données, certaines données sur les personnes relèvent du domaine des données devant faire l'objet d'une protection toute particulière (la religion par exemple). L'enregistrement et la transmission de motifs d'annonce et des données correspondantes doivent uniquement se faire en raison et dans le cadre des bases légales existantes, et observer les dispositions légales concernant la protection des données. Il convient de prendre les précautions nécessaires afin que les données soient transmises de façon correcte et que, avant, pendant et après leur transfert, elles ne puissent être consultées et modifiées que par des personnes autorisées à le faire.

6 Exclusion de responsabilité - droits de tiers

Les normes élaborées par l'Association **eCH** et mises gratuitement à la disposition des utilisateurs, ainsi que les normes de tiers adoptées, ont seulement valeur de recommandations. L'Association **eCH** ne peut en aucun cas être tenue pour responsable des décisions ou mesures prises par un utilisateur sur la base des documents qu'elle met à disposition. L'utilisateur est tenu d'étudier attentivement les documents avant de les mettre en application et au besoin de procéder aux consultations appropriées. Les normes **eCH** ne remplacent en aucun cas les consultations techniques, organisationnelles ou juridiques appropriées dans un cas concret.

Les documents, méthodes, normes, procédés ou produits référencés dans les normes **eCH** peuvent le cas échéant être protégés par des dispositions légales sur les marques, les droits d'auteur ou les brevets. L'obtention des autorisations nécessaires auprès des personnes ou organisations détentrices des droits relève de la seule responsabilité de l'utilisateur.

Bien que l'Association **eCH** mette tout en œuvre pour assurer la qualité des normes qu'elle publie, elle ne peut fournir aucune assurance ou garantie quant à l'absence d'erreur, l'actualité, l'exhaustivité et l'exactitude des documents et informations mis à disposition. La teneur des normes **eCH** peut être modifiée à tout moment sans préavis.

Toute responsabilité relative à des dommages que l'utilisateur pourrait subir par suite de l'utilisation des normes **eCH** est exclue dans les limites des réglementations applicables.

7 Droits d'auteur

Tout auteur de normes **eCH** en conserve la propriété intellectuelle. Il s'engage toutefois à mettre gratuitement, et pour autant que ce soit possible, la propriété intellectuelle en question ou ses droits à une propriété intellectuelle de tiers à la disposition des groupes de spécialistes respectifs ainsi qu'à l'association **eCH**, pour une utilisation et un développement sans restriction dans le cadre des buts de l'association.

Les normes élaborées par les groupes de spécialistes peuvent, moyennant mention des auteurs **eCH** respectifs, être utilisées, développées et déployées gratuitement et sans restriction.

Les normes **eCH** sont complètement documentées et libres de toute restriction relevant du droit des brevets ou de droits de licence. La documentation correspondante peut être obtenue gratuitement.

Les présentes dispositions s'appliquent exclusivement aux normes élaborées par **eCH**, non aux normes ou produits de tiers auxquels il est fait référence dans les normes **eCH**. Les normes incluront les références appropriées aux droits de tiers.

Annexe A – Références & bibliographie

[XSD]	XML Schema Part 1: Structures. W3C Recommendation 2. Mai 2001. XML Schema Part 2: Datatypes. W3C Recommendation 2. Mai 2001.
[eCH-0006]	eCH-0006 - Norme concernant les données Catégories d'étrangers
[eCH-0007]	eCH-0007 - Norme concernant les données Communes
[eCH-0008]	eCH-0008 - Norme concernant les données Etats et territoires
[eCH-0010]	eCH-0010 - Norme concernant les données Adresse postale pour les personnes physiques, entreprises, organisations et autorités
[eCH-0011]	eCH-0011 - Norme de données Données personnelles
[eCH-0021]	eCH-0021 - Norme concernant les données Données complémentaires des personnes
[eCH-0044]	eCH-0044 - Norme concernant les données Echange d'identifications de personne
[eCH-0058]	eCH-0058 – Norme d'interface Cadre d'annonce décrit les processus détaillés pour la transmission et la consommation d'annonces d'événement.
[eCH-0135]	eCH-0135 - Norme concernant les données lieu d'origine

Annexe B – Collaboration & vérification

Aeberhard Katrin, Membre du comité de direction de l'ASSH
Binder Beat, Canton de Fribourg
Brunner Christian, Canton de Soleure
Bucher Huwyler Erika, Association suisse des services des habitants VSED
Bürgi Marcel, VRSG
Egloff Andrea, Ruf Informatik AG
Geiger Viktor, Canton d'Argovie
Grogg Peter, Bedag Informatik AG
Gubler Petra, Information Factory AG
Huber Hans, Ruf Informatik AG
Kauer Urs, CSI-DFJP
Kneubühl Cornelia, VEMAG Computer AG
Koller Thomas, InnoSolv AG (NEST)

Kummer Patrick, OFS
 Kupferschmid Andrea, Canton de Berne
 Laube Erich, ELCA Informatik AG
 Lehmann Paschi, VEMAG Computer AG
 Meier Regula, Bedag Informatik AG
 Meile Benjamin, InnoSolv AG (NEST)
 Meili Roger, ville de Zurich
 Morel Denis, Swiss Post Solutions AG
 Moresi Enrico, Lustat Statistik Lucerne
 Müller Stefan, Informatik Leistungszentrum Obwald et Nidwald
 Podolak Stefan, OFS
 Naef Hanspeter, ZAS
 Roth Philipp, Deloitte Consulting AG
 Schürmann Carmela, ville de Zurich
 Steimer Thomas, OFJ
 Stingelin Martin, Stingelin Informatik
 Stucky Leo, Canton de Zurich
 Sulzer Daniela, Hürlimann Informatik AG

Annexe C – Abréviations

Annexe D – Glossaire

Terme	Définition
Motif d'annonce	Un motif d'annonce est un événement, qui rend nécessaire des mutations de données dans le registre des habitants selon la norme eCH-0005 «Système d'annonces » et entraîne une annonce aux systèmes environnants. Les mutations, qui n'entraînent pas d'annonce aux systèmes environnants, ne sont pas décrites dans ce document.
Événement	Désigne une situation spécifique, une naissance par exemple, qui survient ou un moment particulier, la majorité par exemple, qui est atteint.
Annonce d'événement	Annonce de toutes les informations pertinentes concernant un motif d'annonce particulier à un ou plusieurs organismes externes.

Annexe E – Modifications par rapport à la version 2.3

- RfC appliquées (demande de modifications)
 - RfC 2012-10 Plusieurs articles doivent pouvoir être indiqués afin de préciser la relation de tutelle.
 - RfC 2013-4 Plusieurs partenaires ou aucun doivent pouvoir être fournis concernant les relations de tutelle.
 - RfC 2013-24 La situation du rapport entre les annonces de correction et l'annonce qui les précède a été précisée
 - RfC 2014-79 Les renseignements concernant le blocage des données et le blocage des documents sont désormais considérés comme impératifs.
- Les importations des normes de base référencées ont été adaptées à la version en vigueur. Concernant les normes référencées eCH-0044, eCH-0011 et eCH-0021, ceci a un impact sur eCH-0020 dans les domaines suivants.
 - Adaptations à la nouvelle version du «Catalogue officiel des caractéristiques» de l'OFS
 - «indéterminé» figure désormais aussi concernant le sexe
 - «inconnu» figure désormais aussi concernant l'état civil
 - Il est désormais précisé si l'état civil a été déterminé sur la base d'un document officiel
 - La date de décès figure sous forme de période (Date de, Date à)
 - Le lieu de décès figure désormais également
 - Le «nom selon la déclaration» figure désormais également concernant les étrangers
 - La restriction concernant le droit de vote figure désormais au niveau fédéral
 - La nomenclature de la religion a été adaptée
 - Adaptations en lien avec le nouveau droit en matière de nom
 - Seul le terme Nom d'alliance est désormais utilisé à la place du Nom d'alliance/de partenariat
 - Adaptations en lien avec les directives d'Infostar
 - Du côté d'Infostar, des renseignements concernant plusieurs nationalités peuvent être fournis pour une personne
 - L'annonce «Reconnaissance» (acknowledgement) a été supprimée.
 - Les caractéristiques ont été regroupées en blocs de données sur la base de leur appartenance à un même ensemble thématique. ex. les renseignements concernant le nom ont été regroupés dans eCH-0011 en bloc en tant que renseignements relatifs au nom (nameData).
- Les blocs de données définis dans les normes de base eCH-0044, eCH-0011 et eCH-0021 sont désormais utilisés de façon homogène dans les annonces d'événement. ex. les renseignements concernant la profession (jobData) sont utilisés de la même manière en termes de structure et de cardinalité dans toutes les annonces d'événement contenant des renseignements concernant la profession.

- Les renseignements concernant la relation ont été répartis dans trois types de relation séparés (relation d'état civil, relation parentale, relation sur le droit de protection de l'enfant et de l'adulte).
- Les annonces concernant l'échange des renseignements définis dans eCH-0021 sont désormais intégrées.
 - Obligation de service militaire
 - Obligation de service civil
 - Obligation de service du feu
 - Assurance maladie
 - Accord matrimonial et/ou successoral
- Les annonces concernant la synchronisation et la mise à jour des bases de données des plateformes cantonales de données.
 - Annonce des doublons
 - Annonce de suppression dans le registre
 - Annonce d'échanges de clés
 - Pour chaque bloc de données, il existe des annonces de correction dédiées.
- Diverses annonces d'événement ont été renommées afin d'établir un lien plus clair avec le contenu (ex. changeCitizen est devenu changeOrigin, adressLock est devenu data-Lock)
- Le document standard a été retravaillé du point de vue structurel.
 - Le rapport des différents domaines d'application et de leurs scénarios de communication a été décrit de manière plus claire.
 - Les instructions techniques de traitement et de maniement ont été supprimées de la norme
 - Les exemples XML ont été supprimés.
 - Les renseignements concernant la sémantique et le format d'échange technique ont été mieux séparés.
 - Les annonces d'événement ont été réparties par thème.
- Le cadre d'annonce est désormais implémenté par eCH-0058 au lieu d'eCH-0078. eCH-0078 n'est plus mise à jour.

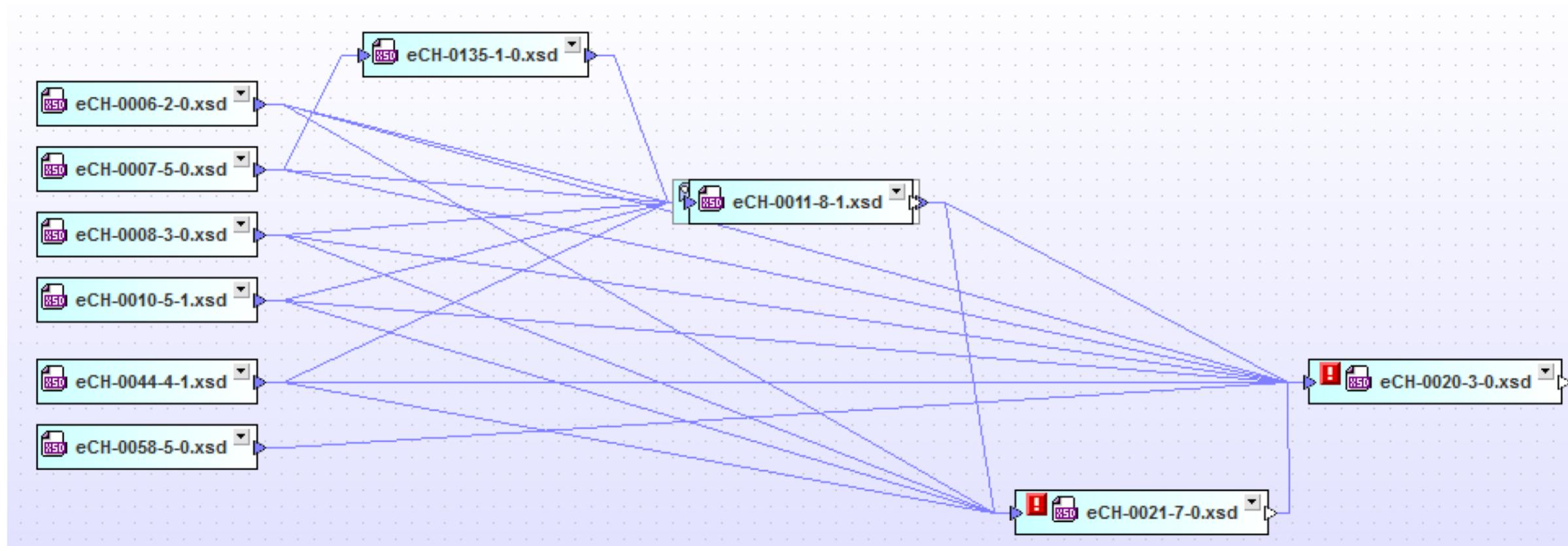
Annexe F – Documents valables

Document	Version	Description
eCH-0058_Cadre d'événement	5.0	Décrit les mécanismes généraux de l'annonce d'événements

Annexe G Dépendances de la version 3.0

Les documentations des normes dépendantes peuvent être consultées via les liens directs à l'adresse www.ech.ch.

- [eCH-0006-2-0](#)
- [eCH-0007-5-0](#)
- [eCH-0008-3-0](#)
- [eCH-0010-5-1](#)
- [eCH-0011-8-1](#)
- [eCH-0021-7-0](#)
- [eCH-0044-4-1](#)
- [eCH-0058-5-0](#)
- [eCH-0135-1-0](#)



Annexe H Traitement des événements

Le tableau suivant fournit une vue d'ensemble des aspects à prendre en compte lors de l'élaboration des annonces d'événement:

- Maniement de la date d'événement (colonnes 2, 3 et 4)
- Annulation respectivement terminaison d'un fait (colonnes 5 et 6)
- Pertinence pour l'établissement d'historique (colonnes 7 et 8)

Le thème de la pertinence pour l'établissement d'historique doit être envisagé depuis trois points de vue distincts:

- **Point de vue de l'annonce:** du point de vue de l'annonce des événements (naissance, arrivée, etc.) depuis les registres des habitants à n'importe quel destinataire spécifique d'annonces d'événement
- **Point de vue du renseignement:** du point de vue des services des habitants sur données figurant dans le registre des habitants à des fins de communication de renseignements ou d'attestations
- **Registre virtuel des habitants:** en référence au fait que dans certains cantons, les registres sources originaux pour les services des habitants des communes sont regroupés en tant que registre virtuel des habitants sur une plateforme cantonale des données.

La transmission des données historiques n'est pas nécessaire pour les annonces du point de vue technique. Du **point de vue de l'annonce**, il faut ainsi renoncer aux **aspects d'établissement d'historique**.

L'échange de données entre les registres des habitants des communes et **les registres virtuels des habitants** est concerné par le thème de l'établissement d'historique, dans la mesure où les renseignements devraient être traités non seulement via le registre source réel pour la commune mais également via le registre virtuel des habitants. En complément du thème de l'établissement d'historique, il faut prendre également en compte la synchronisation des données dans le domaine du registre virtuel des habitants. L'aspect de l'établissement d'historique est donc pris en compte lors de la livraison de base de donnée générale ainsi que des annonces de correction.

Le fait, que dans le cadre du renseignement (**point de vue du renseignement**), les données historiques sont utilisés par les services des habitants, n'a aucune lien avec la norme eCH-0020 et l'échange de données qui y est décrit, car les renseignements ne sont pas traités au moyen d'annonces électroniques.

(1) Événement	(2) Élément avec date d'événement	(3) Contenu spécifique de la date d'événement	(4) Valeurs autorisées de la date d'événement	(5) Annulation, terminaison par	(6) Terminaison possible	(7) Nécessité d'établir un historique dans le contrôle des habitants à des fins de renseignement	(8) Etablissement d'historique pertinent pour les annonces
Base de données générale	Date d'événement dans le Header	Date d'événement	≤ date du jour	Il n'y a pas de «terminer» ou de «annuler» pour cet événement.	Non		Non
Echange de clé	Date d'événement dans le Header	Date d'événement	Date du jour uniquement	Il n'y a pas de «terminer» ou de «annuler» pour cet événement.	Non		Non
Demande de données	Date d'événement dans le Header	Date d'événement	≤ date du jour	Il n'y a pas de «terminer» ou de «annuler» pour cet événement.	Non		Non

(1) Événement	(2) Elément avec date d'événement	(3) Contenu spécifique de la date d'événement	(4) Valeurs autorisées de la date d'événement	(5) Annulation, terminaison par	(6) Terminaison possible	(7) Nécessité d'établir un historique dans le contrôle des habitants à des fins de renseignement	(8) Etablissement d'historique pertinent pour les annonces
Naissance	Date de naissance	Date de naissance	≤ date du jour	Il n'y a pas de «terminer» ou de «annuler» pour cet événement.	Non	non	Non
Décès	Date de décès	Date de décès	≤ date du jour	Il n'y a pas de «terminer» ou de «annuler» pour cet événement.	Non	non	Non
Absence	Date de décès	Date de décès	≤ date du jour	<ul style="list-style-type: none"> Annulation déclaration d'absence 	Non	Les données d'état civil doivent faire l'objet d'un historique Les relations, dans la mesure où elles sont disponibles, doivent aussi faire l'objet d'un historique. dateOfMaritalStatus	Non
Mariage	Date d'état civil	Date d'état civil	≤ date du jour	<ul style="list-style-type: none"> Annulation mariage Divorce Déclaration d'absence («non-marié(e)») Décès («veuf/veuve») 	Non	Les données d'état civil doivent faire l'objet d'un historique Les relations, dans la mesure où elles sont disponibles, doivent aussi faire l'objet d'un historique. dateOfMaritalStatus	Non
Séparation (de fait)	Date de la séparation	Date de séparation	Peut aussi se trouver dans le futur	<ul style="list-style-type: none"> Annulation de la séparation Annulation du mariage Divorce Déclaration d'absence («non-marié(e)») Décès («veuf/veuve») 	Non	Nécessité d'établir un historique (de à) dateOfSeparation separationTill	Non
Séparation (légale)	Date de la séparation	Date de prise d'effet juridique	≤ date du jour	<ul style="list-style-type: none"> Annulation de la séparation Annulation du mariage Divorce Déclaration d'absence («non-marié(e)») Décès («veuf/veuve») 	Non	Nécessité d'établir un historique (de à) dateOfSeparation separationTill	Non
Annulation de la séparation	Date d'événement dans le Header	Date d'événement	Peut aussi se trouver dans le futur		Non	Nécessité d'établir un historique (ab) dateOfSeparation separationTill	Non
Divorce	Date d'état civil	Date prise d'effet juridique	≤ date du jour	Mariage	Non	Les données d'état civil doivent faire l'objet d'un historique dateOfMaritalStatus	Non
Changement d'état civil du/de la partenaire	Date d'état civil	Date d'état civil	≤ date du jour	<ul style="list-style-type: none"> Changement d'état civil du/de la partenaire avec les nouveaux renseigne- 	Non	Les données d'état civil doivent faire l'objet d'un historique	Non

(1) Événement	(2) Élément avec date d'événement	(3) Contenu spécifique de la date d'événement	(4) Valeurs autorisées de la date d'événement	(5) Annulation, terminaison par	(6) Terminaison possible	(7) Nécessité d'établir un historique dans le contrôle des habitants à des fins de renseignement	(8) Etablissement d'historique pertinent pour les annonces
naire				ments. • Mariage		dateOfMaritalStatus	
Annulation du mariage	Date d'état civil	Date d'état civil (en cas d'annonces d'INFOSTAR = date de prise d'effet juridique)	≤ date du jour	Il n'y a pas de «terminer» ou de «annuler» pour cet événement	Non	Les données d'état civil doivent faire l'objet d'un historique dateOfMaritalStatus	non
Naturalisation d'étrangers	Date de naturalisation	Date de naturalisation	≤ date du jour	• Déchéance de la nationalité suisse	Non	Etablissement d'historique de la nationalité residentPermitValidFrom residentPermitValidTill	Non
Naturalisation de Suisses dans la commune	Date de naturalisation	Date de naturalisation	≤ date du jour	• Libération du droit de cité de la commune	Non	Nécessité d'établir un historique lieu d'origine (de à) Le motif d'obtention ne doit toutefois pas faire l'objet d'un historique naturalizationDate expatriationDate	Non
Libération du droit de cité aus commune	Date de libération du droit de cité	Date libération du droit de cité (en cas d'annonce Infostar = Date prise d'effet juridique)	≤ date du jour	Il n'y a pas de «terminer» ou de «annuler» pour cet événement.	Non	Nécessité d'établir un historique lieu d'origine (de à) Le motif d'obtention ne doit toutefois pas faire l'objet d'un historique naturalizationDate expatriationDate	Non
Déchéance de la nationalité suisse	Date d'événement dans le Header	Date d'événement	≤ date du jour	•	Non	Etablissement d'historique de la nationalité nationalityValidFrom	Non
Changement de catégorie d'étrangers	Date d'événement dans le Header	Date d'événement	≤ date du jour	• Changement de catégorie d'étrangers avec les nouvelles données valables.	Non	La catégorie d'étrangers doit faire l'objet d'un historique. residencePermitValidFrom	Non

(1) Événement	(2) Elément avec date d'événement	(3) Contenu spécifique de la date d'événement	(4) Valeurs autorisées de la date d'événement	(5) Annulation, terminaison par	(6) Terminaison possible	(7) Nécessité d'établir un historique dans le contrôle des habitants à des fins de renseignement	(8) Etablissement d'historique pertinent pour les annonces
	der					residencePermitTill	
Changement de nationalité	Date d'événement dans le Header	Date d'événement	≤ date du jour	<ul style="list-style-type: none"> Changement de nationalité avec les nouvelles données valables 	Non	Etablissement d'historique de la nationalité residencePermitValidFrom residencePermitTill	Non
Arrivée	Date d'arrivée	Date d'arrivée	Peut aussi se trouver dans le futur	<ul style="list-style-type: none"> Déménagement Changement de relation d'annonce Absence Décès 	Non	Etablissement d'historique de la relation d'annonce. arrivalDate departureDate	Non
Départ	Date de départ	Date de départ	Peut aussi se trouver dans le futur	Il n'y a pas de «terminer» ou de «annuler» pour cet événement.	Non	Etablissement d'historique de la relation d'annonce arrivalDate departureDate	Non
Déménagement (dans la commune)	Date de déménagement	Date de déménagement	Peut aussi se trouver dans le futur	<ul style="list-style-type: none"> Déménagement Déménagement 	Non	Etablissement d'historique de l'adresse (de à) movingDate (entre une arrivalDate et une departureDate)	Non
Adresse d'acheminement	Date d'événement dans le Header	Date d'événement	Peut aussi se trouver dans le futur	<ul style="list-style-type: none"> Date valable jusqu'à 	Oui	Non	Non
Modification blocage des données	Date d'événement dans le Header	Date d'événement	≤ date du jour	<ul style="list-style-type: none"> Modification du blocage des données avec les données adaptées 	Non	Le blocage des données doit faire l'objet d'un historique validFrom? validTill?	Non
Changement de relation d'annonce	Date d'arrivée	Date d'arrivée	Peut aussi se trouver dans le futur	<ul style="list-style-type: none"> Déménagement Décès Absence 	Non	Etablissement d'historique de la relation d'annonce arrivalDate departureDate	Non
Adoption	Date d'événement dans le Header	Date d'événement (Infostart fournit toujours la date de prise d'effet juri-	≤ date du jour	<ul style="list-style-type: none"> 	Non	Pas d'historique!!!!	Non

(1) Événement	(2) Élément avec date d'événement	(3) Contenu spécifique de la date d'événement	(4) Valeurs autorisées de la date d'événement	(5) Annulation, terminaison par	(6) Terminaison possible	(7) Nécessité d'établir un historique dans le contrôle des habitants à des fins de renseignement	(8) Etablissement d'historique pertinent pour les annonces
		dique)					
Mesure relevant du droit de protection de l'enfant et de l'adulte	Date d'événement dans le Header	Date d'événement	≤ date du jour	<ul style="list-style-type: none"> Annulation de la mesure relevant du droit de protection de l'enfant et de l'adulte 	Non	Etablissement d'historique de la mesure mais pas de la relation relationshipValidTill?	Non
Annulation de mesure relevant du droit de protection de l'enfant et de l'adulte	Date d'événement dans le Header	Date d'événement	≤ date du jour	<ul style="list-style-type: none"> Mesure relevant du droit de protection de l'enfant et de l'adulte 	Non	Etablissement d'historique de la mesure mais pas de la relation relationshipValidTill?	Non
Changement de mesure relevant du droit de protection de l'enfant et de l'adulte	Date d'événement dans le Header	Date d'événement	≤ date du jour	<ul style="list-style-type: none"> Changement de mesure relevant du droit de protection de l'enfant et de l'adulte avec les nouvelles données Annulation de la mesure relevant du droit de protection de l'enfant et de l'adulte 	Non	Etablissement d'historique de la mesure mais pas de la relation relationshipValidTill?	Non
Relation enfant	Date d'événement dans le Header	Date d'événement (Infostart fournit toujours la date de prise d'effet juridique)	≤ date du jour	<ul style="list-style-type: none"> Relation d'enfant avec les nouvelles données 	Non	Pas d'historique!!!!	Non
Changement de nom	Date d'événement dans le Header	Date d'événement (INFOSTAR fournit toujours la date de prise d'effet juridique)	≤ date du jour	<ul style="list-style-type: none"> Changement de nom avec les nouvelles données 	Non	Etablissement d'historique noms	Non
Changement d'employeur/ de profession	Date d'événement dans le Header	Date d'événement	Peut aussi se trouver dans le futur	<ul style="list-style-type: none"> Date valable jusqu'à Changement d'employeur/de profession avec les nouvelles données 	Oui	Non	Non

(1) Événement	(2) Elément avec date d'événement	(3) Contenu spécifique de la date d'événement	(4) Valeurs autorisées de la date d'événement	(5) Annulation, terminaison par	(6) Terminaison possible	(7) Nécessité d'établir un historique dans le contrôle des habitants à des fins de renseignement	(8) Etablissement d'historique pertinent pour les annonces
Changement de religion	Date d'événement dans le Header	Date d'événement	Peut aussi se trouver dans le futur	<ul style="list-style-type: none"> Changement de religion avec les nouvelles données 	Non	Religion (de à) religionValidFrom	Non
Changement de sexe	Date d'événement dans le Header	Date prise d'effet juridique	≤ date du jour		non	Pas d'historique!!!!	Non
Annulation déclaration d'absence	Date d'événement dans le Header	Date d'événement	≤ date du jour	Il n'y a pas de «terminer» ou de «annuler» pour cet événement.	Non	Les données d'état civil doivent faire l'objet d'un historique Les relations, dans la mesure où elles sont disponibles, doivent aussi faire l'objet d'un historique.	non
Saisie de prolongement de l'autorisation de séjour pour étrangers	Date d'événement dans le Header	Date d'événement	≤ date du jour	Il n'y a pas de «terminer» ou de «annuler» pour cet événement.	Non	Etablissement d'historique de la catégorie d'étrangers residencePermitValidFrom residencePermitTill	Non
Enregistrement de partenariat	Date d'état civil	Date d'état civil	≤ date du jour	<ul style="list-style-type: none"> Dissolution du partenariat 	Non	Les données d'état civil doivent faire l'objet d'un historique dateOfMaritalStatus	Non
Dissolution de partenariat	Date d'état civil	Date prise d'effet juridique	≤ date du jour	<ul style="list-style-type: none"> Enregistrement du nouveau partenariat 	Non	Les données d'état civil doivent faire l'objet d'un historique dateOfMaritalStatus	Non
Modification blocage des documents	Date d'événement dans le Header	Date d'événement	≤ date du jour	<ul style="list-style-type: none"> Modification du blocage des documents avec les nouvelles données 	Non	Historique établi validFrom? validTill?	Non
Modification autorité parentale	Date d'événement dans le Header	Date d'événement	≤ date du jour	<ul style="list-style-type: none"> Modification de l'autorité parentale avec les nouvelles données 	Non	Etablissement d'historique autorité parentale et relation relationshipValidFrom relationshipValidTill?	Non
Modification données de relation	Date d'événement	Date d'événement	≤ date du jour	<ul style="list-style-type: none"> Modification des données concernant la relation avec les nouvelles données 	Non		Non

(1) Événement	(2) Élément avec date d'événement	(3) Contenu spécifique de la date d'événement	(4) Valeurs autorisées de la date d'événement	(5) Annulation, terminaison par	(6) Terminaison possible	(7) Nécessité d'établir un historique dans le contrôle des habitants à des fins de renseignement	(8) Etablissement d'historique pertinent pour les annonces
	dans le Header						
Modification droit de cité	Date d'événement dans le Header	Date d'événement	≤ date du jour	<ul style="list-style-type: none"> Modification du droit de cité avec les nouvelles données 	Non		Non
Correction relation d'annonce	Date d'arrivée	Date d'arrivée	Peut également se trouver dans le futur	<ul style="list-style-type: none"> Par une nouvelle correction 	Non		
Correction Données d'adresse	Date d'événement dans le Header	Date d'événement	Peut également se trouver dans le futur	<ul style="list-style-type: none"> Par une nouvelle correction 	Non		
Correction données concernant la profession	Date d'événement dans le Header	Date d'événement	Peut également se trouver dans le futur	<ul style="list-style-type: none"> Par une nouvelle correction 	Oui		